



Province de Namur
Arrondissement de Namur

Rapport annuel

sur la situation de la commune
et la gestion effectuée



Année 2025

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Généralités

CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1. LOCALISATION	13
2. ACCUEIL DU CITOYEN	13
3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS	14

CHAPITRE 2 : LES AUTORITÉS COMMUNALES

1. LE COLLÈGE COMMUNAL	17
1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES	17
1.2. RÉUNIONS	18
2. LE CONSEIL COMMUNAL	18
2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION	18
2.2. RÉUNIONS	20
3. LA DIRECTION GÉNÉRALE	20
4. LA DIRECTION FINANCIÈRE	20
5. LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)	21
5.1. COMPOSITION	21
5.2. RÉUNIONS	21

Partie 2 : Rapport d'activités

CHAPITRE 1 : GESTION FINANCIÈRE

1. PRÉSENTATION	27
2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES	27
3. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES	28
3.1. LES DÉPENSES ORDINAIRES	28
3.2. LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	29
3.3. EN CHIFFRES	29
3.4. AUTRES OPÉRATIONS	29
4. LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	30
4.1. FABRIQUES D'ÉGLISES	30
4.2. AUTRES ENTITÉS CONSOLIDÉES	31
5. LES RECETTES FISCALES	31
6. LES PRIMES AUX MÉNAGES	32

CHAPITRE 2 : MARCHÉS PUBLICS

1. PRÉSENTATION	35
2. MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNE.....	35

CHAPITRE 3 : CADRE DE VIE

1. URBANISME	41
1.1. PRÉSENTATION	41
1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	41
2. MOBILITÉ	48
2.1. PRÉSENTATION	48
2.2. ACTIVITÉS	48
3. ENVIRONNEMENT	50
3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT.....	51
3.2. PERMIS UNIQUE.....	51
3.3. DÉCLARATIONS DE 3ÈME CLASSE.....	51
3.4. ACTIONS ENTREPRISES.....	52
3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS.....	58

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE

1. PRÉSENTATION	65
2. RÉALISATIONS DE 2025	65
2.1. ADMINISTRATIF	65
2.2. PROJETS EN COURS D'ÉTUDE – VOIRIES.....	66
2.3. PROJETS EN COURS D'ÉTUDE – BÂTIMENTS.....	66
2.4. SUR LE TERRAIN	67
2.5. BÂTIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNÉS EN 2025	67

CHAPITRE 5 : INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

1. PRÉSENTATION	75
2. RÉALISATIONS DE 2025	75
2.1 ADMINISTRATIF	75
2.2. SUR LE TERRAIN	76

CHAPITRE 6 : AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

1. PRÉSENTATION	81
2. STATISTIQUES RELATIVES À LA POPULATION.....	82
2.1. POPULATION AU 31/10/2025	82
2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 31/10/2025.....	82
2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE DU 01/01/2025 AU 31/10/2025.....	83

2.4. DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE DU 01/01/2025 AU 31/10/2025	83
2.5. ETAT CIVIL DU 01/01/2025 AU 31/10/2025	83
2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ AU 31/10/2025	83
2.7. DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2025 AU 01/11/2025	84
2.8. RÉCEPTIONS	88

CHAPITRE 7 : PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	91
1.1. PRÉSENTATION	91
1.2. EVOLUTION DES EFFECTIFS	92
1.3. BILAN DE L'ANNÉE 2025	93
2. ENSEIGNEMENT	93
2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITÉ D'EGHEZÉE	94
2.2. SURVEILLANTES DE MIDI JUSQU'AU 04/07/2025	96
2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES	97
2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES	97
2.5. NOMBRE D'ÉLÈVES AU 01/10/2025	97
2.6. AUTRES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	98
3. ACADÉMIE DE MUSIQUE	98
3.1. PRÉSENTATION	98
3.2. ENSEIGNANTS	99
4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZÉE (ATL)	99
4.1. PRÉSENTATION	99
4.2. LES PROJETS 2025	100
5. CENTRE SPORTIF	103
6. COGES A.S.B.L.	103

CHAPITRE 8 : SERVICES GÉNÉRAUX TRANSVERSAUX

1. JURIDIQUE/SÉCURITÉ	107
1.1. PRÉSENTATION	107
1.2. CONTENTIEUX	107
1.3. CONVENTIONS	111
1.4. ASSURANCES	111
1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	112
1.6. ARRÊTÉS DE POLICE	112
1.7. LE SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)	113
2. SECOURS	114
2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE	114
2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE	115

3. INFORMATION ET COMMUNICATION	116
3.1. COMMUNICATION	116
3.2. INFORMATIQUE	117
CHAPITRE 9 : LES SERVICES SPÉCIFIQUES	
1. AFFAIRES ÉCONOMIQUES.....	121
1.1. COMMERCE	121
1.2. TOURISME	122
11.5. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	122
2. LOISIRS.....	123
2.1. SPORT	123
2.2. CULTURE	123
2.3. BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.....	123
2.4. FÊTES LOCALES.....	127
CHAPITRE 10 : SOCIAL	
1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	131
2. LA JOIE DU FOYER.....	131
3. AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE.....	131
4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	131
CHAPITRE 11 : INFORMATIONS DIVERSES	
1. INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE	135
2. INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE	136
2.1. DISTRIBUTION D'EAU	136
2.2. ÉLECTRICITÉ – ÉCLAIRAGE PUBLIC – GAZ – TÉLÉDISTRIBUTION	136
3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES MISES À DISPOSITION DU PUBLIC	137
4. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE LOGEMENT	137
5. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE.....	137
5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES ÂGÉES ET RÉSIDENCES-SERVICES.....	137
5.2. CRÈCHES.....	138
5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE	138
5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE	138
6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	138
7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES.....	138
8. CONSEILS CONSULTATIFS	139
8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ (CCATM)	139
8.2. AGENDA 21 LOCAL	140
8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH)	140

8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS (CCCA)	141
--	-----

Annexes

1. MARCHÉS PUBLICS DU 01/10/2024 AU 20/10/2025	145
2. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000	172
3. POPULATION PAR SECTIONS – EVOLUTION 2021-2025.....	173
4. NOMBRE D’HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ AU 31/10/2025	174

Partie 1

Généralités

CHAPITRE 1

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1. LOCALISATION

Adresse :

route de Gembloux, 43
5310 ÉGHEZÉE (Château de la Motte)
Tél. : 081/810.120
Fax : 081/813.015
E-mail : info@eghezee.be
Site internet : www.eghezee.be

Numéro de l'Institut National de Statistiques : 92035
Compte bancaire : 091-0005270-61
Compte chèque postal : 000-0050321-75
N° d'entreprise : 0207-359967

2. ACCUEIL DU CITOYEN

Afin d'orienter les citoyens vers les divers services proposés par l'administration, le hall d'entrée leur propose plusieurs options :

- l'accueil (1 agent administratif + 1 étudiant le samedi) : l'agent d'accueil identifie les besoins et oriente les citoyens en fonction de leurs demandes ; c'est également à l'accueil que les sacs poubelle gratuits et les sacs PMC sont distribués ;
- la borne à ticket : le citoyen sélectionne à l'écran le service souhaité et reçoit un ticket ; il est ensuite appelé au guichet selon l'ordre numérique affiché ;
- l'ordinateur du citoyen : afin de réaliser certaines démarches administratives en ligne, un ordinateur et un lecteur de carte sont mis à disposition dans le hall ; ils permettent notamment d'accéder au E-guichet (<https://eghezee.guichet-citoyen.be>) et à my.belgium.be
- brochures et revues : la dernière édition de la revue Eghezée et Vous, l'annuaire Eghezée Infos, les fiches balades de la commune et d'autres prospectus pratiques sont disponibles gratuitement ;
- sacs poubelle payants : un distributeur automatique situé dans le hall, à proximité des guichets du service population, est également accessible ; seul le paiement cash est possible sur ce distributeur.

Les services administratifs sont ouverts au public selon les horaires suivants :

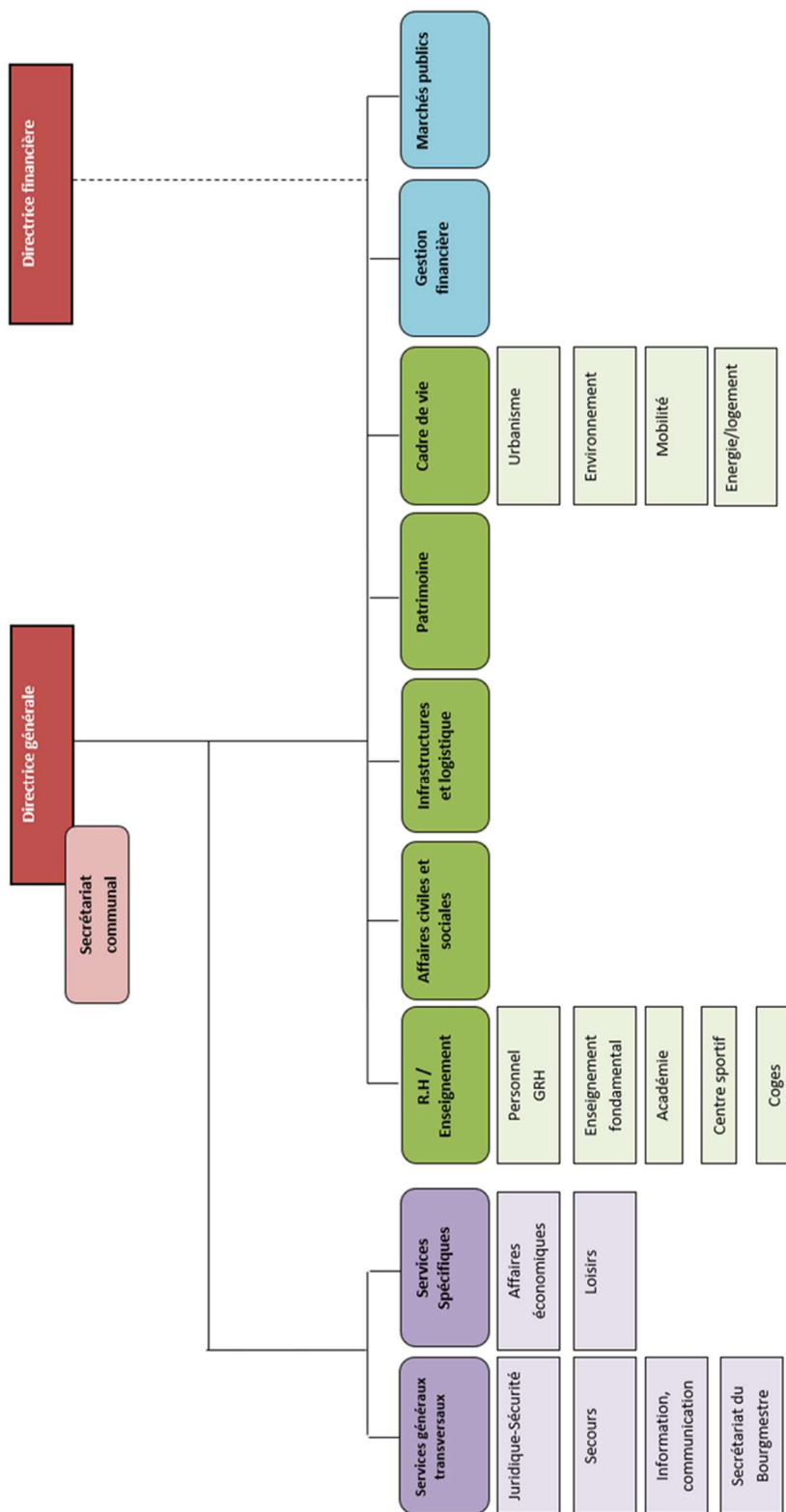
Les lundi, mercredi et vendredi	08h30 → 11h30 13h00 → 16h00
Les mardi et jeudi	08h30 → 11h30
Le samedi	10h00 → 12h00 Uniquement pour les services : - population - urbanisme (sur rendez-vous)

L'administration communale d'Eghezée travaille à bureaux fermés les mardi et jeudi après-midi. Les services ne sont donc pas joignables à l'exception du service des Affaires civiles et sociales qui reste accessible par téléphone au (081) 810 137.

Les horaires et coordonnées d'appel spécifiques à chaque service sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.eghezee.be/annuaire/administration-communale>.

3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les activités de l'administration communale sont réparties entre plusieurs services organisés comme suit :



CHAPITRE 2

LES AUTORITÉS COMMUNALES

1. LE COLLÈGE COMMUNAL

1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES

Bourgmestre - Monsieur Rudy DELHAISE

- Attributions :*
- Police
 - Incendie, Service 112 (NAGE)
 - Finances
 - Personnel
 - Etat civil
 - Communication & information
 - Manifestations officielles
 - Plan stratégique transversal (PST)
 - Plan communal de développement rural (PCDR)
 - Mobilité

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous le mercredi 13h à 16h30 et le samedi de 10h à 12h30

Secrétariat : 081/810.122
secretariat.bourgmestre@eghezee.be

Contact : rudy.delhaise@eghezee.be

1er échevin - Monsieur Michel DUBUISSON

- Attributions :*
- Voirie
 - Cimetières
 - Espaces verts
 - Supervision des interventions sur le domaine public
 - Logement

2ème échevin – Monsieur David HOUGARDY

- Attributions :*
- Urbanisme et aménagement du territoire
 - CCATM
 - Environnement
 - Climat / Agenda 21
 - Agriculture
 - Bien-être animal

3ème échevine – Madame Catherine SIMON

- Attributions :*
- Enseignement
 - Académie
 - Petite enfance
 - ATL (Accueil temps libre)
 - Bibliothèque
 - Transports communaux

4ème échevin – Monsieur Stéphane COLLIGNON

- Attributions :*
- Patrimoine communal
 - Investissements
 - Energie
 - Marchés publics
 - Marché dominical
 - Commerces
 - Développement économique
 - Cultes

5ème échevin - Monsieur Baptiste DUBUISSON

- Attributions :*
- Sports
 - Stages et plaines de vacances
 - Associatif
 - Tourisme
 - Solidarité internationale

Présidente du CPAS – Madame Véronique VERCOUTERE

- Attributions :*
- Culture
 - Présidence
 - Santé
 - CCCPH (Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée)
 - CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés)

1.2. RÉUNIONS

En application de l'article L 1123-20 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le collège communal se réunit habituellement le lundi et aussi souvent que l'exige la prompt exécution des affaires. Il ne peut délibérer si plus de la moitié de ses membres n'est présente.

Le collège communal s'est réuni 46 fois en 2025.

2. LE CONSEIL COMMUNAL

2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION

Le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal et délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Il est composé du Bourgmestre, de 5 échevins et de 19 conseillers :

DELHAISE Rudi	Bourgmestre	route d'Andenne, 4F 5310 EGHEZEE
DUBUISSON Michel	1 ^{er} Echevin	Rue du Four, 33 5310 EGHEZEE
HOUGARDY David	2 ^{ème} Echevin	route de Namêche, 39 5310 LEUZE

SIMON Catherine	3 ^{ème} Echevine	rue Gaston Dancot, 33 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
COLLIGNON Stéphane	4 ^{ème} Echevin	rue François Bovesse, 34 5310 DHUY
DUBUISSON Baptiste	5 ^{ème} Echevin	Route de Gembloux 26 Ap 02 5310 EGHEZEE
PETIT-LAMBIN Véronique	Conseillère	route de la Bruyère, 82 5310 LONGCHAMPS
FRANCOIS Adelin	Conseiller	rue du Monceau, 13 5310 MEHAIGNE
DE BEER DE LAER Fabian	Conseiller	rue des Ruisseaux, 20 5310 LES BOSCAILLES
DEJARDIN Vincent	Conseiller	rue El Basse, 18 5310 LEUZE
GOFFIN Joséphine	Conseillère	route de Gembloux, 41 5310 EGHEZEE
RADART Florentin	Conseiller	rue de la Siroperie, 3 5310 LIERNU
COOREMANS Jérôme	Conseiller	rue Fontaine Dieu, 16 5310 MEHAIGNE
BOUCHAT Caroline	Conseillère	Tige Caton 15 5310 EGHEZEE
JACQUEMIN Marie	Conseillère	Chaussée de Namur 360/3 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
RIGA Coraline	Conseillère	Route de la Hesbaye 226 5310 TAVIERS
ROMAIN Murielle	Conseillère	Chaussée de Louvain 257 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
CATINUS Carole	Conseillère	Impasse aux Prés 8 5310 LEUZE
BEDORET Marie	Conseillère	Rue du Village 122 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
BOONE Damien	Conseiller	Route de Cognelée 13 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
TASIAUX Antoine	Conseiller	Rue de l'Eglise 13 5310 HANRET
GUIOT-BLONDIAU Pascale	Conseillère	Rue de la Tombale 41 5310 AISCHE-EN-REFAIL
ROMMELAERE Augustin	Conseiller	Route de la Hesbaye 51 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
GILLES Axel	Conseiller	Rue de la Fontaine 20 5310 HANRET

2.2. RÉUNIONS

En application de l'article L1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins 10 fois par an.

Le conseil communal s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2025.

3. LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général exerce un rôle essentiel dans le bon fonctionnement d'une administration communale : il est l'interlocuteur entre l'autorité politique et les services communaux.

Dans ce cadre, il :

- assiste, sans voix délibérative, aux réunions du conseil et du collège communal, dont il établit l'ordre du jour, rédige les procès-verbaux et assure la transcription des délibérations ;
- tient à jour des registres des délibérations distincts pour le conseil et le collège communal ;
- préside le Comité de Direction (CODIR) et veille à son bon déroulement ; il assure la coordination transversale des actions et la coopération entre les services ;
- assure le secrétariat du Comité de concertation CPAS/Commune avec la directrice générale du CPAS ;
- émet ses demandes ou ses réserves après concertation au CODIR lors de la préparation du budget et de la modification budgétaire ;
- est le chef du personnel, dirige et coordonne les différents services communaux ;
- participe, avec voix délibérative, aux jurys d'examen constitués lors de l'engagement des membres du personnel ;
- assure le suivi des assemblées générales des intercommunales dont l'administration communale est membre.

Afin de mener à bien ces missions, le service est composé de la directrice générale, de la directrice générale adjointe et d'une assistante de direction.

4. LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le Directeur financier est nommé par le conseil communal. Il remplit la fonction de conseiller financier de la commune.

Il est notamment chargé :

- d'acquitter les dépenses,
- d'effectuer les recettes,
- de remettre un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal ou du collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, ces missions sont assurées par la directrice financière et un agent administratif.

5. LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

L'article L 1211-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit l'instauration d'un Comité de direction au sein de la commune.

Le Comité de direction est donc une force de proposition managériale dont le but est d'éclairer au mieux le collège et le conseil dans les décisions qu'ils doivent prendre pour la bonne gestion du service public communal.

Il est présidé par la directrice générale qui établit l'ordre du jour, envoie les convocations et rédige le rapport de réunion.

5.1. COMPOSITION

Le CODIR compte 9 membres :

- la directrice générale,
- la directrice générale adjointe,
- la directrice financière,
- la cheffe du département de la gestion financière,
- la cheffe du département des marchés publics,
- le chef du département du cadre de vie,
- le chef des départements du patrimoine et infrastructures et logistique,
- le chef du département des affaires civiles et sociales,
- la cheffe du département ressources humaines.

5.2. RÉUNIONS

Durant l'année 2025, le CODIR s'est réuni 5 fois aux dates suivantes :

- 24 février,
- 06 juin,
- 03 juillet,
- 23 septembre,
- 07 novembre.

Partie 2

Rapport d'activités

CHAPITRE 1

GESTION FINANCIÈRE

1. PRÉSENTATION

Les principales missions du département de gestion financière sont les suivantes :

- le budget,
- le contrôle des dépenses ordinaires et extraordinaires,
- le contrôle budgétaire et comptable des entités consolidées,
- les recettes fiscales,
- les primes aux ménages.

Le département, au travers de ses effectifs, assure un rôle de conseiller budgétaire auprès du collège communal et de l'autorité générale.

Il traite principalement des matières budgétaires telles que la confection du budget, des modifications budgétaires, des analyses diverses, des projections, ...

Il assume également un rôle d'appui technique à l'ensemble de l'administration pour ce qui concerne les engagements de dépenses, la facturation et la rédaction des règlements-redevance.

Il exerce la tutelle financière prévue par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation sur les entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église. Cependant, le contrôle des subventions financières octroyées aux associations culturelles, sportives ou autres s'effectue actuellement dans les services et départements auxquels elles se rapportent.

Administrativement, le département de la gestion financière a géré 332 projets de délibérations pour le collège communal et 101 projets de délibérations pour le conseil communal (données couvrant la période du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} novembre 2025).

Il a également géré 6.828 courriers entrants et/ou factures.

Afin de mener à bien toutes ces tâches, le service est composé de :

- 1 cheffe de service,
- 4 agents administratifs.

2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Le budget initial 2024 a été adopté par le conseil communal en sa séance du 19 décembre 2024. Celui-ci a été approuvé par l'autorité de tutelle le 22 janvier 2025.

Les modifications budgétaires techniques numéro 1 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les premiers ajustements de l'exercice ont été adoptées à la séance du conseil communal du 27 mars 2025. Ces modifications ont été approuvées par l'autorité de tutelle le 05 mai 2025.

Les modifications budgétaires techniques numéro 2 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les premiers ajustements de l'exercice et introduisant les résultats du compte 2024 ont été adoptées à la séance du conseil communal du 26 juin 2025. Ces modifications ont été approuvées par l'autorité de tutelle le 06 août 2025.

Les modifications budgétaires numéro 3 (services ordinaire et extraordinaire) pourtant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du conseil du 23 octobre 2025. Ces modifications sont en cours d'analyse par l'autorité de tutelle à l'heure de rédiger ce rapport.

Service ordinaire	Budget initial	Après MB2
Recettes	22.747.703,19 €	22.773.692,99 €
Ex. antérieurs	6.361.749,33 €	7.762.106,15€
Prélèvement	0,00 €	0,00 €
Total recettes	29.109.452,52 €	30.535.799,14 €
Dépenses	22.588.254,28 €	22.274.625,51 €
Ex. antérieurs	8.170,05 €	688.378,06 €
Prélèvement	1.200.000,00 €	1.263.667,25 €
Total dépenses	23.796.424,33 €	24.226.670,82€
Excédent	5.313.028,19€	6.309.128,32 €

Service extraordinaire	Budget initial	Après MB2
Recettes	15.711.967,35 €	15.017.699,28 €
Ex. antérieurs	1.555.156,73 €	2.911.514,46 €
Prélèvement	6.764.693,60 €	8.897.966,75 €
Total recettes	24.031.817,68 €	26.827.180,49 €
Dépenses	21.835.385,64 €	21.053.103,71 €
Ex. antérieurs	1.872.432,04 €	5.211.213,90 €
Prélèvement	324.000,00 €	562.862,88 €
Total dépenses	24.031.817,68 €	26.827.180,49 €
Excédent	0,00 €	0,00 €

3. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES

3.1. LES DÉPENSES ORDINAIRES

On appelle dépenses ordinaires les dépenses qui découlent du fonctionnement quotidien de l'administration communale.

Il revient au département de la gestion financière de contrôler ces dépenses ordinaires du budget.

A cette fin, il procède en plusieurs étapes :

- **l'engagement** sur décision du collège communal : c'est l'action qui consiste à réserver tout ou une partie d'un article budgétaire à une fin exclusive de toute autre destination, sur base de délibérations et de bons de commande ; par exemple, si le collège décide l'acquisition de fournitures de bureau, la somme relative à cet achat est réservée sur l'article budgétaire ad hoc pour que, lorsque la facture parvient à l'administration, celle-ci puisse être honorée.
- **l'imputation** : cela consiste à vérifier les factures et les visas apposés par les services pour la réception des marchandises ou services et à porter en comptabilité la somme réellement due suite

à l'engagement préalable de la dépense ; concrètement, il s'agit de lier le montant réservé avec le montant réellement dû ; pour acter ce contrôle, l'ensemble des factures font l'objet d'un visa d'approbation de la dépense de la part de la cheffe du département.

- **l'ordonnancement** : c'est l'action de proposer au collège de mettre en liquidation une somme due à une personne nommément désignée ; tout paiement doit être « ordonné » par le collège communal.
- **l'établissement des mandats de paiement** : il s'agit ici de constituer le mandat de paiement (individuel ou collectif) à transmettre à la directrice financière avec les justificatifs en annexe sur base de l'ordonnancement ; c'est une mesure d'exécution qui consiste à notifier (par le collège) à la directrice financière l'ordre de payer.

Le département de la gestion financière offre également un appui technique aux autres départements en matière de dépenses ordinaires en relevant notamment des contrats devenus obsolètes ou en relevant des incohérences lors du contrôle des factures.

3.2. LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Les dépenses extraordinaires sont des investissements qui enrichissent le patrimoine communal.

DEPENSES

La gestion de ces dépenses suit le même processus que les dépenses ordinaires : engagement, imputation, ordonnancement et établissement des mandats de paiement.

RECETTES

- Élaboration de la liste des emprunts à contracter à la banque selon les engagements réalisés,
- Élaboration et transmission au service recette de la liste des droits à constater par projet/investissement.

3.3. EN CHIFFRES

En cumulant les opérations des dépenses ordinaires et extraordinaires, le service de la gestion financière a réalisé :

- 5.090 engagements définitifs, dont 1.906 par bon de commande,
- 7.122 imputations,
- 3.693 mandats de paiement,

pour un montant total des dépenses engagées de 36.591.115,76 €.

Ces chiffres portent exclusivement sur les dépenses réalisées du 16 novembre 2024 au 15 novembre de l'exercice 2024.

3.4. AUTRES OPÉRATIONS

Le département de la gestion financière établit la liste des crédits reportés en dépenses lorsque les factures ne sont pas parvenues avant la clôture de l'exercice comptable. Il a aussi la charge de la gestion budgétaire

du fonds de réserve par l'élaboration du tableau de synthèse. Cela consiste à annuler les écritures budgétaires qui ont réservé des crédits pour des dépenses qui n'ont pas eu lieu.

4. LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le département de la gestion financière exerce la tutelle financière (contrôle budgétaire et comptable) prévue par le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation sur différentes entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église.

4.1. FABRIQUES D'ÉGLISE

L'administration communale compte 18 églises de confession catholique, une maison de la laïcité et une église protestante.

Ce sont autant de budgets et de comptes à analyser dans un délai de 30 jours. Parfois, des modifications budgétaires et des demandes de subsides extraordinaires peuvent être adressées au département de la gestion financière.

Les subsides alloués sur l'exercice 2025 se répartissent comme suit :

	Subside ordinaire	Subside extraordinaire
Eghezée	33.894,98 €	
Aische-en-Refail	7.310,50 €	2.400,00 €
Bolinne	142,21 €	
Boneffe	1.797,08 €	6.000 €
Branchon		
Dhuy	16.243,92 €	1.000,00 €
Hanret	10.317,53 €	
Harlue		
Boscailles	14.763,31	
Leuze	33.248,73 €	
Liernu	5.600,39 €	
Longchamps	13.395,37 €	2.000,00 €
Mehaigne	8.712,75 €	
Noville-sur-Mehaigne	11.018,95 €	
Saint-Germain	3.660,23 €	
Taviers	9.354,33 €	
Upigny	4.780,82 €	
Warêt-la-Chaussée	15.181,76 €	
Eglise protestante	2.156,54 €	
TOTAL	191.579,40 €	11.400,00 €

4.2. AUTRES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Les dotations au CPAS, à la zone de police et à la zone NAGE sont de respectivement 2.500.000,00 €, 1.688.770,42 € et 432.899,36 €. L'ensemble de ces 3 dépenses représente 20,00 % du montant des dépenses annuelles communales.

Le département de la gestion financière ne réalise pas pour le moment la gestion administrative des subventions financières, qu'elles soient en nature ou par convention. Cependant, le département établit les mandats en vue de liquider ces subventions sur base des décisions du collège et/ou du conseil communal.

Pour l'exercice 2025, les organismes visés par les conventions de gestion d'immeubles communaux, soumis à un contrôle de leurs comptes et budgets, ont été vérifiés pour la plupart. Un travail de fond a été réalisé pour amener tous ces organismes à rentrer les documents convenus et à respecter les formes et délais contenus dans la convention d'occupation, avec un franc succès.

5. LES RECETTES FISCALES

Le département de la gestion financière pose les actes suivants dans ce cadre :

- révision et élaboration de l'ensemble des règlements fiscaux présentés au collège, au conseil, et à l'approbation de l'autorité de tutelle ;
- recensement des éléments imposables et contrôle des déclarations ;
- application de la procédure d'imposition d'office en cas d'absence ou de déclaration incomplète (procès-verbal de constat, notification au contribuable, application de majoration) ;
- présentation des rôles au collège ;
- notification des rôles à la direction financière ;
- envoi des avertissements extraits de rôle ;
- traitement des réclamations à présenter devant le collège ;

Le département de la gestion financière a traité 5 contestations fiscales en 2025.

A titre informatif, voici ci-dessous le tableau reprenant les prévisions budgétaires 2025 dans le cadre des taxes :

Détermination de l'impôt	Prévision de recette
CA impôt personnes physiques - Taux 7,5%	7.903.503,77 €
Taxe automobile - Taux 10%	304.541,24 €
Redevance sur emplacement marché	65.000,00 €
Taxe sur la force motrice – Taux : 22,31 €/kw	72.000,00 €
Taxe sur les secondes résidences – Taux 350 €	7.000,00 €
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	90.000,00 €
Taxe sur la délivrance de documents – décret environnemental	3.500,00 €
Taxe sur les exhumations	300,00 €

Taxe sur les agences bancaires – Taux 200 € par poste de réception	8.600,00 €
Taxe sur les agences de paris – Taux 62 € par mois	744,00 €
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Taux • ménage composé d'une personne : 76 € • ménage composé de deux personnes : 114 € • ménage composé de trois personnes : 152 € • ménage composé de plus de trois personnes : 190 € • seconds résidents : 190 €	870.000,00 €
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets assimilés Forfait de 114 € pour exercice d'une profession indépendante ou libérale <u>ou par toute personne morale</u> exerçant, à la même date, une activité commerciale, industrielle ou de service et occupant tout ou partie d'immeuble sur le territoire de la commune	39.000,00 €
Taxe sur la délivrance de sacs payants : - 1,50 € par sac de 60 L vendu par rouleau de 10 sacs - 0,75 € par sac de 30 L vendu par rouleau de 20 sacs	349.841,49 €
Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	70.000,00 €
Taxe sur les immeubles inoccupés	15.000,00 €
Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité	312.500,00 €

6. LES PRIMES AUX MÉNAGES

A ce jour, l'administration communale octroie des primes pour la naissance des enfants et pour la réalisation d'un audit énergétique. Le département de la gestion financière établit les mandats pour les unes et instruit les dossiers au collège pour le paiement des secondes.

En 2025, l'administration communale a octroyé :

- 152 primes de naissance,
- 26 primes pour la réalisation d'audits énergétiques,
- 2 primes d'encouragement au brevet d'animateur,
- 11 primes pour l'isolation de la toiture,
- 0 prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire,
- 2 primes pour l'installation d'une citerne d'eau de pluie.

CHAPITRE 2

MARCHÉS PUBLICS

1. PRÉSENTATION

Contrairement aux particuliers ou aux entreprises privées, qui sont libres dans le choix d'une entreprise pour la réalisation de travaux, la fourniture de produits ou l'accomplissement de certaines prestations, les administrations publiques sont tenues de recourir à des marchés publics.

Un marché public est un contrat conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques, privés ou publics, et un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs (par exemple : les communes, les CPAS, les fabriques d'église...), et ayant pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

Lorsqu'il lance une procédure de marché public, le pouvoir adjudicateur doit traiter les entrepreneurs, fournisseurs et prestataires en respectant un principe d'égalité, de non-discrimination, tout en agissant avec transparence et proportionnalité.

C'est pour cette raison que les contrats sont passés à concurrence et avec forfait :

- à concurrence : la concurrence implique de consulter plusieurs entrepreneurs, fournisseurs ou prestataires potentiels ;
- avec forfait : cela implique que l'adjudicataire (l'entrepreneur, fournisseur ou prestataire désigné par le pouvoir adjudicateur) doit effectuer la totalité de ses prestations à un prix normalement définitif.

Le paiement des prestations ou services ne peut avoir lieu qu'une fois le service ou la prestation réalisé et accepté.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, le service gère les marchés publics, de leur création à leur clôture, après l'approbation du budget communal annuel par le conseil communal.

Pour gérer ces dossiers, le service compte une cheffe de service et deux agents administratifs.

2. MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNE

Dans ce chapitre, nous présentons les principaux types de marchés publics utilisés par la commune au cours de l'année 2025, et expliquons comment le **montant estimé** du marché guide le choix de la procédure. Pour les communes (autorités adjudicatrices locales), certains seuils financiers sont particulièrement importants : par exemple, les **marchés de faible montant** concernent des achats d'une valeur inférieure à **30 000 euros hors TVA**, ce qui permet une procédure simplifiée.

Au-delà de ces montants limités, d'autres procédures s'appliquent selon la complexité du besoin :

- La **procédure ouverte** est la forme la plus classique : dès qu'un marché est publié, tout opérateur intéressé peut présenter une offre, quel que soit son montant.
- La **procédure concurrentielle avec négociation** permet de dialoguer avec plusieurs soumissionnaires afin d'améliorer les propositions.
- La **procédure négociée directe avec publication préalable** implique la publication d'un avis de marché, suivie de négociations avec les candidats sélectionnés ; elle peut être utilisée tant que le montant estimé reste **sous le seuil européen** pertinent. Pour les pouvoirs locaux, ce seuil est de **221 000 euros hors TVA** pour les marchés de fournitures et de services.

- La **procédure négociée sans publication préalable** permet de consulter directement un ou plusieurs opérateurs sans passer par une publication, mais seulement dans des cas bien définis. Dans le cas des communes, cette option est possible pour des dépenses inférieures à **143 000 euros hors TVA**.
- Enfin, la **procédure ouverte** (et d'autres) reste possible au-delà de certains seuils, mais la publicité à l'échelle européenne devient obligatoire dès que le montant du marché dépasse **221 000 euros hors TVA** pour des marchés de fournitures et services dans les pouvoirs adjudicateurs non centraux, comme les communes.

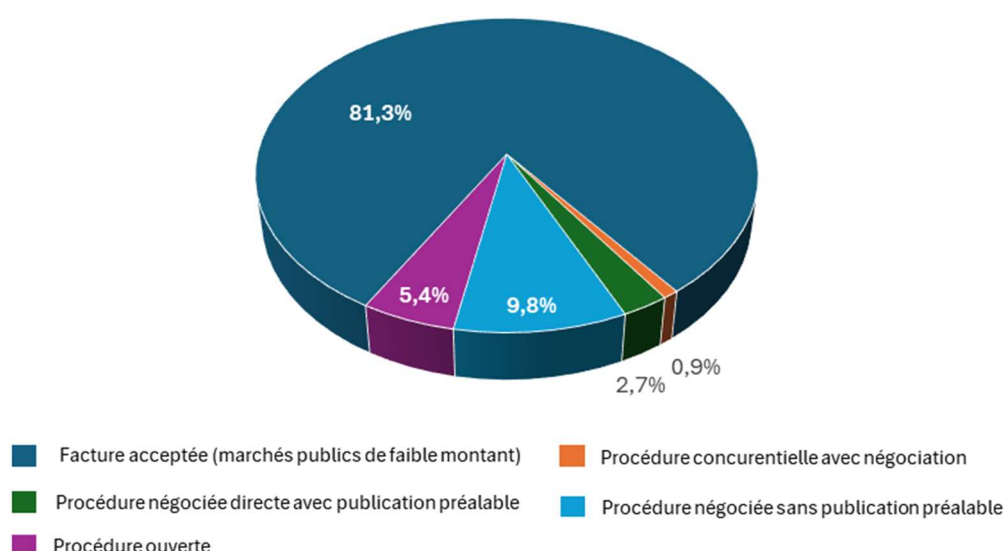
Les données ci-après présentent, pour la période du 01/10/2024 au 20/10/2025, le nombre de marchés par type de procédure ainsi que les montants totaux qui y sont associés.

Il en ressort que les marchés de faible montant, bien qu'ils représentent $\approx 80\%$ des marchés passés, ne pèsent 'que' 15% du total des dépenses engagées.

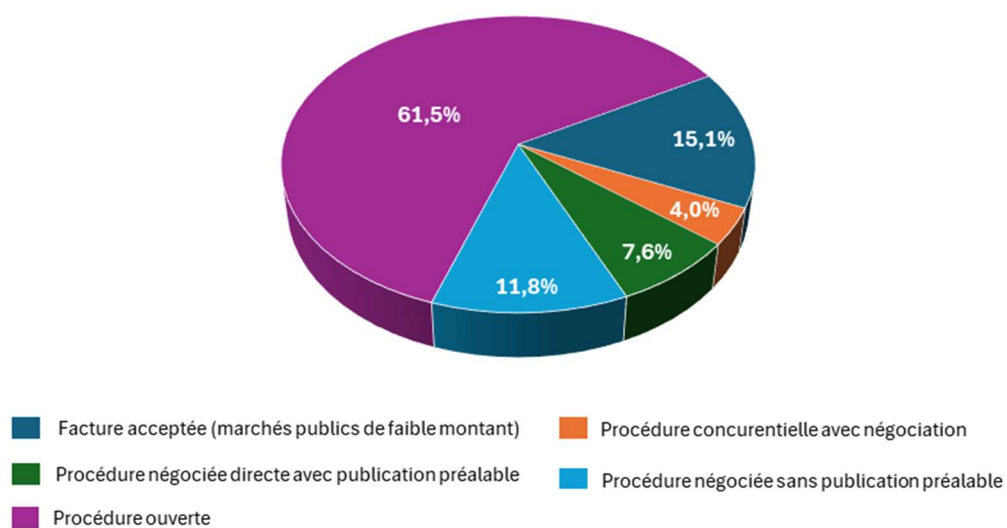
À l'inverse, les marchés passés par procédure ouverte, qui ne constituent qu'environ $5,5\%$ du volume des marchés, concentrent à eux seuls un peu plus de 60% des dépenses.

Type de marché	# marchés	Montant global
Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	91	691.605,86 €
Procédure concurrentielle avec négociation	1	184.727,98 €
Procédure négociée directe avec publication préalable	3	345.746,96 €
Procédure négociée sans publication préalable	11	540.229,67 €
Procédure ouverte	6	2.810.565,90 €
Total	112	4.572.876,37 €

Part relative des marchés par type de procédure



Distribution des montants engagés par type de procédure



Le tableau détaillé des différents marchés sur la période du 01/10/2024 au 20/10/2025 est consultable en annexe 1 p. 145.

CHAPITRE 3

CADRE DE VIE

1. URBANISME

1.1. PRÉSENTATION

Au sein du département Cadre de Vie, le service de l'Urbanisme a pour mission de fournir les informations utiles aux auteurs de projets et aux demandeurs (tels les notaires, architectes, particuliers...), de gérer au niveau communal les dossiers de permis d'urbanisme (y compris pour l'implantation d'un commerce), permis d'urbanisation, de gérer les outils d'aménagement du territoire, ou encore de gérer les infractions en matière d'urbanisme.

Pour mener à bien ces missions, le service est composé de :

- 1 chef de service,
- 1 conseiller en aménagement,
- 1 architecte,
- 1 géomètre-expert immobilier,
- 5 agents administratifs.

1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.2.1. Données concernant la superficie au 01/01/2024

Contenance cadastrée :

- Imposable : 9.860 ha 30 a 15 ca
- Non imposable : 39 ha 56 a 02 ca
- Total : 9.899 ha 86 a 17 ca

Contenance non cadastrée : 422 ha 22 a 71 ca

Contenance globale : 10.322 ha 08 a 88 ca

1.2.2. Revenu cadastral péréquaté au 01/01/2025

	GLOBAL	IMPOSABLE
bâti	7.466.567	7.145.676
non bâti	593.227	589.718
outillage	1.762.169	513.025
TOTAL	9.821.193	8.248.419

1.2.3. Aménagement du territoire

Le Code de développement territorial (CoDT) en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017 a modifié l'appellation des documents planologiques repris sous le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (CWATUP) :

- Le schéma de structure communal est devenu le schéma de développement communal (SDC),
- Les plan particulier d'aménagement (PPA) et plan communal d'aménagement (PCA) deviennent des schémas d'orientation locaux (SOL).

1.2.3.1. Plan de secteur

Le plan de secteur est un outil réglementaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme régional qui organise l'espace territorial wallon et en définit les différentes affectations afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. Il est divisé en zones destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, de loisirs, d'activité économique...) et en zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières, espaces verts...).

Le plan de secteur qui concerne le territoire de la commune d'Eghezée a été approuvé par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 14 mai 1986 (M.B. du 08.10.1986) à l'exception de l'ancienne commune de Noville-sur-Mehaigne dont le plan de secteur a été approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979.

1.2.3.2. Schéma d'orientation local (SOL)

Un schéma d'orientation local regroupe les différentes prescriptions et règles qui déterminent, pour une partie de la commune, la manière dont le territoire doit être aménagé.

C'est dans le SOL que l'on retrouve, par exemple, les informations concernant les hauteurs maximales à ne pas dépasser, ou la façon dont une construction doit s'implanter et s'intégrer dans l'espace.

Sur le territoire de la commune, on compte 6 SOL :

⇒ AISCHE-EN-REFAIL : 5 SOL

n°1 : Vieilahaut

n°2 : Centre

n°3 : Nachaux

n°4 : Solde

n°5 : Modificatif partiel (modifiant partiellement les SOL n°s 2, 2A, 3A, 4 et 4A)

Objectif : maintien d'un espace vert suffisant.

Dates d'approbations :

- 15.01.1963 par Arrêté Royal pour les SOL n°s 1, 2, 3 et 4.
- 14.03.1986 par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon pour le SOL n°5.

⇒ EGHEZÉE : 2 SOL

n°1 : SOL dérogatoire, rue de l'Angle, partiellement approuvé le 03.10.1997 par le Ministère de la Région Wallonne, en ce que les destinations admissibles dans le périmètre du SOL sont celles fixées par l'article 29 du CoDT.

Objectifs :

1. Autoriser la réaffectation du site de l'ancien domaine militaire d'Eghezée, en dérogeant au plan de secteur, puisque l'affectation militaire disparaît de facto.
2. Permettre l'utilisation des infrastructures existantes pour l'implantation d'activités économiques compatibles avec le voisinage et la création d'emplois dans un souci de gestion parcimonieuse du sol et des équipements existants.
3. Éviter que ces immeubles à proximité de zones d'habitat, de commerces et services, ne deviennent suite à un abandon prolongé, un chancre paysager, ou ne reçoivent une affectation future qui serait préjudiciable au bon aménagement de la Commune d'Eghezée.

4. Permettre à la Commune d'Eghezée de s'assurer la maîtrise du site afin d'éviter toute dégradation de celui-ci.
5. Suppléer au manque de terrain disponible en zone industrielle ou artisanale, le zoning d'Eghezée étant saturé par les infrastructures de l'industrie sucrière.

n°2 : SOL de Frocourt, en cours de procédure : décision du conseil communal du 22 mai 2025 adoptant le projet de schéma d'orientation local.

⇒ LONGCHAMPS

PCA simplifié n° 1 dit « râperie de Longchamps » adopté définitivement par le conseil communal d'Eghezée le 30/08/1999, approuvé par Monsieur le Ministre FORET le 22/12/1999.

Objectif :

La mise en œuvre de la zone d'aménagement différé à caractère industriel par le biais d'un plan communal d'aménagement simplifié, conformément à l'article 49 alinéa 2 du CWATUP adopté le 27 novembre 1997 vise à régulariser avant tout une situation existante de fait, qui a été entérinée juridiquement par la délivrance de permis de bâtir, en l'absence à l'époque de la délivrance de ces permis, d'un schéma directeur pour la zone étudiée.

Cette affectation répond à une nécessité pour la râperie de se conformer notamment aux normes européennes en matière de traitement des eaux. En outre, les bassins inscrits dans la zone d'aménagement différé à caractère industriel sont conformes à la destination future de cette zone, sont du même type que ceux existants en dehors de la zone d'aménagement différé et sont construits dans le prolongement de ces derniers. En conséquence, leur situation apparaît comme judicieuse et conforme aux dispositions du plan de secteur.

Les bassins de décantation doivent s'inscrire au sein du paysage ; il s'agit de réaliser essentiellement une intégration au cadre non bâti. Cette intégration sera créée par des plantations destinées à restructurer la végétation dans le paysage, notamment en fixant des zones et niveaux de cimes pour les plantations, niveaux destinés à éviter l'effet d'horizontalité et de continuité de celui-ci.

L'aménagement des bassins doit aussi constituer une opportunité pour augmenter la richesse faunistique et floristique de la zone. Il s'agit de choisir des espèces à tempérament héliophile à semi-héliophile, robuste et à croissance rapide, compatibles aux exigences microclimatiques, physiographiques et édaphiques compatibles avec les facteurs stationnels rencontrés à Longchamps et rejetant de souches.

Compte tenu des modifications du relief du sol et de la nature des terres décantées (principalement du limon et de l'argile), les terrains seront réaffectés, après utilisation en tant que bassins de décantation, en terres agricoles ou en zone d'espace vert.

1.2.3.3. Schéma de développement communal (S.D.C.)

Le schéma de structure communal a été adopté définitivement par le conseil communal du 22 octobre 2015. Dans son courrier du 24 mai 2016, le ministre de l'Aménagement du territoire, Carlo Di Antonio, a décidé de ne pas annuler la délibération du conseil communal du 22 octobre 2015 approuvant définitivement le schéma de structure communal.

La commune d'Eghezée, conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, a publié le 10 juin 2016 la décision du conseil communal datée du 22 octobre 2015, et ayant pour objet l'adoption définitive du schéma de structure communal de la commune d'Eghezée. Ce dernier est entré en vigueur 5 jours après la date de publication par affichage soit le 15 juin 2016.

Le schéma de développement communal est un instrument de la conception et de la planification du territoire communal. Le prescrit de l'article D.II.10 du CoDT en précise le contenu. Il est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire.

Un schéma n'a pas de valeur réglementaire, contrairement à un plan ou à un règlement. A valeur indicative, il constitue néanmoins la ligne de conduite que se donne la commune d'Eghezée et ce qu'est pour elle la notion de bon aménagement des lieux. Si elle s'écarte de cette ligne de conduite pour la délivrance ou le refus d'un permis d'urbanisme, elle devra se justifier à l'aide d'une motivation adéquate, faute de faire preuve d'arbitraire et de méconnaissance du principe d'égalité.

Pour faire face à l'évolution de son territoire, la commune d'Eghezée s'assigne des objectifs d'aménagement qui s'inscrivent dans une perspective à long terme. Le schéma de développement communal ainsi que les différents outils qui y sont liés y contribuent à leur mesure, mais ils ne sont pas les seuls à y concourir.

Hormis une présentation de la situation existante de la commune, le schéma de développement communal est avant tout un document qui précise les modes d'occupation du sol prévus par le plan de secteur.

Ses objectifs d'aménagement sont :

1. *Développer le village d'Eghezée comme polarité principale à l'échelle communale*
2. *Améliorer la mixité et la cohésion sociale*
3. *Renforcer l'identité rurale des villages*
4. *Encadrer le développement économique*
5. *Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine*
6. *Sensibiliser les acteurs du développement territorial de la Commune d'Eghezée*

Suite à l'entrée en vigueur du schéma de développement territorial (SDT), les objectifs et les options du schéma de développement communal doivent être revus afin de correspondre au SDT. La procédure a été entamée en 2025.

1.2.3.4. Zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.)

- ZACC « les Nozilles » à 5310 EGHEZEE et BOLINNE
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 28/10/2008
- ZACC « Tige Caton » à 5310 EGHEZEE
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 02/12/2010

1.2.3.5. Plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques (PASH)

Pour chaque sous-bassin hydrographique, un plan d'assainissement PASH fixe, dans les zones urbanisées, la manière dont l'assainissement est organisé.

La commune d'Eghezée est soumise au régime de trois PASH :

PASH	Date d'approbation du PASH par arrêté du G.W. du :	Partie de l'entité concernée
Dyle-Gette	10 novembre 2005	Une partie de Aische-en-Refail : - rue de la Quiétude - Station autoroutière E 411

Meuse amont et Oise	29 juin 2006	Les Boscailles : - rue du Bois - rue Baugniet
Meuse aval	04 mai 2006	Toute l'entité sauf exceptions ci-dessus

Selon l'endroit où l'on se trouve, le régime suivant est d'application :

- Assainissement collectif : il caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts débouchant vers une station d'épuration existante ou en projet ;
- Assainissement autonome : il caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement, l'épuration des eaux usées.

1.2.3.6. Monuments et sites classés

Le territoire de la commune d'Eghezée abrite plusieurs monuments et sites classés.

Objet du classement	Date de l'Arrêté
MONUMENTS	
Tour et nef de l'église St Germain à Saint Germain.	17.03.1949
Eglise St Martin de Harlue à Bolinne.	26.05.1975
Façades et toitures de la ferme de Monceau ainsi que le pavement de la cour, à Mehaigne.	26.06.1981
Ruines du château et la ferme adjacente à Aische-en-Refail, à savoir : La grange dans sa totalité avec sa charpente, les façades et toitures de tous les bâtiments de la ferme, la vieille tour du château, les murs de clôture, les pans de murailles du château, le pont d'accès à ce dernier, les paires de piliers qui jalonnent irrégulièrement la drève d'entrée, les façades et toitures du petit bâtiment (ancien fournil ou forge) qui se dresse à l'avant-gauche du porche gauche principal, à Aische-en-Refail.	26.04.1982
Totalité de la chapelle de la Croix-Monet ainsi que les façades et toitures de la maison du chapelain à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Façades et toitures tant des bâtiments que du porche de 1806 de la ferme sise route de la Hesbaye, 241 à Tavieres	13.04.1987
Totalité de la grange sise rue du Gros Chêne, 1 à Liernu.	07.10.1987
Francquenée – Chapelle Saint-Pierre (Façade et toiture)	14.09.1992
SITES	
Chêne séculaire à Liernu.	04.04.1939
Site formé par l'église St Germain, le cimetière et son mur de clôture à St Germain	17.03.1949
Ensemble formé par l'église St Martin de Harlue, le château, le presbytère, l'allée d'arbres menant du pont sur le ruisseau « La Marka » à l'entrée de l'église et du château et les terrains environnants à Bolinne.	26.05.1975
Ensemble formé par le château, la ferme et les terrains environnants à Aische-en-Refail	18.10.1977
Ensemble formé par la ferme du Monceau et les terrains environnants à Mehaigne.	26.06.1981
Ensemble formé par la chapelle de la Croix-Monet, la maison du chapelain et les terrains environnants à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Ensemble formé par la grange sise rue du Gros Chêne, 1 et les terrains environnants à Liernu.	07.10.1987

1.2.3.8. Lotissements (du 31/10/24 au 31/10/25)

Un lotissement est un terrain faisant l'objet d'un permis d'urbanisation : il est divisé en plusieurs parcelles et équipé en vue de créer de nouveaux lots à bâtir. Lorsqu'un lotissement est autorisé, les plans fixent la densité.

En 2025, seul 1 lotissement a été réalisé sur l'entité de Saint-Germain, duquel il résulte la création de 11 nouveaux lots à bâtir.

1.2.3.9. Permis d'urbanisme (du 01/11/2024 au 15/10/2025)

Un permis d'urbanisme est une autorisation accordée par l'autorité administrative (la commune, en principe, ou la Région, dans certains cas) qui permet d'effectuer des actes et/ou travaux tels que la construction ou la transformation d'un bâtiment, le changement de destination d'un immeuble, l'abattage d'arbres, la modification sensible du relief du sol, le placement d'une enseigne, la pose de panneaux photovoltaïques au sol...

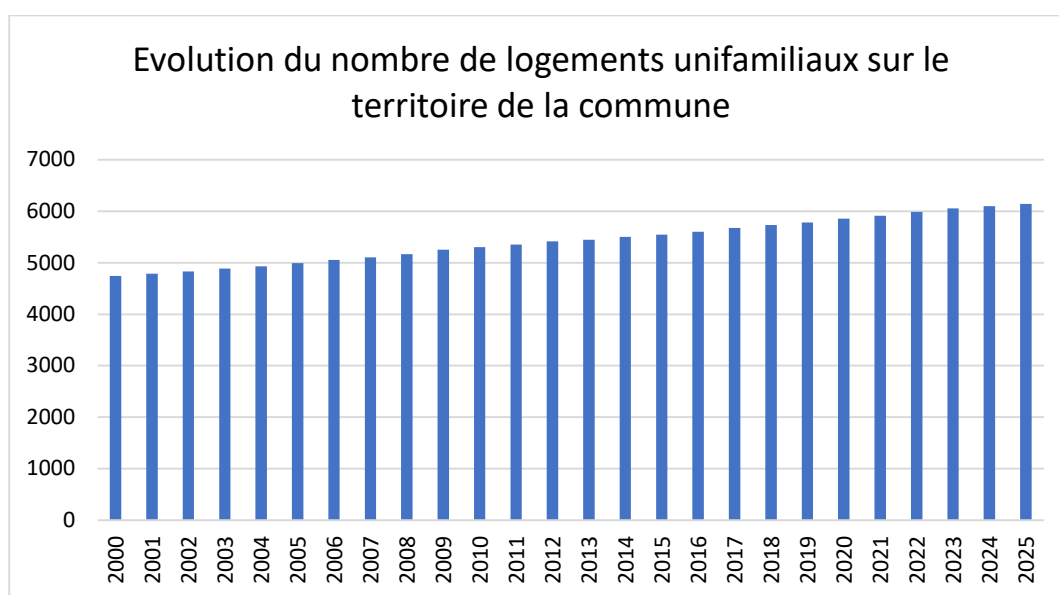
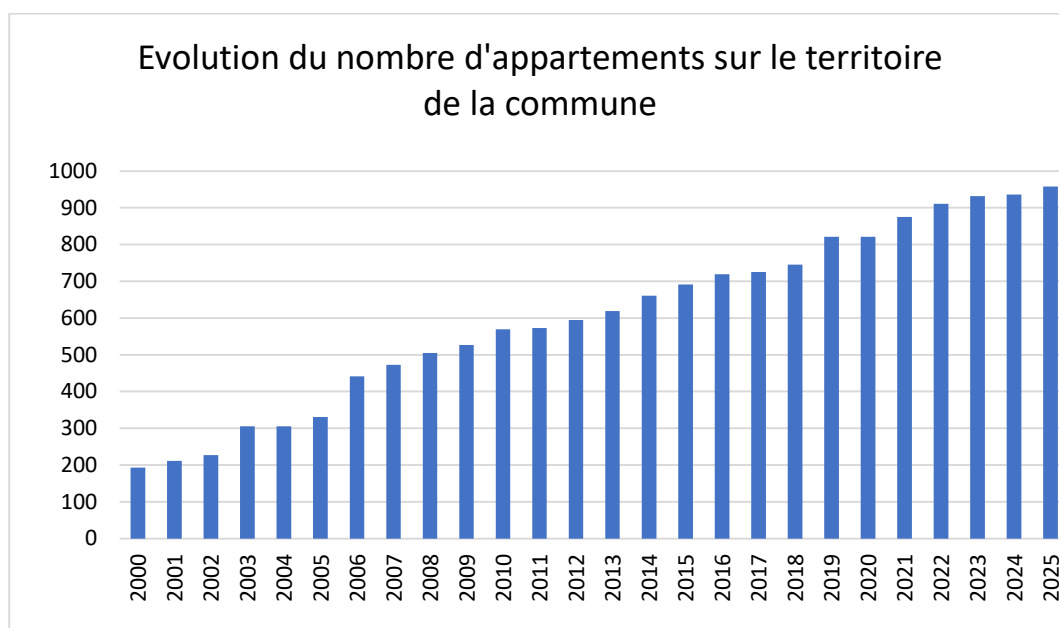
Les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme sont listés par le CoDT.

Le tableau suivant répertorie :

- le nombre global de demandes de permis traitées par le service ;
- le nombre de nouveaux logements créés suite à l'octroi de permis, qu'il s'agisse de maisons unifamiliales ou d'appartements (dans le cas d'immeubles à appartements ou d'habitations, 1 permis peut créer plusieurs nouveaux logements) ;
- le nombre de demandes de permis reçues pour des travaux autres que la création d'un nouveau logement (rénovation, extension, abattage d'arbres, dossiers abandonnés irrecevables et refusés...).

Entité	Demandes de permis traitées	Nouveaux logements	Autres
Eghezée	17	10	14
Aische-en-Refail	8	6	4
Bolinne	4	2	2
Boneffe	4	-	4
Branchon	2	-	2
Dhuy	10	4	7
Hanret	8	2	6
Leuze	32	11	28
Liernu	11	3	9
Longchamps	3	18	1
Mehaigne	7	-	7
Noville S/Mehaigne	10	-	10
St Germain	5	3	3
Taviers	11	2	9
Upigny	3	1	2
Warêt-la-Chaussée	8	-	8
TOTAL	143	62	115

1.2.3.10. Nombre de logements



Le tableau des nombres de logements (appartements et unifamiliaux) depuis 2000 est consultable en annexe 1, p. 172.

1.2.3.11. Voirie

L'ensemble viaire du territoire de la commune se répartit comme suit :

- voirie régionale : 72 Km
- voirie de la province : néant
- voirie communale de grande communication : 42 Km
- chemins de petite vicinalité : 223,277 Km
- chemins de remembrement : 105 Km

1.2.3.12. Cimetières

La commune d'Eghezée compte 23 cimetières, qui occupent une superficie cumulée de 4ha 74a 06ca.

2. MOBILITÉ

2.1. PRÉSENTATION

Les actions du service mobilité visent à permettre à tous les usagers (piétons, PMR, cyclistes, automobilistes) de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, et à induire l'adoption de modes de déplacement doux (à pied et à vélo) et l'usage de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Toutes ces actions sont réalisées par un conseiller en mobilité au sein du département Cadre de vie. Il est secondé par un agent à mi-temps.

2.2. ACTIVITÉS

2.2.1. Arrêté ministériel, Règlement complémentaire de circulation routière, Ordonnance de police

En fonction des demandes qui lui sont adressées (particuliers, services collaborateurs, entreprises, associations), le service mobilité est en charge de la rédaction d'actes administratifs qui permettront de concilier circulation, mobilité, police et sécurité.

Dans ce cadre, il collabore avec les services de secours (police, incendie), le TEC, le département 'Infrastructures et logistique' ainsi que la direction des routes de Namur, district de Spy.

Ordonnance de police	0
Arrêté ministériel RW	0
Règlement complémentaire de circulation	9

2.2.2. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

Le service mobilité coopère avec les différents services en charge de ces matières. En 2025, il a remis différents avis sur les projets qui lui ont été soumis, selon les matières :

Permission de voirie	3
Permis d'urbanisme	20
Permis d'urbanisation	4
Permis unique	1
Avant-projet	0

2.2.3. Transports en commun

Le service mobilité assure l'interface avec les différentes structures des transports en commun (arrêts de bus, accessibilité, stationnement vélo aux arrêts, abribus).

2.2.4. Signalisation verticale et horizontale (signaux et marquage routier)

Lors de mise en ordre de la signalisation ou d'un réaménagement, le service mobilité initie, conseille et accompagne le département 'Infrastructures et logistique'. L'objectif est de tendre vers une pratique cohérente, homogène et rationnelle lors de la mise en œuvre : on place les signaux utiles et nécessaires à la bonne place, et pour le reste le code de la route fait son œuvre !

En 2025, une soixantaine de signalements en matière de signalisation, provenant des citoyens ou d'agents, ont été relayés au service Voirie via l'application Bettersteet.

2.2.5. Circulation et règlementation

Le service mobilité centralise les différentes requêtes qui lui sont adressées en matière de circulation, stationnement, (ré)aménagement(s), signalisation, mobilier, ...

Il prépare et assure le suivi des divers points qui sont ensuite discutés dans le cadre du Comité consultatif de circulation routière qui se réunit en moyenne tous les trimestres et selon les besoins.

En 2025, une trentaine de situations ont été débattues.

2.2.6. Voirie régionale

Le service mobilité est l'intermédiaire pour les dossiers relatifs aux aménagements et/ou à la sécurisation des voiries régionales. Il collabore à cette fin avec les services de la direction des routes de Namur ainsi qu'avec la direction de la sécurité des infrastructures routières.

Une dizaine de requêtes ont été relayées auprès du SPW Mobilité Infrastructure, direction des routes de Namur.

2.2.7. Appels à projets

Les dossiers relatifs au Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY) ont été finalisés.

Certains dossiers qui concernent le Plan d'Investissement Communal (PIC), volet Voirie, et le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) sont finalisés.

Via ce programme subsidié, des trottoirs ont été réalisés à :

- Tavier (route de la Hesbaye et place de Tavier),
- Branchon (route de la Hesbaye),
- Aische-en-Refail (rue du Tilleul),
- Hanret (rue d'Hanret),
- Saint-Germain (rue du Stampia).

Des aménagements cyclables sont en cours de réalisation à Liernu, Saint-Germain et Mehaigne.

2.2.8. Plan communal de mobilité – actualisation

Adopté en février 2019.

2.2.9. Divers

- À la demande, mise à disposition de gilets de sécurité enfants dans le cadre d'activités scolaires ou parascolaires.
- Radar préventif mobile : réalisation d'une centaine de campagnes ponctuelles le long des voiries communales et régionales.
- Brevet du cycliste : initié durant l'année scolaire 2018-2019, à ce jour plus de 800 enfants ont pu bénéficier de cette action. Pour l'année scolaire 2024-2025, 8 classes (101 enfants) de 5^{ème} -6^{ème} primaire venant de 4 écoles différentes ont participé au projet proposé par l'ASBL Pro Vélo. L'année s'est clôturée par la fête du brevet/jeu de ville début juillet. En 2025-2026, 7 écoles (8 classes) y participeront.
- Deux départs « Testing Vélo à Assistance électrique » étaient programmés. Faute de participants, le second départ (09/2025) a été annulé.
- Des citoyens communal ont découvert ou approfondi leur connaissance en mécanique vélo en suivant l'un des trois modules proposés.
- Le projet de formation « Ma ville à vélo », destiné à proposer un coaching visant à rouler confortablement et en toute sécurité en ville, s'est tenu le 15 mai 2025.
- En collaboration avec le service communication, le service mobilité mène des actions de sensibilisation sur diverses thématiques (covoiturage, visibilité, stationnement, ...).
- Mybike, système de prévention contre le vol de vélo. La commune a adhéré à la convention. Ce qui lui permet de proposer le système directement à la population. Le service accompagne également les citoyens qui le souhaitent dans la démarche.
- Participation et contribution à la réflexion relative à la création d'un réseau cyclable structurant wallon en province de Namur, mis sur pied et piloté par le Service public de Wallonie, SPW Mobilité & Infrastructures, Direction de la Planification de la Mobilité.
- Organisation d'une journée dédiée à la mobilité active durant la semaine de la mobilité. Rendez-vous était donné le dimanche 21 septembre dans la cour du château de la Motte. Au programme : 7 balades vélo, une balade pédestre, formation parents-enfants et atelier check-up vélo par Provelo, lutte contre le vol (Mybike), animation POLLEC autour de la mobilité active, parcours d'agilité, animation pour les enfants (château gonflable et grimages)

3. ENVIRONNEMENT

Au sein du département Cadre de vie, le service environnement est chargé de traiter toutes les matières liées au développement durable sur le territoire d'Eghezée. Cela concerne entre autres l'établissement de permis d'environnement, la gestion des déchets ou encore l'organisation d'activités de sensibilisation auprès de la population.

Pour mener à bien toutes ces missions, le service est composé d'un chef de service, d'un éco-passeur, d'un conseiller en environnement et d'un agent administratif.

3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le permis d'environnement est une autorisation d'exploiter une activité qui comporte une ou plusieurs installations classées, c'est-à-dire des installations susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou le voisinage.

Le permis contient des conditions qui cadrent l'activité et permettent de limiter ou empêcher les nuisances sur l'environnement ou la sécurité du public.

Entre le 01/10/2024 et le 01/10/2025, le service environnement a traité un total de 8 dossiers de permis d'environnement soumis à autorisation de 2^{ème} classe :

- 2 pour l'exploitation de prises d'eau pour l'arrosage de cultures,
- 3 pour du stockage de matériel dans le cadre des chantiers temporaires de réfection du réseau routier,
- 1 pour le maintien en activité d'un car-wash,
- 1 pour le maintien en activité d'un manège,
- 1 pour le maintien en activité d'une piscine ouverte au public.

3.2. PERMIS UNIQUE

Afin de simplifier les démarches, quand un projet requiert à la fois un permis d'environnement et un permis d'urbanisme, un seul permis est nécessaire : le permis unique.

Entre le 01/10/2024 et le 01/10/2025, le service Environnement a traité un total de 3 dossiers de permis unique soumis à autorisation de 1^{ère} et de 2^{ème} classe :

- 1 pour la construction et l'exploitation d'un poulailler d'engraissement, une chèvrerie et d'un hangar agricole en extension d'une exploitation existante (classe 2),
- 2 pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien.

3.3. DÉCLARATIONS DE 3^{ÈME} CLASSE

Les déclarations environnementales concernent les activités ayant un faible impact sur l'homme, les animaux et leur environnement.

Elles sont réservées aux établissements de classe 3 et reprennent par exemple les citernes à mazout dès 3000 litres, les tanks à gaz ou encore les unités d'épuration individuelles.

Déclarations de 3^{ème} classe traitées du 01/10/2024 au 1/10/2025 :

Section	Dossiers
Citerne à mazout	54
Citerne à gaz	66
Exploitation agricole	5
Garage	3
Station d'épuration	4
Transformateur / Cabine électrique / Station-relais / Antenne / Poste de transformation	18
Installations techniques	3

Divers (piscine, car-wash, manège, prise d'eau, désamiantage...)	9
TOTAL :	162

3.4. ACTIONS ENTREPRISES

3.4.1. Journées wallonnes de l'eau

Cette année, les journées wallonnes de l'eau (JWE) se sont déroulées du 14 au 30 mars. L'élaboration des JWE s'est faite en partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA).

Deux balades guidées le long de la Mehaigne ont été proposées aux citoyens le samedi 15 mars matin et après-midi : le circuit permettait de découvrir la Mehaigne, sa forêt rivulaire, des traces de castor, un bassin d'orage, une peupleraie alluviale régulièrement inondée, ... une balade riche qui brasse de nombreuses thématiques propres aux cours d'eau. La guidance a été assurée par Samuel Vander Linden du Contrat de Rivière Meuse Aval.

De plus, 3 journées d'animations en classe sur le thème de la station d'épuration ou « Les secrets de rivières » ont eu lieu les 17, 18, 19 et 21 mars. Une septantaine d'élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire ont pu en bénéficier.

3.4.2. Participation à la semaine de l'Arbre 2025 – Journée du développement durable

L'opération « Un enfant- un arbre » a été reconduite pour la 6^{ème} année consécutive. Il s'agit d'offrir un arbre aux parents des enfants nés en 2024.

Les arbres proposés sont des fruitiers moyenne et basse tige, ainsi que des petits fruitiers, permettant à ceux qui n'ont pas l'espace de choisir une essence adaptée. Au total, les parents de 63 enfants ont réservé un arbre.

Cette année, le thème des Journées du Développement Durable est « Les insectes font le buzz ! ».

Suite aux travaux en cours au Centre culturel, l'organisation de l'édition 2025 a dû être revue.

N'ayant pas trouvé de salle convenant pour l'organisation des traditionnelles quatre animations aux écoles, il a fallu réduire à deux animations. Les animations de 2024 ayant été réservées aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire, ce sont donc les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaire qui ont pu en bénéficier cette année.

Les classes de P3 et P4, tous réseaux confondus, ont été invitées à participer à ces activités les 26, 27 et 28 novembre dans la salle L'Esderel, rue des Keutures à Leuze.

Les activités proposées étaient les suivantes :

- Animation « Hôtel à insectes » par l'asbl La Spirale (BEP),
- Animation de l'asbl Cap Sciences sur les pollinisateurs.

Au total, 8 classes ont bénéficié de ces animations, soit 130 enfants.

Cette année, la fête du Développement durable s'est tenue dans la salle des mariages de l'administration, le samedi 29 novembre 2025 de 9h à 13h. L'espace étant plus restreint qu'habituellement, il a fallu renoncer au marché des producteurs locaux ainsi qu'aux petits déjeuners locaux et équitables.

La distribution des arbres a été maintenue et les stands des associations thématiques étaient présents pour informer et sensibiliser les visiteurs. Une animation « Hôtel à insectes, donnée par l'asbl La Spirale (BEP) était également proposée de 10h à 11h30 sur base d'une inscription préalable.

3.4.3. Participation aux projets des contrats de rivières

Un contrat de rivière vise à préserver un environnement de qualité et restaurer les fonctions premières de la rivière. La Commune d'Eghezée est concernée par deux contrats de rivière :

⇒ Sur le bassin versant de la Meuse aval (Mehaigne) : Le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA)

L'entité d'Eghezée fait partie des douze communes ayant adhéré au contrat de rivière sur le bassin hydrographique de la Mehaigne. Plus ou moins 14.700 habitants sont concernés par ce projet.

Cette année, le nouveau programme d'actions pour la période 2026-2028 a été validé, dont voici les principales :

- Réaliser un cadastre des bâtiments publics (en matière de traitement des eaux usées ;
- Inscrire les préposés au nettoyage de la commune et leur responsable à la formation sur l'impact des produits d'entretien sur leur santé et l'environnement proposée par le CRMA ;
- Envoyer un courrier personnalisé aux riverains utilisant des produits phytosanitaires de façon non conforme à la réglementation en vigueur, dans un but d'information, puis, en l'absence d'évolution positive, faire intervenir l'autorité compétente ;
- Réaliser des projets de lutte contre les inondations (et coulées boueuses) encodés dans l'application PARIS, dans le cadre du droit de tirage inondations ;
- Envisager l'octroi d'une prime communale pour l'acquisition de protections individuelles pour les habitations fréquemment impactées par les inondations ;
- Implémenter un Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention (PPUI) adapté aux risques d'inondations dans le **Plan général d'urgence** en adaptant le canevas proposé par le CRMA ;
- Réaliser le cadastre des bâtiments publics, envisager leur déconnection du réseau d'assainissement et mettre en place une gestion différenciée des eaux pluviales : installation de citernes de récolte d'eau de pluie à ajutage adéquatement dimensionnées, valorisation, infiltration, ...
- Mettre en œuvre des mesures de lutte contre le gaspillage d'eau dans les bâtiments publics ;
- Sensibiliser les citoyens aux bons gestes à adopter pour économiser la ressource en eau en période de sécheresse ;
- Poursuivre la sensibilisation de différents publics (communes, écoles, privés...) à la problématique des espèces exotiques envahissantes (faune et flore) ;
- Contribuer à la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques pouvant rendre des services écosystémiques par l'acquisition, le préfinancement ou la réponse aux appels à projets de la fiche 355 du plan stratégique PAC ;
- Assurer la sensibilisation des différents publics (monde agricole, professionnels et habitants) à la gestion différenciée des cours d'eau (gestion de la végétation, des embâcles en zone naturelle, ...) ;
- Envoyer un courrier de sensibilisation personnalisé aux riverains entreposant ou incinérant leurs déchets verts et tontes de pelouse en crête de berge ;

- Organiser le nettoyage de cours d'eau (Services communaux, BeWapp, unités Scouts, Été solidaire...);
- Planifier la vérification de l'état de dégradation des ouvrages repris à l'inventaire des CR, et le cas échéant les travaux nécessaires.

3.4.4. Natura 2000

Le programme Natura 2000 est un vaste réseau européen qui, selon les normes propres à chaque état de l'Union, va s'attacher à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent, leur permettant de se développer harmonieusement. Des zones ont donc été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs.

La Commune d'Eghezée fait partie du Comité de gestion du site Natura 2000 des Etangs de Boneffe, d'une superficie de 6 ha et dont la Fondation Roi Baudouin a fait l'acquisition en 2016.

3.4.5. Sites de grand intérêt biologique

Les sites de grand intérêt biologique (SGIB) représentent le cœur des réseaux écologiques d'un territoire. Ils abritent des populations d'espèces et des biotopes protégés, rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation. Véritables noyaux de biodiversité, ils sont indispensables pour organiser l'ossature du réseau écologique et pour établir les bases d'une politique volontariste de conservation de la nature.

Réalisé par des naturalistes, ces inventaires ont été rassemblés, structurés et réorganisés dans la base de données SGIB de l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats. Cependant, la base de données est loin d'être exhaustive car elle ne résulte pas d'un inventaire systématique du territoire.

La commune d'Eghezée comporte 7 SGIB :

- Les décanteurs de la râperie de Longchamps,
- Les Mottes – Warichet du Moulin à Tavers,
- Les étangs de Boneffe,
- Le ruisseau de la Batterie à Hanret,
- Le site du Vieux Nachau à Aische-en-Refail,
- Propriété Isaac sur les ruisseaux de Montigny et de Seron sur Eghezée (8,58ha à Hanret) et Fernelmont (5,67 ha sur Forville et 5,66 ha sur Cortil-Wodon),
- Le Fond des Nues sur Eghezée (Aische-en-Refail et Liernu) et Gembloux (Grand-Leez).

3.4.6. Arbres remarquables

Suivant la liste des arbres et haies remarquables (arrêté ministériel du 26 janvier 2022), la commune d'Eghezée compte, sur son domaine, 12 sites répartis comme suit :

	Arbre	Nom vernaculaire	Localisation
1	FAGUS SYLVATICA PURPUREA 1 sujet	Hêtre pourpre	Dhuy Place de Dhuy
23	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Dhuy Ecole du Châtaignier (primaire et maternelle)

3	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Hanret rue D'Zimont
4	TILIA EUROPEA 1 sujet	Tilleul de Hollande	Leuze route des Six frères – Chapelle
5	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Liernu rue du Gros Chêne, 4 (Musée Li Tchafiau)
6	QUERCUS ROBUR 1 sujet « Le Gros Chêne »	Chêne pédonculé	Liernu rue du Gros Chêne
7	TILIA PLATYPHYLLOS 1 sujet	Tilleul à grandes feuilles	Liernu rue du Gros Chêne
8	TILIA PLATYPHYLLOS 18 sujets	Tilleul à grandes feuilles	Longchamps place de Longchamps
9	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Mehaigne A côté de l'église – place de Mehaigne
10	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Taviers Ecole du Sacré - Coeur Derrière le préau
11	PLATANUS ACERIFOLIA 1 sujet	Platane commun	Upigny place d'Upigny – à côté de l'église
12	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Upigny rue du Chêne à l'Image

3.4.7. Gestion des eaux

Dans le cadre du droit de tirage 2022-2027, la commune d'Eghezée a désigné le bureau d'étude SHER pour réaliser une étude hydrologique permettant d'identifier les travaux à réaliser pour diminuer les risques d'inondations par débordement des cours d'eau. La mission de SHER s'est conclue en septembre 2024 par la remise de 7 avant-projets portant sur les principaux travaux prioritaires à envisager.

Des fiches-projets concernant ces projets ainsi que plusieurs projets de mesures à prendre pour limiter le risque d'inondation par ruissellement ont été introduit auprès du SPW-ARNE-DES pour avis concernant leur éligibilité dans le cadre du financement par les subsides du droit de tirage « risque d'inondation – PGRI 2022-2027 ». Leur recevabilité a été confirmée par le SPW ARNE début novembre.

Il reste à présent à rédiger le rapport formel reprenant les projets que la commune souhaite soumettre pour l'utilisation du droit de tirage et à le transmettre au SPW pour le 31 décembre 2024 au plus tard.

En 2025, les premiers contacts ont été pris avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par une partie des projets d'aménagement.

3.4.8. Agenda 21

Depuis le 1^{er} février 2010, la commune dispose d'un AGENDA 21.

Les membres actuels ont été désignés par le conseil communal d'avril 2025.

L'AGENDA 21 est un conseil du développement durable et a principalement pour objet :

- De proposer aux autorités communales des mesures ou projets susceptibles de favoriser le développement durable ;

- De réfléchir à l'évolution des idées et des principes susceptibles de trouver une application au niveau de la commune en matière de développement durable.

À la suite du renouvellement des membres en début d'année, le programme de l'Agenda 21 est en pleine révision : plusieurs fiches-actions sont réorientées ou en cours d'actualisation, et les priorités doivent encore être discutées lors de la prochaine réunion qui est prévue en décembre 2025.

Durant la période s'étalant du 1^{er} octobre 2024 au 31 octobre 2025, les membres de l'Agenda 21 se sont réunis 9 fois.

Comme chaque année, ils se sont investis dans l'organisation des journées du développement durable, tant au niveau de la préparation que de l'installation et de la tenue d'un stand. Ils ont également remis à jour la fiche « Le développement durable vu par les jeunes » et préparé le règlement d'un concours visant à récompenser les initiatives prises par les jeunes en faveur l'environnement et du développement durable. La première édition de ce concours devrait être lancée pour le 1^{er} septembre 2026.

La rédaction de la fiche « Développement du maillage écologique » a été finalisée. Les membres de l'Agenda 21 doivent encore décider de la manière de la mettre en œuvre.

3.4.9. Opération BE WAPP

L'administration communale a organisé deux événements en lien avec le Grand nettoyage, qui s'est déroulé du 20 au 23 mars 2025.

L'après-midi du 20 mars, une équipe de volontaires de l'administration communale a collecté les déchets dans Eghezée. Les matinées du jeudi 20 et du vendredi 21, les élèves de primaire ou maternelle de 4 écoles de la commune ont participé au grand nettoyage de printemps en nettoyant les rues voisines de leurs écoles.

3.4.10. Opération de développement rural

En novembre 2016 la procédure de mise en œuvre d'un PCDR (Plan communal de développement rural) a été lancée pour notre commune. La Fondation rurale de Wallonie a été chargée d'accompagner le PCDR.

La rédaction du projet de PCDR a été confiée à l'ICEDD (Institut de conseil et d'études en développement durable). Les info-consultations dans les seize villages de l'entité se sont déroulées d'avril à juin 2019.

La CLDR (Commission locale de développement durable) a été mise en place en novembre 2020. Suite aux élections communales d'octobre 2024, la composition des membres de la CLDR a été réactualisée en 2025 (modification du quart communal et lancement d'un appel à candidatures au sein de la population).

Entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025, 3 réunions de la CLDR ont été organisées, dont une réunion CLDR/Agenda 21/CCATM/GAL Meuse@campagnes.

A ce jour, trois conventions de faisabilité ont été acceptées et signées par la ministre de l'Environnement avant les élections régionales de 2024 :

- Fiche 1.1. Liaisons cyclables entre Warêt-la-Chaussée et Eghezée : approuvée en juillet 2023, elle a été mise en stand-by dans l'attente d'informations du SPW- Direction du développement rurale. L'étude préalable du projet (avant-projet, détails techniques et budgétisation) devrait pouvoir être prochainement finalisée en vue de la demande d'une convention réalisation.

- Fiche 2.7. Aménagement du quartier de la gare : approuvée en décembre 2024. Ce projet complète les aménagements prévus dans le cadre de l'octroi d'un subside européen FEDER à la commune d'Eghezée pour l'aménagement de la rue de la Gare.
- Fiche « 1.13. Aménagement de l'espace du Baty de Branchon » : acceptée en mai 2024. L'étude préalable du projet a eu lieu et l'avant-projet a été présenté aux habitants lors d'une réunion citoyenne le 22 avril 2025. La demande de permis d'urbanisme a été déposée à la Région wallonne le 30 septembre. Elle est à l'examen du fonctionnaire délégué.

3.4.11. Travaux de restauration des milieux sur le site du Vieux Nachau

Suite à l'obtention de subsides BiodiverCité 2023, un tronçon de 76 mètres de caillebotis a été placé en février 2025 sur une partie particulièrement sensible du sentier du Nachau. L'objection à moyen terme est de prolonger le caillebotis sur toute la zone sensible.

Un entretien participatif de la roselière du Vieux Nachau a été organisé en collaboration avec le GAL Meuse@Campagnes le samedi 6 septembre 2025. Il s'agissait d'exporter les fauches de la partie coupée par les ouvriers communaux la semaine précédente. Le reste de la roselière a été fauché par le service Espaces verts durant la seconde partie du mois de septembre.

3.4.12. La stérilisation des chats errants

La stérilisation des chats errants demeure une action prioritaire pour limiter leur prolifération et améliorer leur qualité de vie. Cette démarche vise également à réduire les nuisances sur le territoire tout en assurant une cohabitation harmonieuse entre les animaux et les habitants. Du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} octobre 2025, 54 chats errants ont été stérilisés, puis relâchés sur leur lieu de vie.

3.4.13 Nuit de l'obscurité

L'objectif des « Nuits de l'Obscurité » est de sensibiliser le grand public à la problématique de la pollution lumineuse et à son impact direct sur la faune, la flore, l'économie d'énergie et la qualité des observations astronomiques.

Cette année, la date officielle de l'événement était fixée le 11 octobre 2025, mais la Commune a choisi d'organiser sa propre Nuit de l'Obscurité le samedi 18 octobre 2025.

Dans ce cadre, deux activités ont été proposées aux citoyens :

1. Le spectacle « La lumière broie du noir », présenté par l'asbl Écoscénique ;
2. Une balade guidée nocturne le long du Nachau, animée par un bénévole du pôle Plecotus de Natagriwal.

Par ailleurs, l'éclairage public de trois rues du village d'Aische-en-Refail a été éteint pour l'occasion.

3.4.14 Conférence sur « l'accueil de la petite faune dans son jardin », et visite d'un jardin exemplaire

Le samedi 27 septembre 2025, le service Environnement a organisé une après-midi sur le thème de l'accueil de la petite faune dans les jardins.

À cette occasion, une conférence a été donnée par l'asbl Adalia, suivie de la visite du jardin d'une citoyenne, labellisé « Jardin Nature » par Natagriwal.

Plusieurs partenaires ont également apporté leur soutien à l'événement, à savoir le CREAVES de Perwez, Leuze Calyptus et la Fondation Rurale de Wallonie.

3.4.15 Eradication des nids de frelons asiatiques sur l'entité d'Eghezée

Le frelon asiatique représente aujourd'hui une véritable menace pour la biodiversité, en raison de sa prédation sur les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ainsi que des risques qu'il peut poser pour la sécurité publique.

Depuis 2024, la Commune d'Eghezée collabore avec une entreprise spécialisée chargée d'éradiquer les nids de frelons asiatiques tant sur le domaine public que sur le domaine privé.

Pour l'année 2025, une septantaine d'interventions avaient déjà été réalisées à la fin du mois d'octobre, alors que la saison n'était pas encore terminée.

3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS

3.5.1. Statistiques énergie et logements

Un total de 182 logements sont répartis sur la commune afin de répondre à des besoins sociaux.

Logements d'utilité publique de la Joie du Foyer SRL = 122

Type de logement	Nbre	Adresse
Maisons	98	« Cité du Bocage » Rue du Bocage Eghezée
Appartements	24	Site de « La Pavée » Route d'Andenne Eghezée

Logements mis en gestion à l'AIS « Un toit pour tous » par des propriétaires privés ou publics = 53

Type de logement	Nbre	Adresse	Typologie	Type de propriétaire
Appartements	4	Route des Six Frères Dhuy	Logement d'utilité publique	Privé
Appartements	2	Rue du Four Eghezée	Logement d'utilité publique	Privé
Maison	1	Rue de Rhion Leuze	Logement d'utilité publique	Privé
Appartements	2	Chaussée de Louvain Eghezée	Logement d'utilité publique	Privé
Appartements	31	Résidence « THEMIS » Chaussée de Louvain 115 Eghezée	Logement d'utilité publique	Privé
Maison	1	Route de la Hesbaye Noville-sur-Mehaigne	Logement d'utilité publique	Privé
Appartements	4	Rue Tige Caton Eghezée	Logements tremplins	Privé
Maison	1	Rue Adolphe Doneux Bolinne	Logement d'utilité publique	Privé

Appartements	6	Rue de la Sacristie Noville-sur-Mehaigne	Logement d'utilité publique	Public (commune)
Maison	1	Rue Marcel Hubert Longchamps	Logement d'utilité publique	Privé

Logements appartenant à l'Administration communale et mis en gestion au CPAS = 6

Type de logement	Nbre	Adresse	Typologie
Appartement	1	Rue de la gare, 5 Eghezée	Logement de transit
Appartements	4	Rue de Noville, 11 Noville-sur-Mehaigne	Logements de dépannage
Appartement	1 PMR	Place d'Upigny, 28 Upigny	Logement de transit

Autre logement d'utilité publique présent sur le territoire = 1

Type de logement	Nbre	Adresse	Typologie
Maison	1	« Cité du Bocage » Rue du Bocage Eghezée	Logement de dépannage pris en gestion par le CPAS auprès de la Joie du Foyer (possibilité créée dans le cadre du Code Wallon de l'Habitat Durable)

3.5.2. Permanences logement

Le guichet logement a été sollicité (uniquement sur rendez-vous) aux dates suivantes :

Date	13/01	3/02	10/03	7/04	12/05	2/06	7/07	1/09	6/10	3/11	8/12
Nombre demandes	2	4	4	2	2	2	8	2	4	2	Non connu

Le citoyen peut prendre rendez-vous pour les cas suivants :

- S'il est locataire et souhaite faire une demande de logement d'utilité publique ;
- S'il est propriétaire et que ce dernier souhaite se défaire de la gestion de son bien en percevant un loyer ;
- S'il s'interroge sur ses droits et obligations relatifs à son statut de propriétaire ou de locataire.

3.5.3. Demandes de prime énergie

Il existe 4 types de demande de prime énergie sur la commune :

	Audit énergétique	Isolation toiture	Chauffe-eaux solaires	Citerne à eau de pluie
Demandes	17	12	5	6
Demandes recevables	23 (dont 7 de 2024)	6	0	1
Montant global octroyé	4.261,96€	5.938,22€	-	500€

La prime Audit est celle qui rencontre le plus de succès, suivie de la prime isolation toiture. La différence entre le nombre de primes « isolation toiture » demandées et celles effectivement octroyées s'explique par le mode de calcul de la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) : le montant de la prime est établi sur la base de l'audit et non de la facture réelle. Dès lors, il s'avère que les demandeurs reçoivent souvent plus de primes que le montant réellement payé sur le poste « isolation ». En vertu de l'article 10 du Règlement communal fixant l'octroi d'une prime pour l'isolation de la toiture d'une habitation¹, il n'est alors plus possible d'accorder une surprime communale.

En ce qui concerne la prime « chauffe-eau solaire », les demandeurs confondent la pompe à chaleur pour eau chaude sanitaire avec le chauffe-eau solaire, lequel désigne uniquement les systèmes de chauffe-eau solaire avec panneaux thermiques et non ceux couplés à des panneaux photovoltaïques. Cette confusion entraîne des demandes qui ne répondent pas aux conditions d'octroi, et qui doivent dès lors être refusées.

Pour les citernes à eau de pluie, nous demandons que les citernes soient équipées d'une fonction de récupération et d'une fonction de temporisation. La plupart des demandes refusées ne comprennent que des citernes avec une fonction de récupération uniquement pour des bâtiments existants.

3.5.4. Actions du Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)

À la suite de l'adhésion de la Commune en 2015 à la Convention des Maires, par laquelle les adhérents s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à planifier des mesures d'adaptation au changement climatique, un PAEDC a été défini.

Dans ce cadre, le Coordinateur POLLEC est la personne qui va aider la Commune à atteindre les objectifs fixés par le PAEDC.

Pour ce faire, il peut s'appuyer sur :

- L'équipe climat : groupe opérationnel interne à la commune, dont les membres proviennent de tous les services communaux, et dont le rôle est de mettre concrètement en œuvre les actions du PAEDC au quotidien ;
- Le comité de pilotage externe : groupe d'acteurs *hors de l'administration communale* qui apporte un regard élargi, indépendant ou spécialisé sur la stratégie énergie-climat de la commune (citoyens, acteurs économiques locaux, experts en énergie, ...).

Une nouvelle coordinatrice POLLEC est entrée en fonction le 6 janvier 2025.

Cette année, elle a relancé l'Equipe Climat interne et le Comité de Pilotage externe (COPIL).

Nombre de réunions de l'Equipe Climat interne : 6

Nombre de réunion COPIL : 1

Actions :

6 actions prioritaires du PAEDC à réaliser avant fin 2026 dans le cadre du subside POLLEC 22 :

¹ Extrait du Règlement communal fixant l'octroi d'une prime pour l'isolation de la toiture d'une habitation : « Article 10 – Le cumul avec toute autre subvention est autorisé dans la mesure où le montant perçu n'excède pas 100 % du montant total TVAC de l'investissement. Dans le cas de cumul avec toute autre subvention créant un dépassement de ce seuil, le dossier est rendu non éligible à la prime communale pour la partie qui excède les 100 % du montant. »

Titre de l'action	Etat d'avancement
Créer une "Boîte à outils pour une habitation zéro carbone"	En cours
Organiser des séances d'informations sur chantier et des séances académiques	En cours
Réduire de 20% la consommation en carburant des véhicules communaux	A faire
Réduire la consommation énergétique grâce à des changements de comportement	En cours
Mettre en place un système de primes pour l'installation de citernes de récupération d'eau de pluie dans des bâtiments existants	Réalisé
Lutter contre les problèmes liés à l'eau : inondation, coulées boueuses, déchets, entraves... création d'une cartographie et aménagement d'infrastructures visant à limiter les risques	En cours

Conférences organisées :

Date	Sujet	Orateurs	Nombre de participants
20/05	Panneaux Photovoltaïque + batteries	Le GAL et la Ceinture énergétique Namuroise (CEN)	55
05/06	Compteurs communicants et décrochage des onduleurs	ORES	60
02/09	Rénovation énergétique et systèmes de primes	Pari Energie /Guichet énergie de Perwez et La commune d'Eghezée	25
11/10	Les éco-matériaux/matériaux biosourcés + visite d'un chantier	Cluster Eco-construction/ la commune d'Eghezée	6
06/11	Les systèmes de chauffages renouvelables	Professeur Hauglustaine de l'ULg et l'asbl Valbiom	27 inscrits en date du 20/10/2025
02/12	Atelier (15 pers) : réduction de sa facture énergétique	La CEN	15

CHAPITRE 4

PATRIMOINE

1. PRÉSENTATION

Le service est responsable de la gestion du patrimoine communal.

En pratique cela recouvre :

- La gestion des biens communaux et fabriques d'église,
- Le suivi des subsides,
- La vérification des impositions urbanistiques des particuliers,
- La vérification des raccordements à l'égout des particuliers.

Afin d'assurer ces missions, le service est composé d'un chef de service (pour les départements Patrimoine et Infrastructures et logistique) et de 4 agents techniques.

2. RÉALISATIONS DE 2025

2.1. ADMINISTRATIF

- Réunions avec les pouvoirs subsidiaires et suivi : PIC, PIMACI, PPT, Infraspport, UREBA, Plan Cigogne, FWB, etc.,
- Dessin de projets (place, parking, voirie, petits aménagements, cours d'école),
- Petits permis d'urbanisme,
- Rédaction de cahiers des charges de fourniture et de service,
- Analyse des métrés des bureaux d'étude,
- Comparaison des offres et rapport,
- Suivi budgétaire,
- Réunions avec les bureaux d'étude voiries et impétrants, à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- Réunions avec les bureaux d'architecture à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- En lien avec les voiries :
 - Gestion Powalco des projets (plateforme de gestion des travaux d'impétrants) : la commune autorise ou non l'ouverture du domaine public dans le cadre de divers travaux sur les impétrants (raccordements, réparation de réseau, extension de réseaux...) ;
 - ⇒ Dossiers instructions +/- 70
 - ⇒ Chantier en information +/- 200
 - Demande de raccordement d'égout et vérification ;
 - ⇒ Rapports de voirie +/- 140
 - ⇒ Visites d'informations +/- 50
 - ⇒ Vérifications raccordements +/- 40
 - Impositions urbanistiques : dans le cadre de travaux de construction/implantation (immeuble, lotissement ...) la commune peut imposer des aménagements ;
 - ⇒ Avis +/- 10
 - ⇒ Réunion d'avant-projet +/- 15
 - ⇒ Réunion pré-PU +/- 10
 - ⇒ Vérifications impositions +/- 10
 - Entretien égouts : entretien du réseau d'égouts publics
 - ⇒ Ratification convention Curage/Cadastre via « AGREA »

- ⇒ Proposition de prévoir une ligne « curage/endoscopie égout » au budget 2024
- ⇒ Proposition de prévoir une ligne « travaux d'entretien/réparation égouttage » au budget 2026
- ⇒ Prévision d'un plan d'entretien en collaboration avec l'INASEP.

2.2. PROJETS EN COURS D'ÉTUDE - VOIRIES

- Baty de Branchon
 - Suivi étude avant-projet
 - Suivi étude permis d'urbanisme
 - Introduction permis d'urbanisme
- Liaisons cyclables
 - Suivi avant-projet
- Rue de la Brasserie
 - Suivi étude avant-projet et validation
 - Suivi étude projet
- Rue de Francquenée
 - Suivi étude avant-projet
- Rue du Tombois
 - Suivi étude avant-projet
- Rue du Basse de Clerc
 - Suivi étude avant-projet
- Rue du Chêne à l'Image
 - Suivi étude avant-projet
- Rue du Parc
 - Suivi étude avant-projet
 - Suivi étude projet
 - Suivi attribution

Cadastre des voiries

- Suivi de l'adhésion à la centrale d'achat de GIGWAL
- Suivi bon de commande
- Réunion de démarrage

2.3. PROJETS EN COURS D'ÉTUDES - BÂTIMENTS

- Réflexion sur l'aménagement et la rénovation de la maison Madeleine Debouche rue de la Gare.

2025/004 - Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de la cuisine de la salle communale de St-Germain

- Suivi marché de service
- Concertation avec gestionnaire de la salle
- Suivi avant -projet

20210076 - Extension du centre sportif - rénovation + parking- construction de l'extension et du nouveau parking

- CCH marché de travaux
- En attente de subsides

20230137 - Projet FROCOURT > Réalisation du SOL

- CCH service au BEP come représentant du MO
- CCH service d’auteur de projet à C² Project

20240076 - EC1 - Désignation auteur de projet pour école de Liernu

- CCH service
- Demande de subside à la FWB – Plan d’investissement exceptionnel (PIE)

2024/0029 – Nouveau bâtiment du DIL

- CCH service (BEP)
- Programmation des besoins du bâtiment

2.4. SUR LE TERRAIN

- Cibler les problèmes techniques et proposer des solutions pour les bâtiments communaux,
- Réunions de concertation avec les échevins concernés,
- Mesurages sur place,
- En lien avec les voiries :
 - Gestion Powalco des projets,
 - Demande de raccordement à l’égout et vérification,
 - Réunions de chantier avec les bureaux d’études voiries,
- Suivi des travaux jusqu’aux réceptions provisoires et définitives, rédaction des PV de chantier et rapports,
- Gestion et suivi du patrimoine communal (suivi des entretiens des alarmes, ascenseurs...),
- Gestion des urgences (avis technique suite à un sinistre...).

2.5. BÂTIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNÉS EN 2025

Marchés de travaux - Voirie :

Travaux d’aménagement de trottoirs à Branchon– PIC 2019-2021 (2020/09) : Fin des travaux, réception provisoire réalisée

Aménagement de trottoirs : rue du Tilleul à Aische-en-Refail : Suivi des travaux.

Aménagement d’un axe cyclable à Aische-en-Refail – Rue des Acacias, Place d’Aische-en-Refail & rue Henri Tholomé – (2021-01) : Séance info riverains, Travaux réalisés, réception provisoire faite.

Aménagement d’un axe Cyclable à Mehaigne – Rue Renise remembrement, rue Renise & Chemin n°10 (2021-02) : Travaux réalisés, réception provisoire faite.

Aménagement d’un axe Cyclable à Mehaigne – Rue du Monceau, rue de Frise et rue de Millairy (2021-03) : Travaux réalisés, réception provisoire faite.

Aménagements à Mehaigne (Place de Mehaigne, rues du Monceau, de la Wagère, de Frise, de l’Epine, et Pierre Laurent) - PIC-PIMACI 2022-2024 : Travaux en cours et presque terminés

Aménagements à Hanret - Saint-Germain - Mehaigne - Liernu - PIC-PIMACI 2022-2024 - Investissements 13-14-21-22-24 - 2M23-153-154-155-156-157 : Travaux réalisés sur les Rues du Stampia et d’Hanret, Travaux pour les rues Haute Baive, Libut/Brasserie et Monceau à prévoir pour la fin de la saison betteravière.

Conception et réalisation d'une aire de jeux à Leuze : Suivi des levées de remarques de réception provisoire

Marchés de travaux – Bâtiments :

Taviers – Arbre qui est tombé sur le cimetière : Prise de contact avec l'AWAP

Art. 104/724-60 - Isolation plancher Château : CCh fourniture

2024/152 - Restauration du mur du cimetière de Dhuy : CCh marché de travaux, suivi de chantier, réception provisoire

20220092 - PIC - Cimetière de Hanret : Abandon convention n°1, CCH service convention n°2, abandon convention n°2, création CCH service convention n°3, en attente des subsides

20220092 - PIC - Cimetière de Branchon : Suivi marché de service, suivi marché de travaux, suivi de chantier

Aménagement de la salle de Les Boscailles : CCh marché de travaux en cours

Art. 124/724-60 - Salle de Aische-en-Refail - Remplacement de la chaudière : CCh marché de travaux en cours

Tr.749 bis -Travaux d'aménagement de la cour de récréation de l'école communale de Dhuy : approbation du procès-verbal de réception provisoire

PPT 2022 – Tr.708 - Rénovation des bâtiments de l'Académie de musique d'Hanret : Suivi CCH de travaux, réception provisoire

Tr.578 - 2024/NSM Infrasports - PISQ - Création d'une infrastructure sportive de quartier à Noville-sur-Mehaigne : Suivi des subsides, concertation participative, suivi CCH, attribution, suivi de chantier

2024/092 - Travaux d'aménagements à effectuer sur le site footballistique de Semrée (Lot1 : Aménagement d'un parking ; Lot 2 : Puits) : Suivi marché de service, réception provisoire

2024/098 - Remplacement des châssis du commissariat d'Eghezée : Suivi de travaux

2024/114 - Extension et rénovation de la crèche Les Capucines de Bolinne-Harlue : CCH de service, demande de subsides, suivi CCH de travaux, attribution en cours

2024/119 - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée - LOT A - Ventilation et rénovation de la chaufferie : CCH de travaux, suivi des subsides, suivi de chantier en cours

2025/070 - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée – LOT B - Installation solaire photovoltaïque et partie architecturale : Suivi CCH, suivi des subsides, suivi du chantier en cours

2024/119 - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée - LOT C - Remplacement de l'éclairage par un éclairage LED : CCH de travaux, suivi des subsides

2024/119 - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée - LOT D - Partie architecturale : CCH de travaux, suivi des subsides, suivi de chantier en cours

2024/160 - Entretien des toitures de plusieurs églises de la Commune : Suivi de chantier

2025/001 - Remplacement des châssis du commissariat de Police d'Eghezée : Suivi de chantier, réception provisoire

2025/012 - Ecole de Dhuy - Aménagement de la cour de récréation : Suivi de chantier, réception provisoire

2025/014 - Installation d'une détection incendie pour le centre de créativité Terre Franche : Suivi de chantier, réception provisoire

2025/016 - Presbytère de Leuze - Rénovation et isolation de la toiture + mur pignon : Suivi CCH

2025/022 - Hanret - Travaux de stabilité de l'église Saint Rémi : Suivi de chantier, réception provisoire

2025/023 - Branchon - Réparation de la structure du clocher de l'église : Suivi de chantier

2025/024 - Installation d'une aération mécanique à la cave de la crèche de Mehaigne : Suivi de chantier, réception provisoire

2025/025 - Fourniture et pose d'une bâche sur le bâtiment de la buvette du Football d'Eghezée : Suivi de chantier, réception provisoire

2025/031 - Remplacement de stores brise-soleil à l'annexe de l'Administration Communale d'Eghezée : Attribution

2025/042 - Ecole de Leuze - Placer un by-pass dans la fosse septique : CCH Travaux, suivi de chantier, réception provisoire

2025/055 - Installation d'un nouveau système de détection incendie pour les écoles communales de Liernu et d'Aische-en-Refail : CCH Travaux, suivi de chantier, réception provisoire

2025/057 - Extension et rénovation de la crèche Les Capucines de Bolinne-Harlue : Suivi des subsides, suivi marché de travaux, attribution

2025/059 - Fourniture et pose d'un grillage et d'un portillon à la crèche de Leuze : Suivi du chantier, réception provisoire

2025/070 - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée – LOT B - Installation solaire photovoltaïque et partie architecturale : Suivi CCH, suivi des subsides, suivi du chantier

2025/072 - Mehaigne - Rénovation de la cour de l'école : Suivi CCH

2025/083 - Remplacement d'une fenêtre de toit pour le bureau du Service Patrimoine : CCH de travaux, suivi du chantier, réception provisoire

2025/094 - Remplacements de citernes à mazout, inertages et excavations : Permis et demande d'accès au fond Promaz, suivi CCH, demande de prix

2025/102 - Ecole de Tavier - Placement d'un escalier de secours : Permis d'urbanisme, suivi CCH

2025/107 - Travaux de réfection de façades à l'Ecole Communale d'Aische-en-Refail : Attribution

2025/111 - Installation de deux antennes WIFI dans les nouvelles classes-conteneurs de l'école d'Aische-en-Refail : Suivi du chantier

2025/114 - Remplacement de la toiture de l'église de Boneffe : Suivi CCH

2025/126 - Rénovation localisée du plafonnage de l'Eglise d'Aische-en-Refail : Suivi CCH, Attribution

2025/128 - Académie de Hanret - Placement de barres spots : Suivi CCH

2025/131 - Crèche de Leuze - Remplacement de châssis, vitrages et stores : Suivi CCH

2025/132 - Travaux de nettoyage des gouttières et des descentes d'eau des toits des Eglises : Suivi CCH, attribution

2025/138 - Remplacement de châssis à l'école communale de Tavier : Suivi CCH

2025/139 - Installation d'une détection incendie à l'école communale de Tavier : Pré-étude

2025/142 - Aménagement de l'étage de la salle du Patro de Dhuy - Les Boscailles : Concertation avec le gestionnaire

Marchés de fournitures :

2024/054 - Placement de modules préfabriqués à l'école communale d'Aische-en-Refail (Marché passé en 2024, placement des modules en 2025)

2024/159 - Acquisition de matériaux nécessaires à la création du local d'archives n°2 du Département Cadre de Vie

2024/162 - Acquisition de stores enrouleurs destinés à l'Académie de Musique d'Eghezée

2025/027 - Acquisition de matériaux pour la réalisation des fondations des modules de l'école communale d'Aische-en-Refail

2025/036 - Acquisition de matériel électrique nécessaire à l'aménagement de conteneurs à l'école d'Aische-en-Refail

2025/037 - Hanret - Académie - Fourniture spots LED, matériel sono et câblage

2025/060 - Achat de matériel électrique nécessaire au raccordement électrique de l'Annexe Communale d'Eghezée

2025/082 - Achat de matériel sanitaire et électrique pour la salle de réunion du Centre Sportif

2025/148 - Réalisation d'une cloison dans le local technique du Centre Culturel d'Eghezée

2025/153 - Acquisition d'un smartphone destiné au Service Patrimoine

Marchés de services

2024/167 - Contrôle 2025 des étanchéités de 6 citernes enterrées et une aérienne de la Commune d'Eghezée : Suivi marché de service, réception provisoire

2024/168 - Carottages et échantillonnages de sol à proximité d'une citerne à mazout : Suivi marché de service, réception provisoire

2025/017 - Entretien annuel de 2 portes coulissantes à l'annexe de la commune d'Eghezée : Suivi marché de service, réception provisoire

2025/019 - Entretien et dépannage des installations de chauffage des Églises de l'entité d'Eghezée : Suivi marché de service, suivi des entretiens et réparations

2025/026 - Upigny - Étude complète pour la rénovation du bâtiment de la salle d'Upigny + Logements : Suivi marché de service, estimatif et esquisse

2025/063 - Conformité électrique - Reprise d'installations photovoltaïques : Suivi marché de service, réception provisoire

2025/066 - Entretien et réparation des climatisations de bâtiments de l'entité d'Eghezée : Suivi marché de service

Réceptions définitives

Tr. 566 - Bibliothèque d'Eghezée

Tr. 653 - Travaux de rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain

Tr. 654 - Crèche de Leuze – Régulation – remplacement de chaudière – isolation – Lot 1 (Chauffage – régulation crèche de Leuze) – PIC 2019-2021°

Tr. 700 - Travaux de remise en conformité de l'électricité du centre culturel d'Eghezée

Tr. 700 bis - Travaux de remise en conformité de l'électricité du centre culturel d'Eghezée

Tr. 720 - Mise en conformité de la cabine haute tension du centre culturel d'Eghezée

Tr. 724 - Fourniture et placement d'un poêle à pellets à la salle de les Boscailles

Tr. 725 - Remplacement des châssis du local de l'animateur de rue sis Rue du Saiwiat à Eghezée

Tr. 727 - Travaux de réparation du crépi et pose de solin à l'école communale de Warêt-la-Chaussée

Tr. 728 - Installation d'un réseau WIFI à l'Académie de Musique d'Eghezée

Tr. 729 - Remplacement des cadres et des vitres de protection de l'église Warêt-la-Chaussée

Tr. 731 - Installation d'un conduit de gaz et d'une cage de protection à la salle de Dhuy – Les Boscailles

Tr. 733 - Travaux de remplacement de la toiture de l'école communale de Tavers

Tr. 733 bis - Travaux de placement d'un exutoire de fumée à l'école communale de Tavers

Tr. 735 - Travaux portant sur la fourniture et la pose d'échelles pour accéder aux clochers des églises de l'entité d'Eghezée

Tr. 736 - Rénovation de 2 planchers sous le clocher de l'Eglise de Warêt-la-Chaussée

Tr. 747 - Travaux de fourniture et pose de stores pour l'école communale d'Eghezée III – Implantation de Warêt-la-Chaussée

CHAPITRE 5

INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

1. PRÉSENTATION

Le département Infrastructures et Logistique (DIL) a la charge d'une grande diversité de missions :

- Signalisation routière,
- Mise en place et création des points relevés au CCCR (signalisation/mobilité),
- Gestion et mise en place des radars préventifs,
- Gestion du réseau d'égouttage et avaloirs,
- Gestion et entretien des espaces verts,
- Gestion des locations de matériel de fête (Transports, barrières Nadar),
- Aide au montage des podiums pour les Fancy-fair scolaires,
- Mise en place de la signalisation relative aux festivités,
- Entretien des fossés,
- Entretien, réparation et nettoyage des voiries communales,
- Entretien des bâtiments communaux (écoles, églises, bibliothèque, ...),
- Propreté publique,
- Gestion et entretien des cimetières (nettoyage, vidange des bacs de collectes, verdurisation, exhumations, ...),
- Contrôle des travaux réalisés par les impétrants,
- Contrôle des aires de jeux,
- Déneigement et épandage sel routier,
- Organisation technique des festivités,
- Enlèvement des dépôts clandestins,
- Collecte et suivi des animaux morts,
- Mise en place des salles de réunions,
- Etude et gestion de différents chantiers,
- ...

Afin de réaliser toutes ces actions, le département est composé de :

- 1 chef de service (pour les départements Infrastructures et logistique et Patrimoine),
- 1 contremaître en chef,
- 2 contremaîtres
- 1 employé administratif,
- 8 ouvriers spécifiques (2 électriciens, 2 ouvriers de maintenance, 1 chauffagiste, 2 mécaniciens, 1 magasinier),
- 2 fossoyeurs,
- 1 responsable impétrants,
- +/- 30 ouvriers polyvalents (maçons, espaces verts, propreté, ...),
- 9 ouvriers saisonniers (d'avril à septembre),
- +/- 10 étudiants (répartis sur juillet-août-septembre).

2. RÉALISATIONS DE 2025

2.1 ADMINISTRATIF

- Encodage de demandes sur BetterStreet (logiciel de gestion des interventions) : 4-5 par jour

- Validation des demandes encodées sur Betterstreet par les autres services : +/- 10 par jour
- Traitement de toutes les demandes Betterstreet : +/- 10 par jour
- Autorisation Powalco (Plateforme Impétrants) :
 - o 6-8 autorisations / mois (points au collège) et les transmettre aux sociétés via la plateforme
 - o 3-5 autorisations / jour (ne nécessitant pas de points au collège) et les transmettre aux sociétés via la plateforme
 - o 5-10 validations / semaine (Fin de chantier) et les transmettre aux sociétés via la plateforme
- Points pour prêt de barrières « NADAR » : +/- 70 demandes pour l'année 2025 + rappel de paiement
- Points pour demandes de transport : +/- 20 demandes pour l'année 2025
- Rapports pour réalisation de points (réparations véhicule ou outillage) via les marchés publics : 1 rapport / mois
- Gestion des bons de commande du service, de la demande initiale au service de la gestion financière à la réception des marchandises : une trentaine de bons de commande par séance du collège
- Réalisation cahiers des charges, analyse offres et PV de réception : 2-3/mois marché acquisition de matériaux comme de matériel roulant : bus, camions, camionnettes, engins de chantier...)
- Encodage prestations ouvriers via ERH : encodage journalier en fonction des demandes de congés
- Encodage des heures supplémentaires prestées par les ouvriers via eRH
- Suivi et vérification du crédit des OBU's (On Board Unit, le boîtier de péage à installer dans les camions) : 1x/mois
- Réponse par mail aux riverains (accusé réception ou autre sur boîte logistique@eghezee.be) : 20/semaine
- Gestion du courrier entrant sur Imio (logiciel de gestion)
- Gestion du stock des EPI
- Suivi des entretiens de la végétation en lien avec le service « Environnement » et la Zone de Police. Courriers envoyés aux citoyens par le service « Environnement », mais suivi assuré par le DIL
- Contacts et suivi avec différents intervenants ext. à la commune : ORES, Oxfam, TERRE, BEP, TEC, ...
- Suivi des documents administratifs des ouvriers (visite médicale, CCP, don de sang, demande interruption de carrière, ...) avec le service du Personnel
- Suivi de la Cellule Sécurité (Police, pompiers, mobilité...) : +/-1/mois
- Suivi budget 2025 et estimation budget 2026
- Concertation avec le conseiller en prévention pour améliorer la sécurité en intervention
- Suivi et proposition de formations pour les différentes équipes
- Suivi des demandes d'arrêté de police avec le service Juridique : +/- 6 par semaine

2.2. SUR LE TERRAIN

- Dépannages dans les écoles, crèches, églises, académie, bâtiments communaux : 4-5/semaine. (1 à 2 ouvriers)
- Vérifications et réparations des aires de jeux : 1-2 / semaine
- Vérification travaux impétrants : quotidien et généralement lié à la météo ! Beaucoup plus en période estivale qu'hivernale et peut aller jusqu'à 10/jour (1 ouvrier)
- Mise à disposition ouvriers : quotidienne pour 2 ouvriers avec notamment :
 - o Mise en place de la salle du conseil pour diverses réunions (+-3x/semaine),
 - o Livraison de sacs poubelle dans les commerces (+-2x/mois),
 - o Affichage public (+-3/semaine),
 - o Placement et enlèvement radars préventifs (10 placements et 10 enlèvements/semaine),
 - o Expulsion (1x par trimestre),
 - o Réapprovisionnement stock papier dans les différents services communaux,

- Livraison stock papier pour les 8 écoles (2x par trimestre),
- Dépose des courriers officiels et enlèvement des commandes des autres services (10-15x/mois),
- Rangement dans la cave des livraisons des différents services (sac poubelle, papier A4, papier toilette)
- Entretien espaces verts : quotidien avec notamment ;
 - Parc de l'administration communale tous les mercredis (4 ouvriers),
 - Minimum 2 cimetières / jour d'avril à octobre (5 ouvriers),
 - Nettoyage et entretien des monuments aux morts 4x / an (4 ouvriers),
 - Entretien des berges des cours d'eau = +/-2km/an (4 ouvriers),
 - Entretien des pelouses de mars à fin octobre (2-3 ouvriers à plein temps),
 - Entretien des haies et des sentiers communaux de mars à octobre (2 ouvriers à plein temps),
 - Entretien des aménagements plantés (4 ouvriers à ½ temps toute l'année),
 - 4 à 5 nouvelles pelouses et nouveaux aménagements par an (4 ouvriers à 1/5 temps),
 - Abattage et élagage d'arbres sur partie communale : +/-50 interventions par an (4 ouvriers).
- Entretien et réparation voiries : quotidien avec notamment ;
 - Nettoyage des avaloirs : 3 tournées/village sur l'année. (2 ouvriers à temps plein à chaque tournée)
 - Nettoyage voiries et avaloirs (en plus des équipes) : balayeuse avec 2 ouvriers 4 jours par semaine
 - Tournée tarmac à froid : 2 à 3 interventions par semaine (2 ouvriers)
 - Réparation, modification, nouvelle signalisation routière : quotidienne avec 2 ouvriers à ¾ temps toute l'année
 - Réparation/remplacement avaloirs et trapillons de routes : 1x par semaine
 - Réparation de dalles béton (supérieur à 2m²) : +/- 10 par an
 - Rénovation du Pont Sanson
- Entretien cimetières (22) : en dehors des équipes des Espaces verts, passage hebdomadaire des 2 fossoyeurs
- Création nouvelles aires de dispersion : 3/an
- Création de nouvelles zones pour les colombariums : +/- 6 par an
- Pose de ralentisseurs (2) : +/- 1 mois (2-4 ouvriers)
- Fauchage Ravel, remembrements et bords de routes communales : De mai à octobre. 2 ouvriers à temps plein
- Passage au contrôle technique des véhicules. : 2-3 / mois. Implique la préparation par le mécanicien (1 journée) et le passage le jour-J par un ouvrier (+3h)
- Tournée poubelles : quotidienne et en moyenne chaque village est fait 2x / semaine. (+400 poubelles sur l'entité)
- Nettoyage des sites publics (Bulles à verre, aires de jeux, entrée cimetières, bords de routes, abris de bus, parkings, ...) : 2 ouvriers à temps plein toute l'année
- Curage fossés et ruisseaux : de décembre à avril, +/- 4 ou 5 = +/- 2km (4 ouvriers)
- Nettoyage tête de pont : de décembre à avril, +/- 50 (2 ouvriers)
- Préparation et mise en place signalisation pour festivités ou travaux : en fonction des activités de l'année, cela représente +/- 110 festivités sur l'année (2 ouvriers)
- Enterrements (+ mise en place fosse ou autre avant l'inhumation) : 2-3 / semaine (2 ouvriers)

- Marché dominical : implique le nettoyage, tous les vendredis, des poubelles de la rue de la Gare, de la rue de la Peupleraie et des alentours du carrefour Delmelle. Placier présent tous les dimanches de 6h00 à 14h00. 2 ouvriers pour nettoyage le lundi matin de 08h00 à 10h00
- Sorties "neige" (sel et/ou chasse neige) : sur un hiver cela représente +-35 sorties (de 00h00 à 08h00) avec 2 véhicules et 4 ouvriers
- Rénovation des panneaux de signalisation
- ...

CHAPITRE 6

AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

1. PRÉSENTATION

Parmi les missions premières de ce service anciennement appelé "Population et Etat civil" figurent :

- la tenue à jour de la Banque de l'Etat civil (BAEC) : rédaction et délivrance d'actes authentiques fixant ou modifiant l'état d'une personne ;
- la tenue des registres de la Population et des Etrangers : banques de données servant à conserver et consulter un ensemble d'informations administratives relatives aux personnes physiques présentes en Belgique ;
- la mise à jour des données figurant au Registre National : système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives à l'identification des personnes ;
- la tenue à jour de l'Inventaire Centralisé des Adresses et Rues (ICAR).

⇒ En matière d'Etat civil, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : copies ou extraits d'actes d'Etat civil,
- *Déclarations* : naissance, mariage, décès
- *Démarches administratives* : acquisition de nationalité belge, reconnaissance d'enfant avant ou après naissance, établissement ou cessation de cohabitation légale, adoption, divorce ou séparation de corps, transcription d'actes établis à l'étranger (pour les belges), demande de pension de retraite anticipée ou survie, demande d'allocations ou de reconnaissance de handicap, changement de nom ou prénom, changement de genre, don d'organe, enregistrement des dernières volontés en matière de sépulture, euthanasie, ...

⇒ En matière de Population, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : documents d'identité (eID, Kids-ID, titre de séjour pour étranger, passeport, titre de voyage), permis de conduire provisoire ou définitif, extraits divers des registres de la Population ou des Etrangers (certificat de résidence, composition de ménage, preuve d'adresse, ...), listes à destination d'associations de droit belge reconnues d'intérêt général, autorisations diverses (parentale, voyage à l'étranger pour enfant mineur, ...), certificat de milice, extrait de casier judiciaire, certification conforme et légalisation de signature ;
- *Déclarations* : changement d'adresse (autre commune) ou mutation intérieure, inscription des ressortissants étrangers (étudiants, travailleurs, regroupements familiaux, autres, courts ou longs séjours, visas, ...), inscription en adresse de référence, en adresse provisoire, absence temporaire, permis de travail ;
- *Autorisations et contrôles* : autorisation de vente de boissons spiritueuses dans le cadre d'une festivité, certificat d'hygiène dans le cas de l'ouverture d'un débit de boissons, radiation ou inscription d'office, vaccination.

Outre les missions décrites ci-avant, le service a également en charge la gestion et administration des cimetières (achat, renouvellement, abandon, reprise de sépulture, inhumation, incinération, exhumation, ...) ainsi que l'organisation des élections communales, provinciales, fédérales, régionales et européennes.

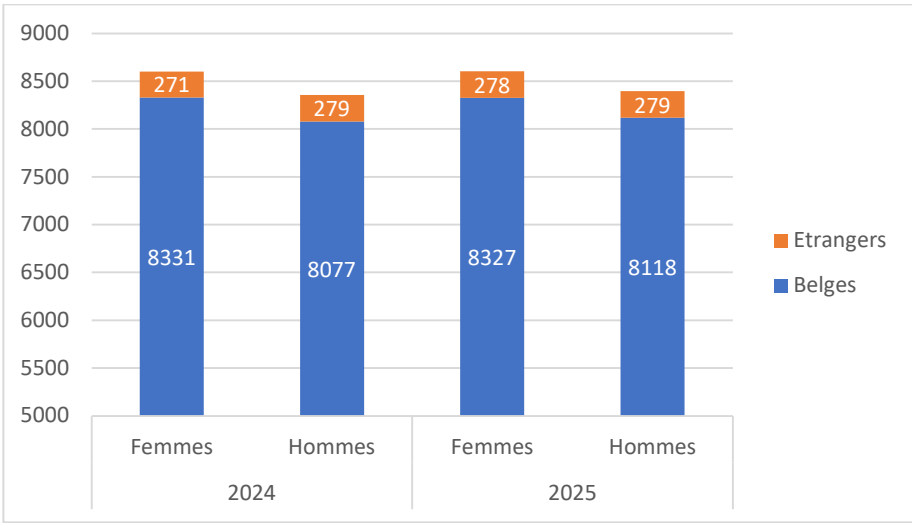
En raison de l'étendue de ses missions, le département des Affaires civiles et sociales est l'un des plus fréquentés par les citoyens. En effet, celui-ci intervient dans tous les grands moments de la vie.

Afin de répondre au mieux aux besoins, le département compte un chef de service et 8 agents administratifs.

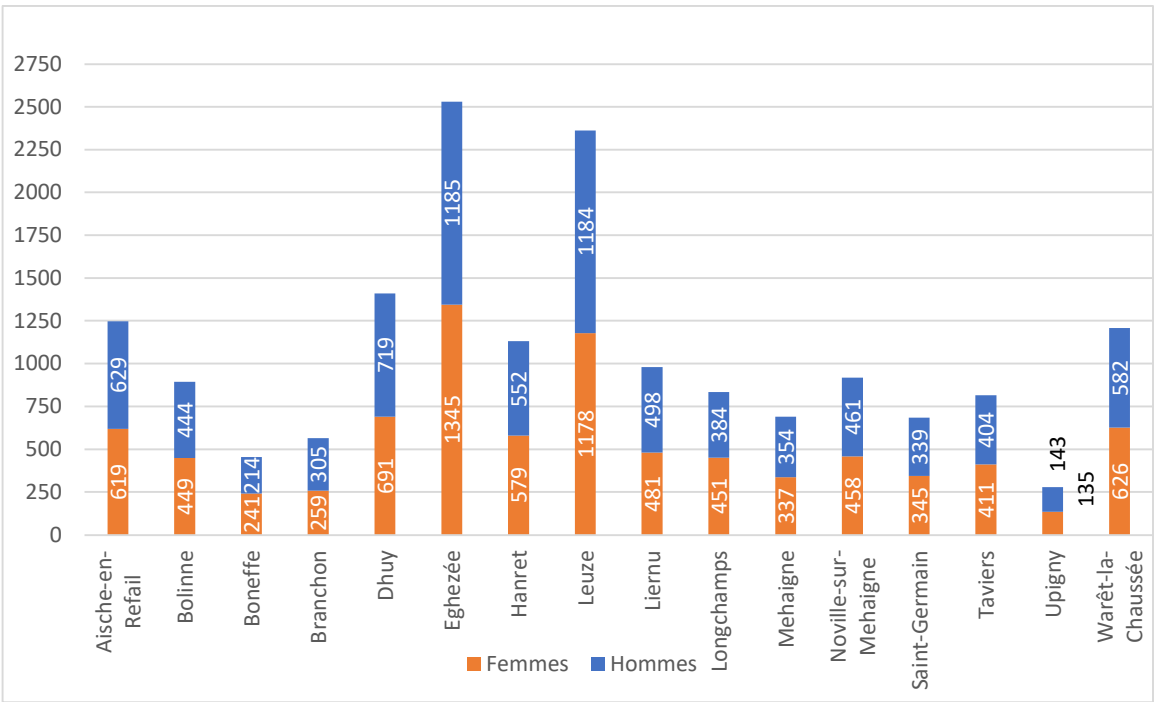
2. STATISTIQUES RELATIVES À LA POPULATION

2.1. POPULATION AU 31/10/2025

Au 31 octobre 2025, la population d’Eghezée s’élève à 17 002 personnes, parmi lesquelles 8 605 femmes et 8 397 hommes, ce qui représente une augmentation de 44 personnes par rapport à la même période en 2024 (+ 3 femmes et 41 hommes).



2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 31/10/2025



Le tableau de comparaison de répartition par section entre 2024 et 2025 se trouve en annexe 2, p. 173.

2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE DU 01/01/2025 AU 31/10/2025

Type	Nombre de dossiers	Nombre de personnes
Entrées	548	746
Sorties	483	602
Mutations intérieures	163	246

2.4. DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE DU 01/01/2025 AU 31/10/2025

CARTES		PASSEPORTS	PERMIS	
Type	Nombre	Nombre	Type	Nombre
EiD	3137	976	Original & Duplicata	1461
Kids-iD	527		International	86
Autres	0		Provisoire	221
Total	3664	976	Total	1768

2.5. ETAT CIVIL DU 01/01/2025 AU 31/10/2025

Type	Nombre de dossiers	
	2024	2025
Naissances	140	105
Reconnaissances	78	96
Déclarations de choix de nom	12	4
Déclarations de changement de prénom	5	14
Mariages	60	58
Déclarations de mariage	64	50
Cohabitations légales	68	48
Décès	152	132
Adoptions	2	0
Naturalisations	0	0
Acquisitions de nationalité par déclaration	16	16
Séparations de corps	0	0
Divorces	35	40
Dossiers de pensions (anticipées)	3	0
Dossiers d'allocations handicapés	118	0*

* depuis 2025, les demandes d'allocations se font via les services du CPAS.

2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ AU 31/10/2025

Sur une population totale de 17 002 personnes inscrites aux registres de la commune, ce sont 62 nationalités différentes qui sont représentées sur le territoire, dont :

- 16 445 habitants de nationalité belge,
- 398 ressortissants de l'Union européenne (hors Belgique), dont 47,2% de Français,
- 41 ressortissants de pays européens hors UE,
- 41 ressortissants du continent africain,
- 35 ressortissants du continent américain,
- 38 ressortissants du continent asiatique,
- et 4 personnes apatrides ou dont la nationalité est indéterminée.

Le tableau détaillé par nationalité est consultable en annexe 3, p. 174.

2.7. DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2025 AU 31/10/2025

Demandes de codes d'activation pour clés numériques

(Covid Safe Ticket, MyMinfin, autres) : 17

Borne d'accueil – Nombre de tickets

Service	Tickets traités
Etat-civil	525
Population	15.659
Service décès	99
Service social	72
Service étrangers	243

Demandes effectuées via Téléservice

Etat civil

	2024	2025
Acte de décès	0	3
Acte de divorce	15	13
Acte de mariage	25	35
Acte de naissance	86	89
Cohabitation légale	38	16
Registre des étoiles	/	5

Population

	2024	2025
Déclaration de changement de résidence	197	225
Certificat de nationalité	48	42
Certificat de résidence	520	213 *
Certificat de résidence avec historique	48	20
Certificat de vie	34	26
Composition de ménage	1559	422 *
Extrait de casier judiciaire	801	857
Autorisation de détention animal	217	226

** La baisse significative des chiffres s'explique par le fait que de plus en plus de citoyens utilisent le service en ligne « Mon dossier » au Registre national pour demander leur certificat de résidence ou leur composition de ménage, plutôt que de se présenter au guichet de l'Administration communale.*

Totaux des documents extraits de Saphir

02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	517
02-1 - Modèle 2 - Rapport d'enquête de résidence	9
02-2 - Modèle 2 - Convocation	2
02-3 - Modèle 2 : demande d'inscription	7
02-4 - Modèle 2 : changement résidence	1
02-5 - Avertissement en cas de changement d'adresse	0
02-6 - Changement résidence pour l'étranger	6
02B - Modèle 2 bis : récépissé déclaration d'inscription (mutation)	134

02PA - Modèle 2 - Rapport d'enquête PRIMO ARRIVANT	0
02HB – Information pour habitants inscrits	1
03 - Modèle 3 : avis d'inscription	89
04 - Modèle 4 : avis de non inscription	7
05 - Modèle 5 : envoi documents personnels	501
05B - Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels	0
06 - Modèle 6 : demande envoi avis inscription	21
06-1 - Modèle 6 : réponse	7
06-2 - Modèle 6 : enquête	8
08 - Modèle 8 : certificat radiation des registres	53
08-1 - Enquête en vue de radiation d'office	1
08-2 - Avertissement citoyen avant Radiation d'Office	0
08-3 - Confirmation Radiation d'Office au CPAS	0
08-5 - Avertissement citoyen avant Inscription d'Office	5
08-6 - Avertissement citoyen après Inscription d'Office	5
08-7 - Avertissement citoyen après Radiation d'Office	2
08B - Modèle 8bis : départ étranger et demande enquête	3
09 - Modèle 9 : avis décision de non inscription	8
10 – Modèle 10 : Enquête RO pour inscription	3
10B - Modèle 10bis : réponse inscription adresse de référence	0
11 – Demande/Accord inscription adresse de référence	2
110 - Cohabitation légale (Extrait en vue de)	0
111 - Cohabitation légale (Acc.Récep.de déclaration)	24
112 - Cohabitation légale (Déclaration)	52
113 - Cohabitation légale (Attestation enregistrement déclaration)	66
114 - Cohabitation légale (Déclaration de cessation)	31
115 - Cohabitation légale (Récépissé déclaration de cessation)	8
116 - Cohabitation légale (Attestation cessation)	29
117 - Cohabitation légale (Notification de cessation unilatérale)	0
118 - Cohabitation légale (Signification cessation)	0
119 - Cohabitation légale (Notification de cessation de commun accord)	1
120 - cohabitation légale (déclaration cessation unilatérale pas actée)	0
121 - cohabitation légale (déclaration cessation unilatérale actée)	0
122 - cohabitation légale (accusé de réception huissier)	0
123 - cohabitation légale (attestation sur l'honneur)	1
126 - Annexe 12 : Attestation perte ou vol de document	156
126A - Annexe 6 : Attestation perte ou vol CI -12 ans	1
126C - Annexe 1 : déclaration perte/vol passeport	1
127 - Certificat de présence	18
13 - Déclaration absence temporaire	10
130 - CI : Attestation de demande de CI	5
130A - CI : récépissé de demande de CI	18
130B - CI : attestation possession d'un titre de séjour	2
131 - Attestation carte professionnelle	0
133 - CI : Convocation renouvellement (demi A4)	0
134 - CI : Certificat inscription avec photo	1
136 - Autorisation parentale légalisée	909
136A - Autorisation parentale plurilingue	8
136B - Autorisation de voyage	0
136C - Accord parental demande explicite	2

137 - C.I. enfant - 12 ans (demande)	0
137A - C.I. électronique enfant - 12 ans (demande)	1
137B - C.I. électronique - Notification demande pour mineur	49
137C - C.I. électronique -12 ans non émancipé (renouvellement)	0
140 - C.I. Retrait par la commune (Annexe 33)	15
141 - Réception de code PIN	97
142 - Attestation titulaire CI ou passeport	6
146 - Dernières volontés sépulture (Déclaration)	18
146A – Déclaration de dernières volontés	12
147 - Dernières volontés sépulture (Accusé de réception de déclaration)	12
148 - Attestation relative au mode de sépulture	73
149 - Euthanasie : déclaration	65
160 - Certificat d'état civil	32
180 – Carte de vaccination	1
191 - Certificat d'honorabilité	0
192 - Changement adresse mineur non émancipé	32
192A - Changement adresse mineur non émancipé (avis)	18
21AC – Accusé hébergement partagé	7
21CV - Convention d'hébergement partagé	7
21DE - Demande d'hébergement partagé	9
29 - Historique des adresses	0
32 - Extrait du registre de population	20
33 - Certificat de milice	0
34 - Extrait pour mariage ou reconnaissance	3
42 - Composition de ménage	1720
42A - Composition de ménage complète	144
42B - Composition de ménage résumée	1
43 - Certificat de vie	36
44 - Certificat de nationalité	24
45 - Elections (Avis de mutation)	0
45A - Elections (extrait du registre)	1
46 - Certificat inscription ou résidence	205
47 - Certificat de résidence avec historique	49
54 - Extrait registre population (avec filiation)	16
56 - Bulletin de renseignements	0
56B – Bulletin de renseignements type B	3
75 – Certificats avec certains TIs	1
76 - Certificat avec certains TIs (historique)	12
79 - Fiche 79	188
93 - Organes : Formulaire prélèvement et transplantation	12
CI09 - Carte Kids - avis aux parents	0
CI13 - Rappel activation	0
CI18 - Carte ramenée dans autre commune	0
CI21 – Convocation suite à annulation	4
CI22 - Adaptation adresse sur puce CI	1
CI26 - CI : Carte d'identité retrouvée	3
E03 - Etr annexe 3 : Déclaration d'arrivée	6
E03+ - Etr brochure 3bis	1
E03B - Etr annexe 3bis : Engagement prise en charge	20
E03C – Etr annexe 3ter	2

E08C - Etr annexe 8TER	12
E08D - Etr annexe 8QUATER	1
E15 - Etr annexe 15 : Attestation	14
E15B - Etr annexe 15bis : Attestation	1
E16 - Etr annexe 16 : Demande autorisation établissement	1
E16B - Etr annexe 16bis : Accusé de réception	0
E18 - Etr annexe 18 : Attestation de départ	3
E19 - Etr annexe 19	24
E19B – Etr annexe 19 Bis	2
E19C - Etr annexe 19ter : Demande carte séjour famille	7
E19E – Etr annexe 19quinquies : Déc. de non prise consid.	1
E19T – Etr annexe 19ter/avec belge : Demande TS famille	2
E20S – Etr annexe 20 : Décision refus séjour sans OQT	5
E22 - Etr annexe 22 : Demande séjour permanent	12
E22B - Etr annexe 22 bis : Attestation	0
E32 - Etr annexe 32 : Engagement de prise en charge	5
E33C - Etr annexe 33Ter Attestation de Réception	1
E41B – Etr annexe 41bis : Attestation	1
E43 - Etr annexe 43 : paiement partiel des frais	1
E46 - Etr annexe 46 : moyens d'existence	0
E49 - Etr annexe 49 : Attestation	2
E49r – Etr annexe 49 : Renouvellement (30j)	2
EDES - Etr : déclaration entrée pays tiers Schengen	1
EL08 - Election : Justificatif d'absence	1
EL21 - Elect communale : formulaire de procuration	0
EL25 - Election : batelier, ambulancier, forain	0
EL27 - Election : bureau de vote adapté	0
EL35 - Elect communale : déclaration sur l'honneur	0
ET04 – Etr attestation de réception 10 et 12bis (annexe 4)	1
ET20 - Etr Formulaire standard étudiant	
MODB – Fiche passeport (modèle B)	2
PC04 - Permis Cond : Attestation-stage-annexe 4	12
PC05 - Permis Cond : Attestation	7
PC06 - Permis Cond : Renouvellement (F07)	917
PC07 - Permis Cond : Demande permis (F06)	151
PC09 - Permis Cond : Demande permis international (F08)	96
PC10 - Permis Cond : Attestation SPF	10
PC14 - Permis Cond : Echange communautaire (F10)	0
PC15 - Permis Cond : Demande permis provisoire C1-DE (F03)	0
PC16 - Permis Cond : Demande permis provisoire. A1-A2-A (F01)	0
PC22 – Permis Cond : Demande permis provisoire A3-A	1
PC8 - PC : Demande permis provisoire B–M18-M36 (F02)	32
PC8B - PC : Demande permis provisoire B-M3 (F02bis)	19
PCDH - Permis Cond : Déclaration sur l'honneur	2
PCFR - Permis Cond : Fiche de renseignements	1
RESU – Résumé de l'entrée/sortie/mutation	2
T21 - Modèle 2 - Rapport d'enquête	0
X001 - Bienvenue bourgmestre	531
X002 - Bienvenue bourgmestre (réélire)	17
X003 - Farde	8

X004 - Farde	531
X005 - Farde	0
X006 – Notification inscription	1
X007 - Vaccination Finances	129
X009 - Convocation type	0
X011 – Chgt adresse mineur (après le 1 ^{er})	1
- T O T A L	8.233

*Cl : carte d'identité - Etr : Etrangers

2.8. RÉCEPTIONS

Au cours de l'année 2025, plusieurs réceptions ont été organisées afin de célébrer les anniversaires de mariage (50 ans de mariage ou plus).

L'organisation de ces événements est réalisée en collaboration avec le secrétariat du Bourgmestre.

2.8.1. Les jubilaires

Pour l'année 2025, 61 couples jubilaires ont été invités afin d'être mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

Etant donné le nombre conséquent de couples éligibles, 4 cérémonies ont été planifiées au cours de l'année.

Entre janvier et octobre, 28 couples ont répondu favorablement à l'invitation et ont été célébrés, à l'administration communale ou à domicile :

- Noces de Platine (70 ans) : /
- Noces de Brillant (65 ans) : 3
- Noces de Diamant (60 ans) : 9
- Noces d'Or (50 ans) : 16

Pour la 4^{ème} cérémonie prévue en décembre, 17 couples ont été invités :

- Noces de Platine (70 ans) : /
- Noces de Brillant (65 ans) : 3
- Noces de Diamant (60 ans) : 5
- Noces d'Or (50 ans) : 9

2.8.2. Les centenaires

Aucun habitant de la commune n'a passé le cap du centenaire en 2025.

CHAPITRE 7

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.1. PRÉSENTATION

Le service de la gestion des ressources humaines a en charge le suivi administratif des dossiers du personnel, du recrutement à la sortie de fonction, et la gestion de la paie.

Cela inclut :

- La gestion administrative du personnel :
 - Recrutement : publication des offres d'emploi, gestion des candidatures, organisation des entretiens, intégration des nouveaux agents ;
 - Réponse aux candidatures spontanées ;
 - Gestion des contrats : rédaction, suivi et renouvellement des contrats de travail, avenants... ;
 - Gestion des dossiers du personnel : constitution et mise à jour des dossiers administratifs des agents ;
 - Gestion des absences et des demandes d'interruptions ;
 - Déclarations ONSS ;
 - Gestion de l'envoi des documents sociaux ;
- Rémunération et avantages sociaux :
 - Traitements et salaires : calcul et gestion des salaires, primes, indemnités et autres avantages ;
 - Avantages sociaux : paiement des chèques-repas ;
 - Paiements liés aux mandataires et conseillers (salaires, jetons de présence...) ;
- Gestion des carrières :
 - Suivi des parcours professionnels : gestion des promotions, mutations internes et évolution de carrière ;
 - Formations : Organisation et suivi des demandes de formation pour le développement des compétences des agents et les évolutions de carrière ;
- Gestion des relations syndicales : Organisation et secrétariat des réunions avec les représentants syndicaux ;
- Adaptation des statuts, dispositions et règlements de travail :
 - Application des dispositions légales et réglementaires ;
 - Veiller au respect des lois et des règlements en matière de droit du travail, de protection sociale et de conditions de travail ;
 - Mise à jour des statuts, dispositions et règlement de travail à destination du personnel communal ;
- Communication interne :
 - Informations diverses aux agents ;
 - Animation de la culture organisationnelle : chandeleur, concours pull de Noël, sachets gourmands à Pâques et à la Saint-Nicolas... ;
- Préparation et suivi des budgets RH : élaboration et suivi du budget dédié aux dépenses liées aux salaires, formations, avantages sociaux, etc.

Pour mener à bien ces tâches, le service compte une cheffe de service et 3 agents administratifs.

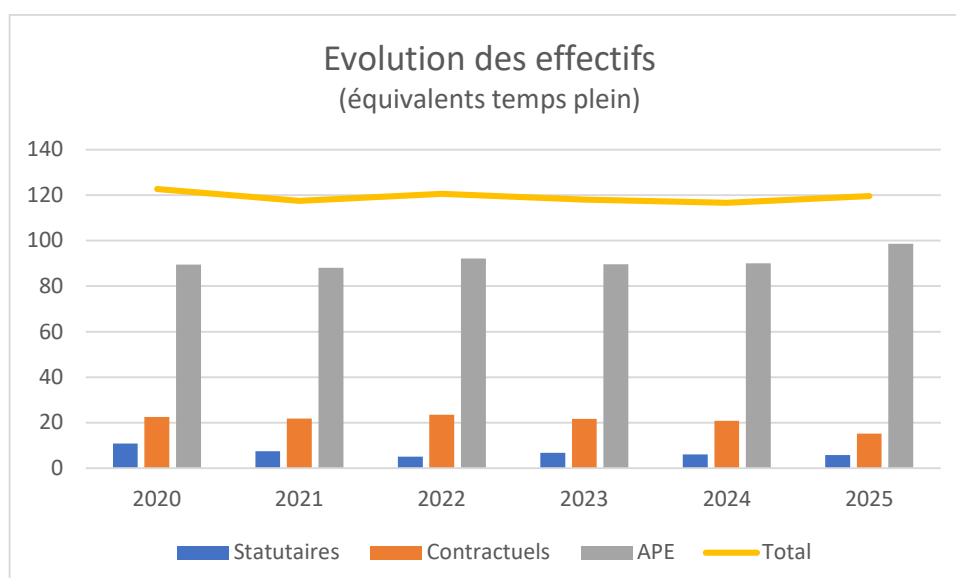
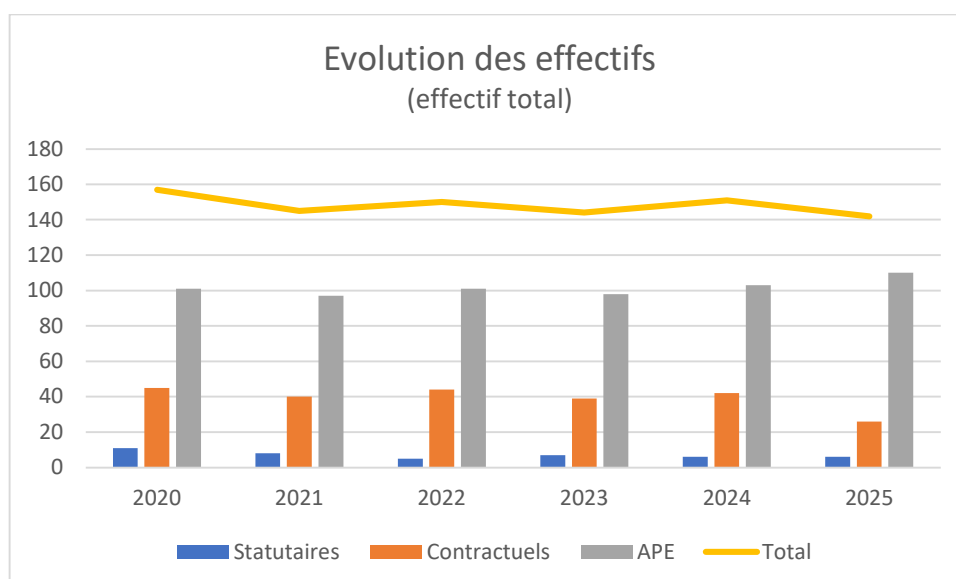
En parallèle, le service de la gestion des ressources humaines supervise l'équipe des 12 auxiliaires professionnelles qui nettoient les locaux de l'administration communale ainsi que l'équipe des 21 surveillants de midi des 8 écoles communales.

Enfin, l'agent affecté à la gestion du courrier (réception, tri et encodage du courrier entrant, expédition du courrier sortant) est également rattaché au service de la gestion des ressources humaines, et en charge de la partie administrative liée aux formations.

1.2. EVOLUTION DES EFFECTIFS

L'administration communale compte actuellement :

- 70 employés,
- 48 ouvriers (y compris les ouvriers mis à disposition du centre culturel et du centre sportif),
- 20 auxiliaires professionnelles (administration communale, école et bâtiments communaux),
- 4 convoyeuses scolaires.



1.3. BILAN DE L'ANNÉE 2025

En 2025, les activités du service s'illustrent entre autres par :

- 63 recrutements :
 - o Recrutements à long terme :
 - 7 employés en vue de CDI,
 - 6 ouvriers en vue de CDI,
 - 2 auxiliaires professionnelles affectées au nettoyage des locaux,
 - 1 étudiant à l'année,
 - 1 stagiaire à l'année ;
 - o Recrutements à durée déterminée :
 - 24 surveillants de midi en CDD (contrats établis jusqu'au 04/07/2025),
 - 9 ouvriers saisonniers en CDD (contrats saisonniers d'avril à septembre inclus),
 - 8 contrats de remplacement,
 - 5 convoyeuses ;
- 9 départs :
 - o 1 licenciement,
 - o 2 non-reconductions de CDD,
 - o 3 départs à la retraite,
 - o 2 démissions,
 - o 1 rupture de contrat de commun accord ;
- 3 évolutions de carrière,
- 1 nomination,
- 2 mobilités internes,
- le traitement de 478 candidatures, dont 210 spontanées et 268 en lien avec les offres d'emploi,
- 259 demandes de formations traitées, hors formations RGB,
- l'accueil de 9 stagiaires,
- la présentation de 789 points au Collège communal et 34 points au Conseil communal,
- 1 modifications des dispositions/statuts et règlement de travail,
- la gestion de 3 subsides en matière de personnel,
- le lancement d'une phase test consistant en l'application de l'horaire d'été pour le personnel ouvrier,
- le début des réflexions et travaux sur la nouvelle réforme de la fonction publique locale,
- l'organisation d'un team-building et de divers moments conviviaux (chandeleur, concours du pull de Noël, sachets gourmands, team-building...),
- la gestion de la subvention des points APE (Aide à la Promotion de l'Emploi),
- ...

2. ENSEIGNEMENT

Les activités du service enseignement sont orientées sur trois axes principaux :

- **La gestion administrative de la carrière du personnel enseignant** statutaire, temporaire et contractuel des écoles communales : engagements, nominations, calculs d'ancienneté, mises en disponibilité, ...

- **L'aide administrative aux directions d'écoles** : rédaction de courriers, mise à jour de dossiers, tâches de secrétariat, ...
- **L'aide administrative aux écoles** : support à l'organisation des classes vertes et sorties pédagogiques, gestion opérationnelle des repas scolaires, établissement de la facturation des activités aux parents des élèves, suivi et approbation des factures des fournisseurs, ...

Le service est composé de 3 agents administratifs.

2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITÉ D'EGHEZÉE

Les coordonnées des écoles communales peuvent être consultées sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/communal>

2.1.1. Ecole fondamentale Eghezée I (au 01/10/2025)

Siège : Place de Mehaigne, 8
5310 MEHAIGNE
081/56.77.46

Chef d'école (sans classe) : Madame Véronique DASSELEER
0490/42.34.21
direction.eghezee1@eghezee.be

⇒ **Section d'Aische-en-Refail**

Classes primaires mixtes (2 classes)	3 institutrices primaires à titre définitif
Classes maternelles (2 classes)	1 institutrice maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire

⇒ **Section de Dhuy**

Classes primaires mixtes (3 classes)	1 institutrice primaire à titre définitif 3 institutrices primaires à titre temporaire
--------------------------------------	---

⇒ **Section de Liernu**

Classes primaires mixtes (3 classes)	3 institutrices primaires à titre définitif 1 instituteur primaire à titre définitif
--------------------------------------	---

⇒ **Section de Mehaigne**

Classes primaires mixtes (3 classes)	3 institutrices primaires à titre définitif 1 instituteur primaire à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire
Classes maternelles (2 classes)	2 institutrices maternelles à titre définitif 2 institutrices maternelles à titre temporaire

2.1.2. Ecole fondamentale Eghezée II (au 01/10/2025)

Siège : Place de Tavier, 13
5310 TAVIERS
081/81.11.80

Chef d'école (sans classe) : Madame Julie JANSSENS
0491/37.38.82
direction.eghezee2@eghezee.be

⇒ Section de Tavier

Classes primaires mixtes (5 classes)	6 institutrices primaire à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire
--------------------------------------	--

Classes maternelles (2 classes)	2 institutrices maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire
---------------------------------	--

⇒ Section de Leuze

Classes primaires mixtes (3 classes)	1 institutrice primaire à titre définitif chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise 1 instituteur primaire à titre définitif 1 instituteur primaire à titre temporaire 2 institutrices primaires à titre temporaire 1 institutrice primaire à titre temporaire chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise
--------------------------------------	--

Classes maternelles (2 ½ classes)	2 institutrices maternelles à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire 1 institutrice maternelle à titre temporaire chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise
-----------------------------------	---

2.1.3. Ecole fondamentale Eghezée III (au 01/10/2025)

Siège : Grande Ruelle, 26
5310 WARET-LA-CHAUSSEE
081/51.23.92

Chef d'école avec classe : Madame Anne-Catherine DEFAYS
0478/792.006
direction.eghezee3@eghezee.be

⇒ Section de Noville s/Mehaigne

Classes maternelles (1 ½ classe)	1 institutrice maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire
----------------------------------	---

⇒ Section de Warêt-la-Chaussée

Classes primaires mixtes (3 classes)	2 institutrices primaires à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire
--------------------------------------	---

Classes maternelles (2 classes)	1 instituteur maternel à titre définitif 2 institutrices maternelles à titre temporaire
---------------------------------	--

2.1.4. Ensemble des écoles

1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif
1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif et à titre temporaire
1 maîtresse d'éducation physique à titre temporaire
1 maîtresse de psychomotricité à titre définitif
1 maîtresse de psychomotricité à titre temporaire
1 maître de morale à titre temporaire
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre définitif
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire
1 maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire
1 maîtresse de religion catholique à titre définitif
1 maîtresse de religion protestante à titre temporaire
1 maîtresse de seconde langue à titre définitif
1 maîtresse de seconde langue à titre temporaire
3 puéricultrices APE
3 agents PART-APE (assistantes institutrices maternelles à charge du budget communal)

2.2. SURVEILLANTES DE MIDI JUSQU'AU 04/07/2025

En plus de surveiller les enfants, de répondre à leurs besoins élémentaires et de faire en sorte que le repas se passe bien dans un environnement sécurisé, les surveillantes de midi sont également chargées de la logistique du repas : mise en place du local, service à table, rangement et nettoyage du local et de la vaisselle.

La commune emploie 24 surveillantes de midi réparties dans les différentes implantations des écoles communales :

Ecole	Section	Surveillant(e)s de midi
Eghezée I	Aische-en-Refail	4
	Dhuy	2
	Liernu	3
	Mehaigne	4
Eghezée II	Leuze	3
	Taviers	4
Eghezée III	Noville-sur-Mehaigne	1
	Warêt-la-Chaussée	3

A dater de la rentrée scolaire du 25/08/2025, la surveillance de midi est gérée par la nouvelle ASBL Egh'Extra.

2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES

Les convoyeurs/convoyeuses scolaires accompagnent les enfants lors des déplacements en car vers le centre sportif et la piscine.

En 2024, la commune emploie 3 convoyeuses scolaires jusqu'au 04/07/2025 et 5 convoyeuses depuis le 01/09/2025.

2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES

Afin de disposer de locaux propres pour l'accueil des enfants dans les écoles, la commune emploie 11 auxiliaires professionnelles réparties entre les différentes implantations :

Ecole	Section	Auxiliaires professionnelles
Eghezée I	Aische-en-Refail	2
	Dhuy	1
	Liernu	2
	Mehaigne	1
Eghezée II	Leuze	1
	Taviers	2
Eghezée III	Noville-sur-Mehaigne	1
	Warêt-la-Chaussée	1

2.5. NOMBRE D'ÉLÈVES AU 01/10/2025

Ecoles communales d'Eghezée	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		ENSEIGNEMENT MATERNEL	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Section d'Aische-en-Refail	2	38	2	28
Section de Dhuy	3	45	-	-
Section de Leuze	3	49	2 ½	41
Section de Liernu	3	52	-	-
Section de Taviers	4	91	2	27
Section de Warêt-la-Chaussée	3	56	2	29
Section de Noville s/Mehaigne	-	-	1	19
Section de Mehaigne	3	45	2	28
TOTAL GENERAL	21	376	11 ½	178

2.6. AUTRES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

2.6.1. Ecoles de la communauté française

Ecole fondamentale autonome Yannick Leroy	route de Gembloux 10 5310 Eghezée 081/81.12.18
Institut Technique de la Communauté Française Henri Maus	Site Yannick Leroy chaussée de Louvain 92 5310 Eghezée 081/81.12.32

2.6.2. Ecoles libres subventionnées

Ecole Fondamentale Abbé Noël	route de Gembloux 32 5310 Eghezée 081/81.19.39
Ecole du Châtaignier	rue des Infirmeries 1-5 5310 Dhuy 081/51.25.23
Ecole St-Rémy	rue de l'Eglise 11 5310 Hanret 081/81.24.77
Ecole libre Saint-Martin	route de Namêche 32 5310 Leuze 081/51.26.54
Ecole libre Saint Jean-Baptiste	place de Liernu 6 5310 Liernu 081/65.61.78
Collège Abbé Noël	rue du Collège 4 5310 Eghezée 081/81.02.11

3. ACADÉMIE DE MUSIQUE

3.1. PRÉSENTATION

Créée en 1985, l'Académie d'Eghezée fait partie d'un réseau d'une centaine d'établissements reconnus et subsidiés par le Ministère de la Communauté française. Son Pouvoir organisateur est la commune d'Eghezée qui prend par ailleurs en charge le fonctionnement (bâtiments, équipement, ...).

Au 30 septembre 2025, l'Académie comptait 760 élèves répartis dans trois domaines d'enseignement : la danse, les arts parlés et la musique.

Toutes les informations relatives aux cours donnés, aux horaires ou encore aux conditions d'inscription sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/academie>.

L'Académie est gérée par une directrice, une employée administrative et deux surveillantes éducatrices.

3.2. ENSEIGNANTS

1 professeur de trompette
4 professeurs de chant choral
2 professeurs de guitare
5 professeurs de piano
1 professeur de saxophone jazz et ensemble jazz
1 professeur d'ensemble vocal
2 professeurs de violon
1 professeur de rythme et rythmique
4 professeurs de formation musicale
1 professeur de flûte traversière
1 professeur d'alto
4 professeurs d'ensemble instrumental
1 professeur de musique de chambre
1 professeur de danse classique
1 professeur de flûte à bec
1 professeur de violoncelle
1 professeur d'accompagnement au clavecin
1 professeur d'arts de la parole
1 professeur de clarinette
1 professeur d'accompagnement au piano
1 professeur de cornemuse
1 professeur de formation instrumentale de tradition locale (épinette)
1 professeur de piano jazz et ensemble jazz
1 professeur de percussions

4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZÉE (ATL)

4.1. PRÉSENTATION

Le service enfance/jeunesse est un point de contact (subventions, inauguration...) entre la commune et les différents comités de quartier ou organismes communaux qui mettent en place des activités à destination des enfants ou des jeunes.

Il est composé d'une coordinatrice ATL et d'un agent administratif.

Le service accueil temps libre (ATL) est un service communal subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et est entre autres chargé :

- de coordonner les activités extrascolaires* qui se déroulent dans la commune pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;

- de veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;
- de créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

**activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.*

4.2. LES PROJETS 2025

4.2.1. Les plaines de vacances et les stages

Depuis plusieurs années, la commune organise des plaines et stages à destination des enfants.

Soucieux de proposer des activités de qualité, les services jeunesse et ATL ne cessent de se renouveler afin de proposer aux enfants des activités diversifiées et amusantes pour qu'ils passent des vacances hors du commun !

Encadré par des jeunes qualifiés, en cours de qualification ou avec une expérience dans le domaine, chaque enfant pourra s'épanouir dans un cadre sécurisant et ouvert à tous.

4.2.1.1. Les plaines de vacances

Les enfants sont répartis suivant 3 groupes d'âges distincts de 24 enfants maximum, afin de répondre aux besoins spécifiques et au développement de chacun :

- Les minis : âgés de 2 ans et demi à 4 ans,
- Les minimax : âgés de 5 à 7 ans,
- Les maxis : âgés de 8 à 13 ans.

En 2025, le service ATL a organisé des plaines lors des congés de détente, du 24 au 28 février, au Centre sportif et au Centre culturel. 47 enfants ont été accueillis (24 minimax et 23 maxi), chaque groupe étant encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

Durant les vacances d'été, les enfants, répartis selon leur âge et en groupes de 24 enfants maximum, ont été accueillis sur le site du Collège Abbé Noël d'Eghezée pour une période de 6 semaines (du 07 juillet au 14 août). Chaque groupe était encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

Enfin, dans le cadre du partenariat automne détente de l'ONE, le service jeunesse en collaboration avec l'asbl « Egh'xtra » ont proposé une semaine de plaines lors du congé d'automne, du 20 au 24 octobre, à l'école communale de Warêt-la-chaussée et à l'école communale de Tavier. 141 enfants ont été accueillis (24 minis, 24 minimax et 24 maxi à Warêt et 21 minis, 24 minimax, et 24 maxis à Tavier), chaque groupe étant encadré par 3 moniteurs engagés par la commune et l'asbl Egh'xtra.

4.2.1.2. Les stages sportifs

Un appel d'offre a été lancé pour l'organisation des stages de psychomotricité, multisports et sports.

C'est l'asbl « Oh My Sport » de Fosses-la-Ville qui a remporté le marché et s'en est vue confier la gestion.

- ✓ Le stage de psychomotricité (2,5 - 4 ans) : organisé durant 6 semaines, du 07 juillet au 14 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Oh My Sport et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.
- ✓ Le stage multisports (5 - 7 ans) : organisé durant 6 semaines, du 07 juillet au 14 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage sports (8 - 12 ans) : organisé durant 6 semaines, du 07 juillet au 14 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.

4.2.1.3. Les autres stages

- ✓ Le stage différencié (8 - 15 ans pour les enfants ordinaires et aucune limite pour les enfants extraordinaires) : organisé durant 1 semaine, du 7 au 11 juillet. Encadré par une équipe de 5 moniteurs engagés par la commune, implanté à l'école communale de Mehaigne.
- ✓ Le stage des minis artistes (2,5 - 4 ans) : organisé durant 1 semaine, du 4 au 8 août, en collaboration avec Terre Franche. Encadré par deux animateurs Terre Franche et 2 animateurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage du ptit fermier (4-7 ans) : Organisé durant 1 semaine, du 28 juillet au 1er août, en collaboration avec la ferme Joiret. Encadré par le personnel de la ferme et deux moniteurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté à au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit scientifique à bicyclette (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 7 au 11 juillet, en collaboration avec Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit pompier scientifique (8 - 12 ans) : organisé durant 1 semaines, du 04 au 08 août en collaboration avec la Zone NAGE et Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences, 2 pompiers de la Zone NAGE et un animateur engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage cook&dance (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 22 au 25 juillet en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage cook&dance (8 - 12 ans) : organisé durant 1 semaine, du 14 au 18 juillet en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage p'tit aventurier (8 - 12 ans) : organisé durant 2 semaines, du 22 au 25 juillet et du 11 au 14 août en collaboration avec l'école de Kayak et Canoë de Namur et Be Bloc. Encadré par deux moniteurs engagés par la commune et des moniteurs de la NKCC et de Be Bloc.
- ✓ Le stage du p'tit acrobate (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 14 au 18 juillet en collaboration avec l'asbl Circomédie. Encadré par un moniteur engagé par la commune et un moniteur de l'asbl, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.
- ✓ Le stage du p'tit illustrateur (8-12 ans) : organisé durant 1 semaine, du 28 juillet au 1^{er} août en collaboration avec la bibliothèque et Terre Franche. Encadré par un moniteur engagé par la commune, le personnel de la bibliothèque et 2 animateurs de Terre Franche, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.

4.2.1.4. En chiffres

Plaines des minis : 136 enfants
Plaines des minimax : 133 enfants
Plaines des maxis : 125 enfants
Stage de psychomotricité : 138 enfants
Stage multisports : 128 enfants
Stage sports : 122 enfants
Stage différencié : 6 enfants ordinaires et 2 enfants extraordinaires.
Stage des minis artistes : 24 enfants.
Stage p'tit fermier : 24 enfants.
Stage du p'tit magicien à bicyclette : 24 enfants.
Stage p'tit pompier scientifique : 24 enfants.
Stage cook&dance : 48 enfants.
Stage p'tit aventurier : 48 enfants.
Stage du p'tit acrobate : 24 enfants
Stage du p'tit illustrateur : 24 enfants

51 moniteurs ont été engagés par la commune.

1 coordinateur pédagogique a également été engagé afin de coacher les équipes de plaines sur place.

4.2.2. Place aux enfants

Chaque année, la commune, en collaboration avec la Province de Namur, organise la journée « Place aux enfants » et invite les enfants de 11 ans à prendre place derrière le comptoir de leur commerce préféré et de se glisser dans la peau de leur gérant.

Cette année, cette journée s'est déroulée le samedi 11 octobre.

Dans l'après-midi, une activité en plein air leur a été proposée ainsi que quelques jeux pour découvrir ou redécouvrir leur commune.

97 enfants ont participé à cette journée et 23 commerces ont accepté de leur ouvrir leur porte.

4.2.3. Saint-Nicolas

Pour le plus grand plaisir des plus petits, la commune octroie un subside aux comités de village afin qu'ils puissent organiser la fête de Saint-Nicolas et leur offrir un petit cadeau.

Un montant de 10,04€ est attribué à chaque enfant domicilié à Eghezée et âgé entre 0 et 9 ans.

4.2.4. Conseil communal des enfants

Le conseil communal des enfants a organisé une Color Run le lundi 09 juin 2025. Celle-ci était ouverte à tous et organisée au profit du Centre sportif et de l'ASBL ABeFAO (Association Belge des Familles touchées par l'Atrésie de l'Œsophage).

4.2.5. Eghezée & vos kids fêtent le printemps

Les familles ont été invitées à participer à une journée dédiée au printemps le dimanche 13 avril.

Au programme : Inauguration de la chasse au trésor du conseil communal 2024, atelier bombe de fleurs, jardin japonais, parcours vélo et échange de semi.

4.2.6. Eghezée & vos kids on the road

Cet été, l'asbl skatepark on the road est venue implanter son skatepark itinérant dans différents villages de l'entité à 4 reprises. L'occasion pour les enfants âgés de 8 à 18 ans de se former ou se perfectionner au skateboard ou à la trottinette freestyle sur de vrais modules, encadrés par des professionnels.

4.2.7. Eghezée & vos kids fêtent Noël

Les familles étaient invitées à la commune afin de partager une journée ludique le dimanche 14 décembre. Au programme : rencontre avec le père Noël, concerts de l'académie, lecture de contes par la bibliothèque, table de jeux de société, concours du plus beau sapin pour les écoles, arbre à souhait et gouter offert à tous les enfants sages.

5. CENTRE SPORTIF

Situées au cœur de l'entité d'Eghezée, les installations du centre sportif hébergent divers clubs et activités sportives accessibles aux citoyens.

Le détail des activités, horaires et modalités de réservations peut être consulté sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/loisirs/sports/centre-sportif>.

Afin de veiller à la gestion, la maintenance et à l'entretien des installations du centre, 1 agent administratif, 6 ouvriers et 1 auxiliaire professionnelle sont mis à la disposition de l'ASBL Centre Sportif d'Eghezée.

6. COGES A.S.B.L.

L'asbl Comité de gestion des salles polyvalentes (COGES) s'est vue confier plusieurs missions par la commune :

- gérer les salles polyvalentes du centre culturel,
- permettre l'utilisation des installations du centre culturel pour l'organisation des activités de la commune, des écoles et de l'académie,
- permettre en priorité l'accès aux installations du centre culturel à toute personne physique ou morale, domiciliée ou dont le siège social est fixé à Eghezée, en fonction des périodes d'inoccupation des salles et infrastructures par l'asbl ECRIN, qui en est l'occupant principal et prioritaire.

Afin de lui apporter un support dans l'accomplissement de ses missions, la commune met à disposition de COGES le personnel suivant :

- 1 agent pour l'aménagement des salles et l'entretien du bâtiment et de ses extérieurs,
- 2 auxiliaires professionnelles détachées pour le nettoyage des installations.

Les coordonnées du centre culturel d'Eghezée et le programme des activités qui y sont proposées sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.ecrin.be/>.

CHAPITRE 8

SERVICES GÉNÉRAUX TRANSVERSAUX

1. JURIDIQUE/SÉCURITÉ

1.1. PRÉSENTATION

Le service juridique/sécurité couvre plusieurs domaines :

- la partie juridique gère :
 - o les procédures contentieuses qui concernent la commune,
 - o les conventions établies entre la commune et des tiers,
 - o les contrats d'assurance de la commune et les divers sinistres qui y sont liés ;
- la partie sécurité veille à la sécurité des citoyens lors de manifestations ou interventions sur le domaine public au moyen de deux outils :
 - o les autorisations du bourgmestre,
 - o les arrêtés de police.

Le service est composé d'un juriste et de deux agents administratifs.

Le service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT) est également intégré au service juridique/sécurité. Il est assuré par un conseiller en prévention, qui répartit ses actions conjointement entre l'Administration communale et le CPAS.

1.2. CONTENTIEUX

Le service gère les procédures contentieuses, administratives et judiciaires (civiles et pénales), dans lesquelles la commune agit soit comme partie défenderesse, soit comme partie demanderesse. Il est en lien avec les avocats désignés pour assurer la défense des intérêts de la commune.

Le service est également sollicité par les différents services communaux dans de multiples dossiers pour émettre un avis préalable (projet de contrat, projet de règlement, ...), pour défendre les intérêts de la commune en phase précontentieuse, pour assurer - en collaboration avec les notaires - la rédaction et le suivi de actes authentiques dans lesquels la commune est partie (actes notariés).

En résumé, au 27 octobre 2025, 12 dossiers sont encore en cours et 4 dossiers ont été clôturés.

⇒ Personnes concernées : [W], [X], [Y] et [Z].

Objet du contentieux : recours de [W], [X], [Y] et [Z] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 17 janvier 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la régularisation de travaux dans une maison voisine.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision n'est pas encore connue.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.500 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : mesures de réparation sollicitées par la commune suite à la commission d'une infraction urbanistique par [X] et [Y] portant sur le dépôt de véhicules usagés et de déchets divers sur leur terrain sans permis d'urbanisme.

Etat d'avancement : [X] et [Y] sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Namur. Ils ont remis le terrain en état. Suite à plusieurs reports de ce tribunal, l'audience est fixée au 15 juin 2026.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] estime que la commune n'a pas respecté certaines de ses données personnelles. De ce fait, il a introduit une plainte contre la commune auprès de l'Autorité de protection des données.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant l'Autorité de protection des données. La date à laquelle l'Autorité de protection des données prendra sa décision dans cette affaire n'est pas connue.

Frais encourus : affaire traitée par le service juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : les 10 villes et communes formant la zone de secours N.A.G.E. - dont Eghezée - contre l'Etat belge.

Objet du contentieux : action de ces 10 villes et communes contre l'Etat belge, pour obtenir de l'Etat le remboursement des surcoûts qu'elles ont dû - et doivent toujours - supporter suite à la réforme des zones de secours et la création de la Zone N.A.G.E. en 2015.

Etat d'avancement : par un jugement du 8 septembre 2021, le tribunal de première instance de Namur a condamné l'Etat à adopter un arrêté royal nécessaire à la fixation du ratio relatif à la contribution financière de l'Etat et des villes et communes dans la zone de secours N.A.G.E. Le 15 novembre 2021, l'Etat a interjeté appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège. Ce dossier est en cours d'instruction par cette Cour d'appel.

Le 27 juin 2022, l'Etat a adopté un arrêté royal en vue d'exécuter ce jugement du 8 septembre 2021. Cet arrêté royal a été confirmé par une loi le 21 décembre 2022. Ces deux textes ne répondent pas aux attentes de nos villes et communes. Ce faisant, nos villes et communes ont dû également introduire un recours en annulation contre cette loi auprès de la Cour constitutionnelle le 7 juin 2023. Par un arrêt du 19 juin 2024, cette haute juridiction a rejeté ce recours en annulation.

Frais encourus (à ce stade) : 3.300 EUR (les frais totaux étant divisés entre les 10 villes et communes).

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : recours de [X] et [Y] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 13 avril 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la transformation d'une habitation en 2 logements, la démolition d'un bâtiment et la reconstruction d'un rez commercial et de deux logements, ainsi que la réaffectation d'un hangar de stockage sur une parcelle.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.500 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : la commune contre le Gouvernement wallon

Objet du contentieux : recours de la commune auprès du Conseil d'Etat, demandant l'annulation d'une décision du Gouvernement wallon du 7 novembre 2022 autorisant la demande de la société [Z] de modifier le tracé d'un sentier, de le supprimer en partie et de créer une voirie.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision.

Frais encourus (à ce stade) : 4.300 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : société [Z] contre le Gouvernement wallon - intervention de la commune

Objet du contentieux : la commune a refusé un permis d'urbanisme de constructions groupées à la société [Z]. La société [Z] a introduit un recours au Gouvernement wallon contre cette décision de refus. Statuant sur ce recours, le Gouvernement wallon a également refusé ce permis. La société [Z.] a alors introduit un recours auprès du Conseil d'Etat, en demandant l'annulation de cette décision de refus du Gouvernement wallon. La commune a fait intervention dans cette procédure au Conseil d'Etat pour soutenir le Gouvernement wallon et suivre ce dossier.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 4.000 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : action introduite par [X] et [Y] contre la commune devant le tribunal de première instance de Namur en 2018. Ces derniers demandent des dommages et intérêts à la commune, en l'estimant responsable de dégâts dans leur maison, qu'ils imputent à du charroi passant à côté de cette maison.

Etat d'avancement : pour l'éclairer sur le litige, le tribunal a désigné un expert judiciaire chargé de prochainement rendre un rapport sur les causes du sinistre invoqué par [X] et [Y]. La date de l'audience devant ce tribunal n'est pas encore fixée.

En parallèle, les parties avancent dans la voie d'une solution concertée, en vue de mettre un terme à ce litige de manière amiable.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : action introduite en août 2024 devant la Justice de Paix de Gembloux par [X] et [Y] contre la commune, ainsi que contre une autre administration publique. Ils demandent la condamnation de ces dernières à rabaisser un trottoir devant une entrée de leur domicile.

Etat d'avancement : en parallèle de la procédure judiciaire devant la Justice de Paix de Gembloux, l'ensemble des parties se concilient pour aboutir à un accord amiable qui clôtureraient définitivement ce litige.

Frais encourus : Frais totaux estimés à 4.000 EUR TVAC.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] conteste une amende administrative communale de 340 euros qui lui a été infligée par le fonctionnaire sanctionnateur provincial (agissant dans le cadre du partenariat existant entre la province de Namur et la commune) suite à la morsure d'une personne par un chien.

Etat d'avancement : Ce recours est en cours d'instruction devant le tribunal de police de Namur. L'audience devant ce tribunal est fixée au 20 novembre 2025.

Frais encourus : Affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : [X] et [Y] contestent une amende administrative communale de 250 euros qui leur a été infligée par le fonctionnaire sanctionnateur provincial (agissant dans le cadre du partenariat existant entre la province de Namur et la commune) pour un problème relatif à du fumier.

Etat d'avancement : Ce recours est en cours d'instruction devant le tribunal de police de Namur. L'audience devant ce tribunal est fixée au 1er juin 2026.

Frais encourus : Affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] dit avoir chuté à vélo en roulant sur une voirie sise à la limite territoriale entre la commune d'Eghezée et une autre commune. [X] demandait des dommages et intérêts aux deux communes, en estimant que cette voirie n'était pas dans un état correct. Par un jugement du 1^{er} juin 2023, le tribunal de police de Namur a rejeté la demande de [X], en estimant que les faits qu'elle invoquait n'étaient pas établis. Le 25 juillet 2023, [X] a fait appel de ce jugement, devant le tribunal de première instance de Namur.

Etat d'avancement : par un jugement du 3 juin 2024, le tribunal de première instance de Namur a rejeté la demande de [X] à l'égard de notre commune.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

Dossiers contentieux clôturés :

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : action de [X] contre la commune devant le tribunal de première instance de Namur pour l'échange de son permis de conduire étranger contre un permis de conduire belge.

Etat d'avancement : par un jugement du 8 février 2023, ce tribunal a ordonné à la commune de procéder à l'échange de permis de conduire. Cet échange a été réalisé. Cependant, dans la mesure où la compétence de produire des permis de conduire est une compétence fédérale, l'Etat belge (SPF Mobilité) a décidé d'introduire une procédure en tierce opposition le 25 octobre 2023 devant ce tribunal pour contester ce jugement. Par un jugement du 13 novembre 2024, le tribunal a décidé de rejeter cette demande de l'Etat belge.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [X] – Société [Y].

Objet du contentieux : recours de [X] et la S.R.L. [Y] auprès du Conseil d'Etat contre une décision du collège communal du 26 avril 2021 octroyant un permis d'urbanisme à la société [Z] pour l'abattage d'arbres.

Etat d'avancement : le 15 avril 2024, le collège communal a à la fois décidé de retirer sa décision du 26 avril 2021 octroyant ce permis, et de le refuser. En conséquence, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt le 29 novembre 2024, par lequel il décide qu'il n'y a plus lieu de statuer dans cette affaire.

Frais encourus : 3.700 EUR TVAC.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] conteste une amende administrative communale de 345 euros qui lui a été infligée par le fonctionnaire sanctionnateur provincial (agissant dans le cadre du partenariat existant entre la province de Namur et la commune) suite à la survenance d'un tapage nocturne causé par les aboiements de son chien.

Etat d'avancement : par un jugement du 15 janvier 2025, le tribunal décide d'annuler cette amende.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : action réouverte en 2023 devant la Justice de Paix de Gembloux par [X] et [Y] contre la commune. Ces derniers soutiennent que la voirie privée menant à leur domicile est une voirie communale, ce qui est contesté. Historiquement, il s'agit d'un vieux contentieux ayant débuté en 2004, puis implicitement clôturé en 2010, et donc réouvert en 2023.

Etat d'avancement : par un jugement du 07 janvier 2025, la Justice de Paix a rejeté la demande d'[X] et [Y], en décidant que le chemin concerné est bien une voirie privée, et non une voirie communale.

Frais encourus : 15.000 EUR TVAC à ce jour.

1.3. CONVENTIONS

- Suivi et mise pour approbation de diverses conventions de location (Centre sportif, Centre culturel, ...).
- Renouvellement des conventions de gestion avec l'ASBL communale « Centre sportif d'Eghezée » et l'ASBL communale « Conseil de gestion des salles polyvalentes du Centre culturel d'Eghezée ».
- Renouvellement de la convention de gestion de la salle communale de Boneffe à l'ASBL « Les Amis de Boneffe ».
- Désaffectation du presbytère de Liernu.
- Création d'une convention de gestion avec l'ASBL « Egh'Extra ».

1.4. ASSURANCES

Pour l'année 2025, Ethias couvre l'ensemble des assurances communales. En effet, une nouvelle procédure de marché public d'assurances (sans lots) a été lancée en 2024 pour prendre cours au 1^{er} janvier 2025.

Au jour de la rédaction du présent rapport (octobre 2025), et sur une base annuelle, le service a traité :

- 8 dossiers « accident du travail »,
- 24 dossiers de sinistres « responsabilité civile »,
- 9 dossiers de sinistres « protection juridique »,
- 21 sinistres « accidents corporels » (écoles, stages, etc.),
- 2 sinistres « automobiles »,
- 7 sinistres « incendie ».

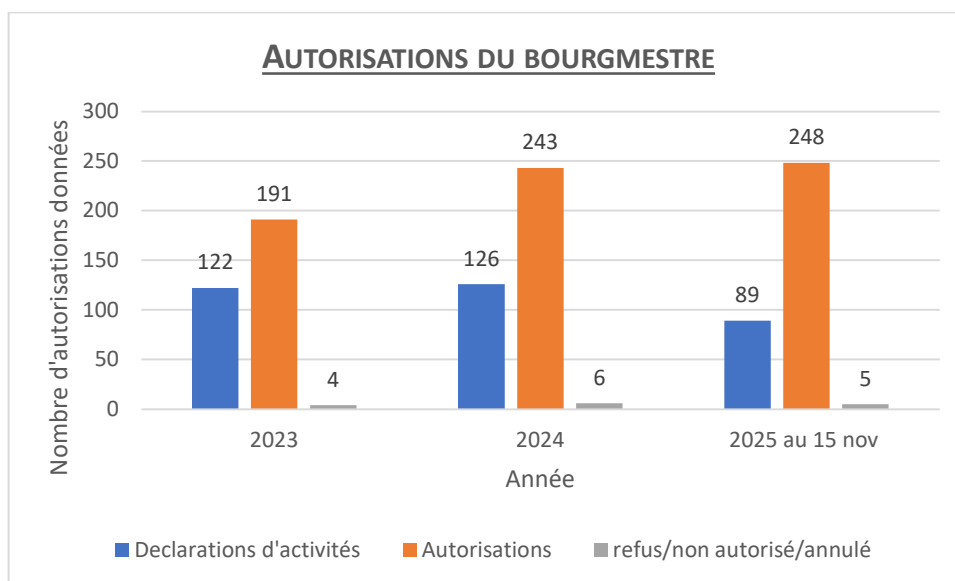
1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

L'organisation de manifestations publiques sur le territoire communal est soumise à une autorisation du bourgmestre, dans le cadre de ses missions de maintien de l'ordre et de la sécurité.

C'est le secrétariat du bourgmestre qui assure le suivi administratif de ces dossiers (« autorisations du bourgmestre »).

Parallèlement, le secrétariat examine aussi les déclarations d'activités, qui concernent les événements d'initiative privée (fêtes d'anniversaire, ...).

Du 1^{er} janvier au 15 novembre 2025, le secrétariat a traité un total de 342 dossiers, dont la répartition est illustrée par le graphique suivant :



Ces chiffres témoignent d'une activité administrative soutenue et d'un traitement continu des demandes émanant des citoyens, associations et acteurs locaux.

1.6. ARRÊTÉS DE POLICE

Au 19 novembre 2025, 604 arrêtés de police ont été délivrés tous domaines confondus. L'estimation annuelle est obtenue en extrapolant ce volume au nombre total de jours ouvrés de l'année.

Les chiffres se répartissent comme suit :

Modèle	2022	2023	2024	2025 Estimation	2025 (01/01 → 19/11)
Cas particuliers*	3	22	33	16	14
Chapiteau	1	1	0	0	0
Course automobile	1	1	1	1	1
Course cycliste	1	1	0	0	0
Festivité	50	61	84	102	90
Forains	1	7	4	2	2
Grand feu	2	4	4	5	4
Marche / jogging	1	3	5	2	2
Stationnement	59	113	85	84	74
Travaux	234	345	487	471	417
TOTAL :	353	558	703	682	604

* Cas particuliers = dérogations à l'utilisation de la voirie publique

1.7. SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)

Les missions principales du SIPPT sont :

- Enquêtes, études et recherches utiles pour la prévention et la protection du travail (SIPPT),
- Etablissement des rapports, mensuels, annuel, et des rapports de prévention,
- Remise d'avis lors du choix, de l'achat, de l'utilisation et de l'entretien des équipements de travail et des équipements de protection individuelle (procédure des 3 feux verts),
- Participer à la déclaration des accidents, analyse et proposition de mesures de prévention suites aux accidents de travail,
- Participer aux analyses des risques ;
- Conseiller sur l'organisation des postes de travail, équipements de travail, produits dangereux, éléments de l'organisation du travail... ;
- Analyse des fiches de données de sécurité (FDS), des produits dangereux et proposition d'alternatives,
- Conseiller sur l'hygiène des lieux de travail ;
- Conseiller sur la rédaction des instructions : équipements de protection collective (EPC), équipements de protection individuelle (EPI), incendie, équipements, produits dangereux ;
- Conseiller sur la formation des travailleurs ;
- Exécuter des visites des lieux de travail ;
- Examiner les postes de travail ;
- Soutenir et écouter les agents rencontrant des problèmes sur leur lieu de travail,
- Effectuer les recherches utiles et se tenir informé ;
- Procéder à des analyses et des contrôles ;
- ...
-

En 2025, les principales réalisations relatives au Bien-être au travail ont été :

- Mise en pratique de la procédure des trois feux verts.
- Mise à jour des analyses des risques

- Révision des procédures d'évacuation, mise en place d'exercices d'évacuation incendie dans les écoles et les bâtiments de l'administration et du CPAS.
- Visite des lieux de travail
- Formation de travailleurs à diverses spécificités liées au bien-être et à la sécurité, à savoir :
 - Conseiller en prévention niveau III
 - Recyclage conseiller en prévention
 - Secourisme de base
 - Secourisme-recyclage
 - SLCI de base (Service de Lutte Contre l'Incendie)
 - BA4-BA5 (attestation de compétence pour intervention près de/sur des installations électriques)
 - Travail en nacelle

2. SECOURS

2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE

2.1.1. Siège et coordonnées de la zone de secours NAGE

chaussée de Liège 55

5100 JAMBES

☎ (081)325 200

☎ (081)325 201

✉ info@zone-nage.be

2.1.2. Coordonnées du poste de secours d'Eghezée

chaussée de Namur 28

5310 EGHEZEE

☎ (081)325 200 (administratif) / (081)325 239 (direct)

✉ patrick.piette@zone-nage.be

☎ **APPEL URGENT : 112**

2.1.3. Gestion administrative et opérationnelle de la zone NAGE

La zone de secours couvre 10 communes : Assesse, Andenne, Eghezée, Fernelmont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohey et Profondeville.

Elle comporte 4 centres de secours situés à : Andenne, Eghezée, Gembloux et Namur.

La zone est administrée par un conseil de zone et un collège de zone.

Le conseil est composé de l'ensemble des bourgmestres de la zone, et est présidé par Madame Charlotte Bazelaire.

Le collège est composé des bourgmestres des communes sur le territoire desquelles sont installés les postes de secours, et d'un bourgmestre d'une des autres communes, selon une tournante. Il est également présidé par Madame Charlotte Bazelaire.

La zone est dirigée par un colonel de zone, Monsieur Pierre BOCCA, responsable de la direction, de l'organisation et de la gestion ainsi que de la répartition des tâches au sein de la zone. Le colonel de zone exerce ces compétences sous l'autorité du collège.

La commission technique est composée des officiers responsables des postes de la zone et présidée par le colonel de zone.

2.1.4. Service de la Sécurité civile et de l'Environnement (Province de Namur)

Direction :
Palais du Gouverneur
place Saint-Aubain 2
5000 NAMUR
☎ (081)256 868

Permanence de garde :
5^{ème} colonne mobile
rue Vincent Bonnechère 30
4367 CRISNEE (Kémexhe)
☎ (04)257 66 00
☎ Permanence (0475)773 424

2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE

2.2.1. Coordonnées des commissariats de la zone de police Orneau-Mehaigne

Commissariat central
chaussée de Tirlemont 105
5030 GEMBLOUX (Sauvenière)
☎ (081) 620 540
📠 (081)620 541

Police d'Eghezée
route de Ramillies 12
5310 EGHEZEE
☎ (081) 620 570
📠 (081) 620 571

Police de La Bruyère
place communale 6
5080 RHISNES
☎ (081) 620 590
📠 (081) 620 591

2.2.2. Gestion administrative et opérationnelle de la zone Orneau-Mehaigne

La zone de police Orneau-Mehaigne regroupe les communes de Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Elle est administrée par un conseil et un collège de police et commandée par un Chef de Corps.

⇒ Le conseil de police

Il est présidé par Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux.

Sur la base des chiffres de population des 3 communes au 1^{er} janvier 2024 (année des élections), le nombre de membres que compte chaque conseil communal au sein du conseil de police s'élève à 10, 6 et 3, respectivement pour Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Les six membres du conseil communal d'Eghezée qui ont été élus au conseil de police sont :

- Monsieur Luc ABSIL,

- Monsieur Fabian DE BEER DE LAER,
- Monsieur Vincent DUJARDIN,
- Madame Joséphine GOFFIN,
- Monsieur Adelin FRANCOIS,
- Madame Véronique PETIT-LAMBIN.

⇒ Le collège de police

Le collège de police est quant à lui composé des bourgmestres des 3 communes qui composent la zone :

- Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux,
- Monsieur Rudy DELHAISE, Bourgmestre d'Eghezée,
- Monsieur Yves DEPAS, Bourgmestre de La Bruyère.

Il est également présidé par Monsieur Benoît DISPA.

⇒ Chef de Corps

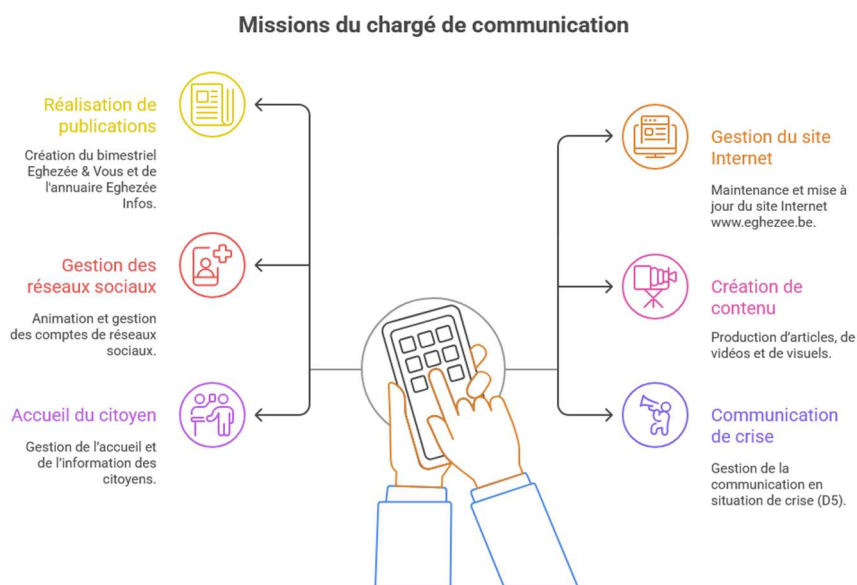
La zone de Police Orneau-Mehaigne est commandée par Monsieur Christophe ROMBOUX, Commissaire divisionnaire.

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

Le service Information et Communication regroupe deux pôles complémentaires :

- un pôle axé sur le contenu de l'information et sa mise en forme, géré par le chargé de communication,
- un pôle axé sur les moyens techniques mis en œuvre pour la diffusion de l'information, pris en charge par le responsable informatique.

3.1. COMMUNICATION



Ses actions sont articulées autour de 3 grands axes :

- la création de contenu et la diffusion d'une information fiable et attractive,
- la cohérence visuelle et éditoriale des supports de communication,
- le développement des canaux numériques pour rapprocher l'administration du public.

Les réalisations de 2025 :

- Création de plans de communication,
- Révision de la charte graphique communale,
- 4 revues de 20 pages,
- 1 revue de 24 pages,
- 1 annuaire d'informations de 32 pages,
- Plus de 100 créations (affiches, visuels, flyers) réalisées pour les services de la Commune, du CPAS et pour les associations (nécessaire à l'ajout d'événement dans l'agenda du site et dans le hall d'accueil lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'en fournir),
- Plus de 250 publications Facebook (Publications de visuels, vidéos, liens, stories et événements) ; plus de 200 publications Instagram (visuels, stories et vidéos), 20 publications LinkedIn (Offres d'emploi, appels à candidatures, événements), 6 vidéos YouTube.

3.2. INFORMATIQUE

En parallèle, les missions du service informatique, qui apporte un support technique à la communication, sont les suivantes :

- gestion du hardware et du software,
- gestion technique du site Internet www.eghezee.be,
- mise en place des solutions TIC correspondant aux besoins de l'administration,
- gestion des PC et du réseau,
- assistance informatique aux services communaux,
- élaboration des cahiers des charges relatifs aux produits informatiques,
- gestion de la téléphonie,
- finalisation de la réalisation des produits imprimés et transmission aux imprimeurs (envois FTP, corrections informatiques...),
- collaboration à l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux produits imprimés (revues, annuaires, publicités...).

CHAPITRE 9

LES SERVICES SPÉCIFIQUES

1. AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le service des affaires économiques est actif dans trois grands domaines :

- le commerce,
- le tourisme,
- la solidarité internationale.

Il est composé d'un agent administratif en charge du commerce local, des forains, du tourisme et de la solidarité internationale.

Le commerce ambulant est géré par l'agent administratif en charge de la communication et des sports.

Toutes les coordonnées et informations relatives aux affaires économiques sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/affaires-economiques>.

1.1. COMMERCE

1.1.1. Commerce local

L'administration communale répertorie les commerçants, indépendants, producteurs locaux ou artisans présents sur le territoire de la commune.

Par ses actions, l'administration veut apporter un support aux commerçants afin de dynamiser l'activité économique de la commune.

En 2025, les actions principales ont été :

- la mise à jour continue de la liste de recensement des commerçants, artisans et producteurs locaux,
- la coordination de la braderie,
- la mise en place de rencontres et collaborations diverses avec l'Entente des commerçants et les commerçants eux-mêmes (interventions personnalisées, ...),
- l'organisation de webinaires à destination des commerçants et artisans (en moyenne un toutes les deux semaines) et couvrant des sujets susceptibles de les aider à développer, protéger ou promouvoir leur activité, tels que :
 - o « La boîte à outils d'une bonne présence sur Internet »,
 - o « Les fondamentaux de Meta »,
 - o « Créez des campagnes publicitaires »,
 - o « Développez votre communication digitale »,
 - o « Comment booster votre visibilité locale »,
 - o « Renforcez l'expérience client grâce à un site bien conçu et analysé »,
 - o ...,
- la sensibilisation au Week-end du Client et achat de « Beach flags »,
- la sensibilisation au salon de l'Artisanat,
- une campagne de sensibilisation à destination des artisans afin qu'ils soient reconnus par SPF Economie, P.M.E, et reçoivent le label « Certifié Artisan »,
- la gestion et la coordination des illuminations de Noël et du placement des sapins de Noël dans les villages de l'entité,
- la coordination du fleurissement du centre d'Eghezée avec le service Espaces verts.

1.1.2. Commerce ambulant

Le commerce ambulant concerne principalement le marché dominical et l'exercice d'activités ambulantes sur le domaine public et sur le domaine privé.

Cette année, les actions du service couvrent :

- le traitement de 25 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal (cessions, cessations, suspensions, attributions, retraits, diminutions, extensions),
- le traitement de 6 candidatures pour un emplacement fixe,
- le traitement de 12 demandes d'inscription comme volant,
- la préparation et le suivi de 52 marchés dominicaux,
- la délivrance de 17 cartes « volant »,
- la préparation du futur déménagement du marché,
- la modification du plan du marché dans le cadre de la sécurisation de la rue de la Gare,
- le rassemblement des marchands afin de rendre le marché plus compact vu la diminution du nombre d'ambulants,
- aucune délivrance d'autorisations d'exercice d'activités ambulantes sur le domaine public ou sur le domaine privé.

1.1.3. Forains

En début d'année, la commune informe les forains des fêtes et événements qui auront lieu sur le territoire afin qu'ils puissent, s'ils le désirent, se porter candidats à y participer.

Dans ce cas, une autorisation du bourgmestre est nécessaire.

1.2. TOURISME

En matière de tourisme, l'administration vise à recenser et apporter un support pour promouvoir les activités touristiques qui s'organisent dans la commune.

Afin de progresser vers cet objectif, la commune a pris diverses actions :

- Collaboration avec l'ASBL GAL Meuse@Campagnes afin qu'elle continue ses actions qui favorisent les contacts et interactions avec les acteurs du secteur du tourisme, les producteurs locaux, ...,
- Campagne de sensibilisation à destination des hébergements touristiques afin qu'ils se fassent connaître auprès du Commissariat général du tourisme et obtiennent une reconnaissance officielle d'hébergement touristique,
- Information auprès des hébergements touristiques dans le cadre du nouveau Code wallon du Tourisme,
- Gestion de la balade Totémus.

1.3. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Soucieuse d'apporter son soutien au secteur associatif, la commune d'Eghezée s'implique dans divers projets de solidarité internationale.

Les coordonnées du service de la solidarité internationale sont disponibles via ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/solidarite-internationale/solidarite-internationale>

2. LOISIRS

2.1. SPORTS

Au sein des services spécifiques, les missions du service Sports sont les suivantes :

- la gestion des subventions annuelles aux clubs sportifs,
- la gestion des demandes de subventions des clubs sportifs,
- l'organisation de la Fête du sport.

En 2025, cela représente :

- 26 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal,
- 9 dossiers portés à l'ordre du jour du conseil communal,
- l'organisation de la Fête du sport 2025.

Ces tâches sont assurées par un agent administratif (même agent que pour la culture et les ambulants).

Les coordonnées de contact et horaires du service sont accessibles en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/sport>.

2.2. CULTURE

Au sein des services spécifiques, les missions du service Sports sont les suivantes :

- la gestion des subventions annuelles aux associations culturelles, de santé, d'action sociale et du troisième âge,
- la gestion des demandes de subventions des associations culturelles, de santé, d'action sociale et du troisième âge.

En 2025, cela représente :

- 53 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal,
- 3 dossiers portés à l'ordre du jour du conseil communal.

Ces tâches sont assurées par un agent administratif (même agent que pour les sports et les ambulants).

Les coordonnées de contact et horaires du service sont accessibles en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/culture>

2.3. BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

2.3.1. Services et missions

2.3.1.1. Prêts de livres

La bibliothèque, par le service de prêts de livres, remplit sa mission de promotion de la lecture publique en permettant l'accès des collections au public : petits enfants à partir de 1 an, enfants, ados, adultes et personnes âgées.

⇒ Fonds propre :

Le catalogue de la bibliothèque propose au public près de 20 000 références de livres disponibles à l'emprunt en accès direct. Il s'agit du fonds propre, qui est renouvelé continuellement pour proposer des ouvrages récents et maintenir l'intérêt pour le livre auprès des différents publics.

⇒ Emprunts à l'opérateur d'appui :

La bibliothèque emprunte également des livres à la Bibliothèque centrale, opérateur d'appui, pour compléter ses collections, notamment des séries de mangas et des livres en gros caractères pour les personnes ayant des problèmes de vue. Elle complète également ses suggestions aux enseignants en empruntant des livres sur des thématiques spécifiques pour les enseignants qui en font la demande. Cette aide de l'opérateur d'appui permet de conserver le budget pour les acquisitions du fonds propre qui seront empruntées durant plusieurs années.

2.3.1.2. Ludothèque – Prêt de jeux

Depuis la réouverture de ses nouveaux locaux, la bibliothèque propose également le prêt de jeux. Cette mission est essentielle pour maintenir un lien dans une société où les écrans occupent de plus en plus d'espace. Le fonds compte près de 800 jeux : jeux pour enfants, jeux familiaux. Il s'enrichit progressivement puisqu'un budget est alloué pour l'achat de jeux.

2.3.1.3. Animations, événements et accueil de groupes

Par les animations qu'elle réalise, la bibliothèque remplit sa mission de sensibilisation à la lecture en touchant un public plus large que les inscrits qui fréquentent régulièrement les lieux. Elle collabore également avec les enseignants qui placent le livre au cœur de leurs apprentissages.

Evénements avec ou sans partenariat :

- 14 janvier : festival « Un livre, un doudou et au lit » : lectures en pyjama, pour les 3 à 6 ans,
- 29 mars : salon des auteurs d'Eghezée,
- 16 mai : Printemps des bibliothèques, soirée jeux en famille,
- 26 septembre : Murder Party, pour un public à partir de 16 ans,
- 11 octobre : accueil de deux enfants dans le cadre de « Place aux enfants », en coordination avec le service ATL,
- 6 novembre : rencontre littéraire avec l'auteur Geneviève Damas, en partenariat avec Ecrin,
- 14 décembre : animations lors de l'événement « Noël et vos Kids », en partenariat avec le service ATL.

La parenthèse contée :

La parenthèse contée, c'est la lecture par les bibliothécaires de livres des collections de la bibliothèque, à l'attention d'un public jeunesse. Cette parenthèse est organisée chaque dernier mercredi du mois, à raison de deux séances durant l'après-midi (activité gratuite et sans réservation).

Animations pour groupes non-scolaires, stages :

- Zone libre - groupe pré-ados (11-13 ans) : 1 animation
- Zone libre - groupe enfants (6-10 ans) : 3 animations

- Zone libre – groupe réinsertion sociale -matinée jeux : 1 animation
- Zone libre – école des devoirs : 1 animation
- Plaines communales – stage différencié : 1 animation
- Stage « Le petit illustrateur » en co-animation avec Terre Franche- stage coordonné par le service ATL du 28/07 au 01/08
- ASBL Egh'Extra : groupe de 17 enfants – Expo « Les théâtres de Mariedl » : 2 animations

Expo / partenariat

- Expo de l'école Hemptinne : expo des créations d'élèves - janvier 2025
- Expo Tomi Ungerer – réalisation en interne : du 25/01 au 1/03
- Expo PECA : 24/04
- Expo « Les théâtres de Mariedl » – prêt auprès de la FWB – du 17/09 au 5/11
- Accueil du spectacle « Le grand tumulte » proposé aux écoles par Ecrin (organisé à la bibliothèque en raison des travaux au Centre culturel) 29/09-30/09

Animation pour les écoles :

Depuis mars 2024, la bibliothèque accueille régulièrement des classes dans un contexte scolaire, soit pour découvrir la bibliothèque, soit pour approfondir ou aborder une thématique spécifique, choisie après échanges avec les enseignant(e)s.

- - accueil de classes maternelles : 13 animations
- - accueil de classes primaires : 10 animations
- - accueil de classes du secondaire : 7 animations

Accueil de classes en visite libre :

8 classes primaires viennent régulièrement, durant les heures d'ouverture au public, passer un moment à la bibliothèque pour lire sur place, emprunter un livre. Les bibliothécaires sont disponibles pour conseiller et aider à la recherche.

Animations dans les crèches :

6 animations ont été organisées dans 2 crèches cette année.

2.3.1.3. Prêts de livres pour les enseignants

Plusieurs formules de prêts de livres sont disponibles :

- les enseignants choisissent des livres à la bibliothèque pour des activités de lecture avec les élèves ;
- les enseignants demandent des livres en exemplaires multiples pour des lectures scolaires dans le cadre des cours ; ce service est proposé grâce à l'aide de la Bibliothèque centrale ;
- Les enseignants demandent des livres sur des thématiques précises pour des activités avec les élèves ou pour préparer leurs cours (thèmes sur l'histoire, la nature, ... activités de lecture de parrainage ...).

2.3.1.4. Horaire

Horaire actuel : - Mercredi : 10h-12h et 13h-18h

- Jeudi : 9h-12h et 13h-16h

- Samedi : 9h-12h

toute l'année y compris durant les congés scolaires.

La bibliothèque est donc ouverte au public 16h/semaine. Le mardi est réservé pour les animations scolaires. L'horaire actuel permet de garantir un horaire fiable sur la durée sans fermeture inopinée. Il permet également de concilier l'accueil des groupes, l'accueil des usagers dans de bonnes conditions (disponibilité, conseil...), bien que l'augmentation de la fréquentation ait des répercussions sur la disponibilité des bibliothécaires pour le conseil et l'aide à la recherche.

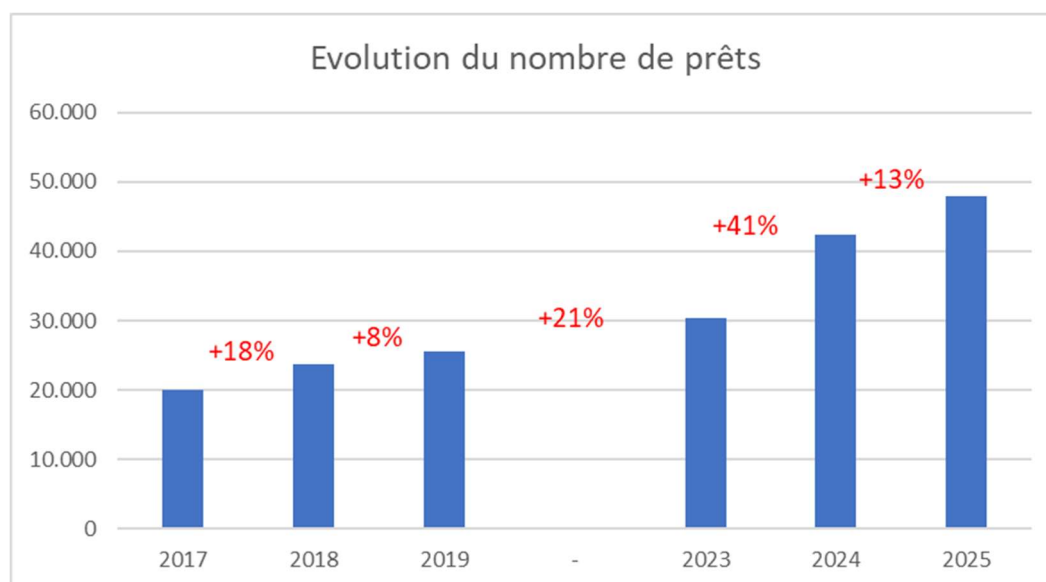
2.3.1.5. Personnel de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque est constituée de 3 personnes. Une bénévole aide à raison de 3 heures par semaine.

2.3.2. Evolution de la fréquentation

En novembre 2023, on comptait 1.134 lecteurs inscrits à la bibliothèque. A fin octobre 2025, on compte 2100 lecteurs, soit une progression de 85% !

Le nombre de prêts progresse également :



En 2020 et 2021, les données sont faussées en raison de la crise du Covid. En 2022, elles sont insuffisantes en raison du changement de système d'encodage.

Le chiffre présenté pour l'ensemble de 2025 est une prévision calculée au prorata des emprunts comptabilisés de janvier à septembre (36.464 prêts sur 9 mois => 48.000 prêts estimés au total).

Le déménagement de 2024 avait entraîné une augmentation des prêts de 41%. L'augmentation se poursuit en 2025, avec une progression de 13%. En 5 ans, la fréquentation a presque doublé.

Pour la section ludothèque, lancée depuis la réouverture de la bibliothèque à la rue du Saiwiat, on prévoit d'atteindre environ 2375 prêts de jeux, contre 1394 en 2025 (environ 70% d'augmentation).

2.3.3. Budget et acquisitions

La bibliothèque dispose d'un budget annuel de 20.000 € pour l'acquisition de livres :

- nouvelles parutions de l'année en cours,
- livres parus précédemment qui présentent un intérêt pour le fonds,
- livres qui répondent à des demandes spécifiques (enseignants, partenaires ponctuels, Zone libre...) et qui rejoindront les collections par la suite,
- remplacement des livres abîmés.

De 2021 à 2025, la bibliothèque a rejoint le marché de la FWB et ne passe plus de marchés directement auprès des fournisseurs. Plus précisément, il s'agit de l'accord cadre 2021-2025 de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française agissant en qualité de centrale d'achats.

La bibliothèque a marqué son intérêt pour rejoindre le prochain accord cadre, puisqu'il simplifie la gestion des marchés publics et permet une remise de 15% sur les prix de vente.

La ludothèque dispose d'un budget de 5000 € pour l'acquisition de jeux. Un marché public a été passé avec le magasin « Le bois futé » de Meux pour les jeux enfants, et avec le fournisseur « Case Départ » de Louvain-la-Neuve pour les jeux adultes.

2.4. FÊTES LOCALES

Eghezée	Weekend avant les Jeux Intervillages
Aische-en-Refail	Pentecôte 1 ^{er} dimanche de septembre
Bolinne	4 ^{ème} dimanche de juillet
Boneffe	2 ^{ème} dimanche d'août ou dimanche suivant le 15 août
Branchon	Dimanche suivant St Pierre et Paul ou 1 ^{er} dimanche de juillet
Dhuy	1 ^{er} dimanche d'octobre
Les Boscailles	5 ^{ème} dimanche de juillet ou 1 ^{er} dimanche d'août
Hanret	3 ^{ème} dimanche de mai 1 ^{er} dimanche d'octobre
Leuze	Pentecôte

2^{ème} dimanche de septembre

Liernu	1 ^{er} dimanche de mai Dimanche suivant la St Lambert
Longchamps	Du 29 juillet au 1 ^{er} août
Mehaigne	2 ^{ème} dimanche de mai Dernier dimanche de septembre
Noville-sur-Mehaigne	20 août ou le dimanche suivant lorsque le 20 août tombe en dehors du dimanche
Saint-Germain	2 ^{ème} dimanche de juillet 3 ^{ème} dimanche d'octobre
Taviers	Dimanche de la Trinité
Upigny	Néant
Warêt-la-Chaussée	Dernier dimanche d'août

CHAPITRE 10

SOCIAL

1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Eghezée est une ASBL qui a pour mission, en collaboration avec le Forem, de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des utilisateurs, en vue de réaliser certaines activités.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de l'ALE sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/ale>.

2. LA JOIE DU FOYER

Depuis 1923, la Joie du Foyer gère des logements publics. Agréée par la Société Wallonne du Logement, elle compte aujourd'hui un patrimoine d'environ 1.100 logements (appartements et maisons unifamiliales), répartis dans les communes-partenaires d'Eghezée, La Bruyère et Namur.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de la Joie du Foyer sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/joie-du-foyer>.

3. AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

De manière générale, la mission des agences immobilières sociales est « de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus tant du parc privé que public qui répondent aux normes minimales de salubrité, en vue de répondre à la demande sans cesse croissante, de logements de qualité ». Les agences immobilières sociales (AIS) sont des organismes à finalité sociale agissant comme intermédiaires entre les propriétaires et les candidats-locataires ayant des revenus précaires et modestes qui sont à la recherche d'un logement.

L'objectif principal des AIS est de (ré)introduire des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

A Eghezée, c'est l'Agence « Un toit pour tous », basée à Andenne, qui est présente. Elle gère des biens publics et privés.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de « Un toit pour tous » sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/agence-immobiliere-sociale>.

4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le Centre public d'aide sociale est le bras social de la commune. Il reçoit la mission fondamentale, par la loi, d'octroyer l'aide sociale due par la collectivité aux familles et aux personnes. Le but est de garantir à chacun de vivre dans des conditions respectueuses de la dignité humaine.

Cela se traduit par différents services proposés, tels que la médiation de dettes, l'insertion socio-professionnelle, les services de maintien à domicile, une aide juridique, ...

Le CPAS est également le point de contact « Handicontact » pour les personnes en situation de handicap pour l'entité d'Eghezée.

Le détail des services, coordonnées et permanences du Centre public d'aide sociale est accessible en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/annuaire/centre-public-daction-sociale-cpas>.

Tout comme la commune, le CPAS dispose d'un organe décisionnel, appelé le conseil de l'action sociale, dont les missions sont par exemple : de définir une déclaration de politique sociale qui servira de ligne directrice des actions du CPAS, d'arrêter le budget, les modifications budgétaires et les comptes, de statuer sur les demandes d'aides sociales sollicitées par les habitants et présentées par les assistants sociaux, ...

Les membres du conseil de l'action sociale sont élus par les conseillers communaux à la suite des élections communales.

Présidente : Madame Véronique VERCOUTERE

Conseillers du CPAS :

Madame Nathalie ANCIAUX
Madame Nathalie BELLE-DUCHENE
Monsieur Pascal BURLET
Monsieur Eddy DEMAIN
Madame Lucie HERREZEEL
Madame Chanel JUGNOT
Madame Kidist LEPOUTRE
Monsieur Florentin RADART
Monsieur Benjamin SALMON

CHAPITRE 11

INFORMATIONS DIVERSES

1. INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE

BEP

BEP – Expansion économique

BEP – Environnement

BEP – Crématorium

Avenue Sergent Vriethoff, 2

5000 Namur

Tél. : 081/717.171.00

<https://www.bep.be/>

INASEP (Intercommunale Namuroise des Services Publics)

Parc industriel

rue des Viaux, 1 b

5100 Naninne

Tél. : 081/407.511

<https://www.inasep.be/>

IMAJE (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants)

rue Albert 1^{er}, 9

5380 FERNELMONT

Tél. : 081/409.160

<https://www.imaje-interco.be/>

Electricité :

ORES Assets

avenue Jean Monnet, 2

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél. : 078/157.801

<https://www.ores.be/ores-assets>

IDEFIN (Intercommunale de financement)

avenue Sergent Vriethoff, 2

5000 NAMUR

Tél. : 081/717.180

<https://www.idefin.be/>

IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle)

rue Léon Morel, 1

5032 ISNES

Tél. 081/586.100

<https://www.imio.be/>

ETHIAS PENSION FUND
rue des Croisiers 24
4000 LIEGE

GIGWAL (Groupement d'informations géographiques)
rue du Carmel 1
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. 084/847.160
<https://www.gigwal.org/>

EGH'XTRA
place du Sablon 5
5030 SAUVENIERE
Tél. 0478/505 925
info@eghextra.be

2. INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

2.1. DISTRIBUTION D'EAU

S.W.D.E.
Direction régionale
Zoning industriel des Hauts-Sarts
2^{ème} Avenue, 40
4040 HERSTAL
Tél. : 087/878.787
Fax. : 087/342.021
<https://www.swde.be/fr>

2.2. ÉLECTRICITÉ – ÉCLAIRAGE PUBLIC – GAZ – TÉLÉDISTRIBUTION

ORES
Avenue Albert 1^{er}, 19
5000 NAMUR
Tél. : 081/244.211

ELIA
rue Phocas Lejeune, 23
5032 GEMBLOUX
Tél. : 081/237.011

VOO (Télédistribution)
rue de Lambusart, 56
6240 Farciennes
Tél. : 071/967.156

FLUXYS
avenue des Arts, 31
1040 BRUXELLES
Tél. : 02/282.72.11

3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES À DISPOSITION DU PUBLIC

Plusieurs salles communales sont mises à disposition des citoyens pour l'organisation d'événements. Elles se situent dans les villages de : Aische-en-Refail, Boneffe, Les Boscailles, Leuze, Mehaigne, Noville, Saint-Germain et Warêt-la-Chaussée.

Les coordonnées des personnes responsables de la gestion des réservations de chaque salle sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Salles communales » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

4. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Société coopérative d'habitations sociales
La joie du Foyer
chaussée de Perwez, 156
5002 SAINT-Servais
Tél. : 081/732.718

ProxiPrêt
rue Grande, 1
5100 WIERDE
Tél. : 081/733.766

La Terrienne du Crédit Social
rue du Capitaine Jomouton, 44
5100 NAMUR (Jambes)
Tél. : 081/300.206
Fax : 081/310.819

Agence Immobilière Sociale
rue Bertrand, 97
5300 ANDENNE
Tél. : 085/842.509
Fax : 085/846.730
Mail : glac@skynet.be

5. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE

5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES ÂGÉES ET RÉSIDENCES-SERVICES

Les Jours Heureux (privé)
rue Marcel Hubert, 2
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Clos du Rivage (privé)
route de la Bruyère, 11
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Le Ry du Chevreuil (privé)
rue de Rhion, 4
5310 LEUZE
Tél. : 081/512.656

Un temps pour vivre (privé)
SA Democonstruct
route de Ramillies, 8
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/714.350

Les Sorbiers (privé)
rue Joseph Bouché, 66
5310 BOLINNE
Tél. : 081/812.623

5.2. CRÈCHES

La commune compte 6 crèches :

- 1 à Eghezée,
- 1 à Harlue,
- 2 à Leuze,
- 1 à Mehaigne,
- 1 à Saint-Germain.

Leurs coordonnées, horaires et conditions d'accueil sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Petite enfance / Crèches » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

O.N.E. (Office national de l'enfance)

Antenne locale

route de Namèche, 10

5310 Leuze

Tél. : 0499/998.014 ou 0476/321.609

Toutes les informations sur les services proposés par l'ONE, ainsi que les lieux et horaires de passage du car sanitaire dans les villages sont disponibles via ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enfance/one>.

5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE

Maison Croix-Rouge de la Mehaigne

route de la Bruyère, 2

5310 Eghezée

Tél. : 081/811.096 ou 0493/404.016

Croix-Rouge Provinciale

rue de l'Industrie, 124

5002 SAINT-SERVAIS

Tél. : 081/302.010

Site internet : www.croixrouge.be

6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les informations (horaires, modalités, emplacements) concernant :

- la collecte des immondices,
- la collecte des déchets organiques,
- les collectes spécifiques en porte-à-porte (encombrants, PMC, papiers-cartons, vêtements),
- les points de collecte du verre,
- le Recyparc,

sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets>.

7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES

Tennis de Table d'Harlue

rue Joseph Bouché, 23 à Harlue

Stade René Bertrand

(Terrain de football d'Aische-en-Refail)

route de Gembloux, 318

5310 Aische-en-Refail

Stade Bernard Rubay

(Terrain de football d'Eghezée)

rue de l'Angle, 10

5310 EGHEZÉE

Stade des Keutures

(Terrain de football de Leuze)

rue des Keutures, 12

5310 Leuze

Aires de Jeux

- place d'Aische-en-Refail à Aische
- Grande Ruelle à Warêt-la-Chaussée
- rue de la Poste à Leuze
- route des Six Frères à Dhuy
- place de Longchamps à Longchamps
- rue du Parc à Boneffe

Complexe de football de Semrée

rue de la Terre Franche, 111

5310 LEUZE

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

Terrain de football de Tavier

rue du Warichet, 4

5310 Tavier

Espace Street Work out et fitness

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

8. CONSEILS CONSULTATIFS

8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ (CCATM)

route de Gembloux, 43 – 5310 Eghezée

Tél. : 081/859.284

Composition :

HERMAN Catherine, **Présidente**

STERCKX Arnaud, CATU, **Secrétaire**

Effectifs	Suppléants 1	Suppléants 2
COOREMANS Jérôme	ROMAIN Murielle	DEBAILLEUL Jérôme
RIGA Coraline	SALMON Benjamin	ORBAN Xavier
ROUXHET Frederik	BLONDIAU Pascale	CATINUS Alain
DEHEZ Serge	GUSTIN Sébastien	GRANDJEAN Marie-Christine
JEANDRAIN Simon	LAMBERT Anthony	
BEAUMONT Benjamin	DUCOEUR Jocelyne	
VAN RAVESTYN Emmanuel	BALTHAZAR Jean-Marie	
CHARPENTIER Brigitte	VAN RYSELBERGHE Marc	
De SAINT-HUBERT Charlotte	DELADRIERE Marc	
KETELBUTERS Marc	DAEL Alain	
DEMOULIN Bernard	COMANNE Olivier	
FADEUR Séverine	MAHY Joëlle	

8.2. AGENDA 21 LOCAL

route de Gembloux, 43 – 5310 Éghezée
Tél. : 081/81.01.44

Composition au 24.04.2025 :

Christelle WALRANT, **Présidente**
Géraldine WILLEMS, **Secrétaire**

<u>QUART COMMUNAL</u>	<u>PÔLE SOCIAL</u>	<u>PÔLE ECONOMIQUE</u>	<u>PÔLE ENVIRONNEMENT</u>
Murielle Romain Coraline RIGA Augustin ROMMELAERE (Membres effectifs) Vincent DEJARDIN Marie JACQUEMIN Pascale BLONDIAU (Membres suppléants respectifs)	David DANTINNE Anne DE WEE Christelle WALRANT	Céline GERADON André BOUGARD Edouard DEBRUN	Benjamin BEAUMONT Damien LEBOUTTE Marie RENWART (Membres effectifs) Virginia SCHEURS (Membre suppléant)

8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH)

Président	GOFFIN Philippe
Membres	HUPPERTZ-CUNIN Marie
	BOONE Damien
	WAMBERCHIES Jessica
	WILMOT Jenny

8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS (CCCA)

Président	STRUYS Benoît
Membres	DARGENT Jacques
	DOUTRELOUX Marc
	GUELLAB Abderrhamane
	KABERGS Aimé
	LAMBERT Jules
	MESPREUVE Marcel
	MUYSEN Yvan
	VAN ACHTER Michel
	DECAMP Liliane
	DESMEDT Valentine
	GILOT Alice
	GILSOUL Rita
	HONNOF Marie-Jeanne

Rapport établi par le collège communal le 1er décembre 2025
Par le collège communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Communiqué en séance publique du conseil communal d'Eghezée le 18 décembre 2025
Par le conseil communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Annexes

1. MARCHES PUBLICS DU 01/10/2024 AU 20/10/2025

ID	Référence	Description	Procédure	Attribution	Attribué à	Montant de commande
246	2024/125	Acquisition de bancs destinés à la plaine de jeux de Leuze	facture acceptée (MP de faible montant)	07/10/2024	VIRAGE SA, Zoning de Biron - rue de la Croix Limont 21 à 5590 Ciney	€ 1.506,45
254	2024/134	Acquisition de présentoirs mobiles pour le hall d'accueil de la Maison Commune d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	14/10/2024	FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA, Avenue Louise 148 à 1050 Bruxelles (Ixelles)	€ 498,86
255	2024/135	Acquisition de sapins destinés aux fêtes de fin d'année 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	14/10/2024	LES SAPINS DE WALLONIE, rue Grinfaux 40/1 à 7181 Petit-Roeulx-lez-Nivelles	€ 1.834,49
153	2024/031	Désignation d'un auteur de projet pour le réaménagement du Baty de Branchon	procédure négociée sans publication préalable	21/10/2024	C2 PROJECT, Chemin de la Maison du Roi 30d à 1380 LASNE	€ 52.816,50
264	2024/144	Abonnement à la plateforme DGConnect	facture acceptée (MP de faible montant)	21/10/2024	VANDENBROELE SA, Mazerin Business Center, Rue du Cerf, 200 à 1332 Genval	€ 3.500,00/an
223	2024/102	Mise en conformité de l'ascenseur de la crèche de Leuze	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 4.225,32
		* Lot 1 (Fourniture et placement d'un système bidirectionnel GSM)	facture acceptée (MP de faible montant)	28/10/2024	KONE BELGIUM SA, Boulevard Albert II 4 à 1000 Bruxelles	€ 1.331,00
		* Lot 2 (Mise en conformité suivant rapport (analyse de risques))	facture acceptée (MP de faible montant)	28/10/2024	OTIS BELGIQUE NV, Spoorwegstraat 34 à 1702 Groot-Bijgaarden	€ 2.894,32
200	2024/084	Traitement des déchets inertes non dangereux – Années 2024-2026	procédure négociée sans publication préalable			€ 13.152,70 (estimation)

		* Lot 2 (ASBESTE CIMENT)	procédure négociée sans publication préalable	04/11/2024	VEOLIA, rue de l'Avenir 22 à 4460 Grâce-Hollogne	€ 8.179,60
		* LOT 3 : DIVERS	procédure négociée sans publication préalable	04/11/2024	VEOLIA, rue de l'Avenir 22 à 4460 Grâce-Hollogne	€ 4.973,10
249	2024/129	Réception du Nouvel An 2025 - Foodtruck sucré	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.022,00
		* Lot 1 - Foodtruck "glacier"	facture acceptée (MP de faible montant)	06/11/2024	Le Petit Nuage,	€ 392,00
		* Lot 2 - Foodtruck "Libre"	facture acceptée (MP de faible montant)	06/11/2024	Le Petit Nuage,	€ 630,00
252	2024/132	Réception du Nouvel An 2025 - Animation	facture acceptée (MP de faible montant)	06/11/2024	Adrien Brasseur,	€ 598,95
253	2024/133	Réception du Nouvel An 2025 - Musicien(s) pour animation musicale lors du lunch	facture acceptée (MP de faible montant)	06/11/2024	Jerôme Detaille - Saxophoniste, Place du 1er Cuirassiers Français 20 à 1350 Jandrain	€ 390,00
256	2024/136	Fourniture et pose d'un escalier en aluminium à l'Eglise de Boneffe	facture acceptée (MP de faible montant)	06/11/2024	PERFECTY SA, Avenue Georges Truffaut 46 à 4020 Liege 2	€ 7.562,50
257	2024/137	Acquisition de fondant chimique destiné au traitement hivernal du réseau routier 2024-2025	facture acceptée (MP de faible montant)	06/11/2024	K+S BENELUX SA, Culligalaan 2g à 1831 Diegem	€ 26.978,16
251	2024/131	Acquisition d'un kit de désenfumage pour exutoire existant à l'école communale de Tavier	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	GOBERT MATERIAUX SA, rue des Combattants 88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.183,38
260	2024/140	Fourniture de cellules de columbarium	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	CONCRETE DIVERSITY BV, rue des Sablières 16 (PI de Tournai Ouest 2) à 7522 Blandain	€ 8.057,35
262	2024/142	Acquisition d'outillage pour les espaces verts du Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 29.467,67

		* Lot 1 (Débroussailleuse thermique type " FS 361 C-EM")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	GREEN MACHINE, rue de Landen 143 E à 4280 Hannut	€ 903,20
		* Lot 2 (Souffleur thermique puissant type " BR 450 C-EF")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	GREEN MACHINE, rue de Landen 143 E à 4280 Hannut	€ 759,20
		* Lot 3 (Tondeuse type "SW8210BAE4HD")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	SOMAGRI ZONING INDUSTRIEL, CHAUSSEE DE TIRLEMONT, n°110 à 5030 Gembloux	€ 6.600,02
		* Lot 4 (Tondeuse autoportée type "SXG324")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	GREEN MACHINE, rue de Landen 143 E à 4280 Hannut	€ 21.205,25
266	2024/146	Transports scolaires : Deuxième lot de demandes de transports	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 9.290,14
		* Lot 1 ("Transports scolaires du 14 novembre 2024 ")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 349,80
		* Lot 2 ("Transports scolaires du 20 novembre 2024")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 439,90
		* Lot 3 ("Transports scolaires du 25 novembre 2024")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 773,80
		* Lot 4 ("Transports scolaires du 12 décembre 2024")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	AUTOCARS TOUSSAINT SRL, rue des Ardennes 321 à 5570 Winenne	€ 1.068,00
		* Lot 5 ("Transports scolaires du 16 janvier 2025 - Vague 1")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 359,34
		* Lot 6 ("Transports scolaires du 16 janvier 2025 Vague 2")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 731,40
		* Lot 7 ("Transports scolaires du 21 janvier 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 752,60
		* Lot 8 ("Transports scolaires du 28 janvier 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 318,00
		* Lot 9 ("Transports scolaires du 11 février 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 726,10

		* Lot 10 ("Transports scolaires du 20 février 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 603,14
		* Lot 11 ("Transports scolaires du 17 avril 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES & AUTOCARS SAMBRE ET MEUSE AVITOUR, rue de Bavière 3 à 5000 Namur	€ 656,92
		* Lot 12 ("Transports scolaires du 26 et du 28 mai 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 1.802,00
		* Lot 13 ("Transports scolaires du 26 juin 2025")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 709,14
267	2024/147	Acquisition d'un ballon ergonomique et d'un siège de bureau destinés au personnel communal	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 292,82
		* Lot 2 (Siège de bureau)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/11/2024	ALVAN DIFFUSION SRL, ZI de Martinrou, rue Berlaimont 2 à 6220 Fleurus	€ 292,82
250	2024/130	Fourniture et pose d'une échelle à crinoline et une ligne de vie au complexe de Semrée	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	VOLTIGO, rue Fostrie 17 à 5530 YVOIR	€ 9.522,70
265	2024/145	Réalisation d'inventaires amiante visuel et destructif	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	SGS Belgium S.A, Parc Créalys - Rue Phocas Lejeune 4 à 5032 Gembloux	€ 3.369,85
268	2024/148	Impression de la revue "Eghezée Infos 2025"	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	IMPRIMERIE DONEUX SA, rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet	€ 1.076,51
270	2024/150	Acquisition de mobilier nécessaire à l'aménagement de cours de récréation de l'Ecole Communale d'Eghezée I (Implantations de Mehaigne et Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 10.324,04
		* Lot 1 (Banc pour la cour des maternelles de l'école de Mehaigne)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 776,82
		* Lot 2 (Sets de panneaux d'escalade pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.376,98

		* Lot 3 (Panneau ludique mural type "jeu de l'oie" pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 473,44
		* Lot 4 (Panneau ludique mural type "puissance 4" pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 498,60
		* Lot 5 (Panneau ludique mural type "puzzle" pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 621,69
		* Lot 6 (Panneau mural de type miroir d'extérieur pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 634,20
		* Lot 7 (Assortiment de blocs pour l'extérieur de l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 824,01
		* Lot 8 (Assortiment d'éléments de décoration murale de couleurs vives pour l'extérieur de l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 242,00
		* Lot 9 (Table de pique-nique carrée brune pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.617,77
		* Lot 10 (Table de pique-nique carrée multicolore pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.772,65
		* Lot 11 (Fauteuils "blocs" extérieurs pour l'école de Liernu)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.485,88
258	2024/138	Installation d'un nouveau système de détection incendie pour l'École communale de Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2024	AB ELECTRONICS, Route des Six Frères 35/1 à 5310 Leuze	€ 29.415,00
263	2024/143	Acquisition de luminaires LED pour nos écoles communales	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2024	LIGHT CONSULT RESEARCH (LCR) (LIGHTELEC - Filiale de Saint-Marc),	€ 11.422,80

					Chaussée de Perwez 410 à 5003 Saint-Marc	
271	2024/151	Acquisition d'outillage de chantier pour le département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 2.711,46
		* Lot 1 (Meuleuse d'angle 125mm)	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2024	CIPAC GEMBOUX SA, Chaussée de Tirlemont 77 à 5030 Gembloux	€ 292,08
		* Lot 2 (Batterie MAKITA BL1850B)	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2024	CIPAC GEMBOUX SA, Chaussée de Tirlemont 77 à 5030 Gembloux	€ 540,43
		* Lot 3 (Visseuse-perceuse à percussion)	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2024	MALOTAUX Sébastien, Chaussée de Namur, n°109 à 1367 Ramillies	€ 717,89
		* Lot 4 (Groupe électrogène)	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2024	CIPAC GEMBOUX SA, Chaussée de Tirlemont 77 à 5030 Gembloux	€ 1.161,06
177	2024/057	Leuze - Désignation d'un.e auteur.e de projet pour une mission d'étude et de suivi de l'exécution des travaux de rénovation de l'école communale de Leuze	procédure négociée sans publication préalable	16/12/2024	BM ARCHITECTES, Chaussée de Namur 71-B à 5310 Eghezée	€ 70.021,67
183	2024/065	Marché de services d'assurances pour l'Administration Communale d'Eghezée	procédure concurrentielle avec négociation	16/12/2024	ETHIAS, Rue des Croisiers 24 à 4000 Liège	€ 184.727,98
		Reconduction 1 (Marché de services d'assurances pour l'Administration Communale d'Eghezée)	procédure concurrentielle avec négociation		ETHIAS, Rue des Croisiers 24 à 4000 Liège	€ 184.727,98
		Reconduction 2 (Marché de services d'assurances pour l'Administration Communale d'Eghezée)	procédure concurrentielle avec négociation		ETHIAS, Rue des Croisiers 24 à 4000 Liège	€ 184.727,98
		Reconduction 3 (Marché de services d'assurances pour l'Administration Communale d'Eghezée)	procédure concurrentielle avec négociation		ETHIAS, Rue des Croisiers 24 à 4000 Liège	€ 184.727,98
205	2M23-141	Aménagement de trottoir à la rue du Tilleul à Aishe-en-Refail - PIC-PIMACI 2022-2024 - Investissement 06	procédure négociée sans publication préalable	16/12/2024	OF TERRASSEMENT, Rue du Crocq , n°11 à 4219 Wasseiges	€ 83.206,51

241	2024/120	Acquisition d'un car destiné au transport scolaire	procédure ouverte	16/12/2024	IVECO Belgium, Alfons Gossetlaan 28A bus 3 à 1702 Groot-Bijgaarden	€ 240.293,90
248	2024/128	Réception du Nouvel An 2025 - Traiteur	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	CERISAI SA, Tienne de la Petite Bilande 30 à 1300 Wavre	€ 20.176,75
259	2024/139	Fourniture et pose de caillebotis sur le sentier du Nachau à Aische-en-Refail – SGIB 3518 "Le Nachau "	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	LORENT Etienne, Rahier 56 à 4987 STOUMONT	€ 22.657,25
269	2024/149	Remplacement d'une porte extérieure et d'une porte intérieure à l'Académie d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	MENUISERIE Julien GOBLET, Rue du Quambeau, n°67 à 5380 Fernelmont	€ 6.139,12
274	2024/154	Modification des faux-plafonds à l'école de Warêt-la-Chaussée	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	ISODELNA, Rue Léon Lefevre, n°44 à 5020 Champion	€ 1.709,36
275	2024/155	Acquisition de fontes de voirie et d'aciers pour le département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 6.617,68
		* Lot 1 (Trapillon en fonte)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	FONDATEL LECOMTE, Zoning Industriel C - Rue G Stephenson à 7180 Seneffe	€ 1.840,41
		* Lot 2 (Avaloirs en fonte - Grille plate)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	FONDATEL LECOMTE, Zoning Industriel C - Rue G Stephenson à 7180 Seneffe	€ 591,69
		* Lot 3 (Avaloirs en fonte - Grille incurvée)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 1.059,06
		* Lot 4 (Bouches d'égout en fonte - barreaux plats)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 722,20
		* Lot 5 (Bouches d'égout en fonte - barreaux ronds)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 643,79

		* Lot 6 (Grilles à cadre pour avaloir en fonte)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 713,49
		* Lot 7 (Acier marchand carré 40 mm)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 367,14
		* Lot 8 (Acier marchand carré 30 mm)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 294,94
		* Lot 9 (Acier marchand 60/20 mm)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 384,96
276	2024/156	Acquisition de matériaux nécessaires à l'aménagement de zones de dispersion des cimetières de Boneffe, Dhuy, Boscailles N et Aische-en-Refail et la pose de colonnes dans les cimetières de Liernu A et Eghezée A	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 14.659,77
		* Lot 1 (Colonnes en pierre bleue)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	CARRIERE GILLES, BOIS DE BAN à 5080 Rhisnes	€ 8.250,07
		* Lot 2 (Bordures béton et géotextile)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 417,83
		* Lot 3 (Caillebotis)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	LEBOUTTE ET CIE SPRL, GRAND ROUTE, n°54 à 6990 Hotton	€ 1.549,82
		* Lot 4 (Bloc de béton plein)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 216,37
		* Lot 5 (Galets)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 2.427,62

		* Lot 6 (Stabilisé et béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	BETON BOUFFIOUX SRL, rue de Perwez 25 à 5031 Grand-Leez	€ 1.798,06
277	2024/157	Désignation d'un géomètre pour effectuer le relevé du Bâtiment du Service Infrastructures & Logistique et de ses abords	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	MASSART Sébastien - SMGE srl, rue du Bois Alexandre 3 à 5310 Bolinne	€ 4.658,50
279	2024/159	Acquisition de matériaux nécessaires à la création du local d'archives n°2 du Département Cadre de Vie	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 5.972,87
		* Lot 1 (Maçonneries)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	GOBERT MATERIAUX SA, rue des Combattants 88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.051,96
		* Lot 2 (Menuiseries intérieures)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	CARLIER BOIS SA, Avenue Albert 1er 255 à 5000 Namur	€ 3.060,68
		* Lot 3 (Grilles RF)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	CARLIER BOIS SA, Avenue Albert 1er 255 à 5000 Namur	€ 1.860,23
280	2024/160	Entretien des toitures de plusieurs églises de la Commune	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	HUET TOITURES, Rue de Crocq , n°10, Bte C à 4219 Meeffe	€ 8.145,55
282	2024/162	Acquisition de stores enrouleurs destinés à l'Académie de Musique d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	LE METRE CARRE SA, rue du Bosquet 14 à 1370 Jodoigne	€ 4.234,40
284	2024/164	Acquisition de trois remorques destinées au département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 15.583,69
		* Lot 1 (Remorque porte-engins double essieu)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	MOREAU ET FILS, Chaussée de Liège, n°1195, Bte 1 à 5101 Lives-sur-Meuse	€ 8.684,68
		* Lot 2 (Remorque non freinée)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	MOREAU ET FILS, Chaussée de Liège, n°1195, Bte 1 à 5101 Lives-sur-Meuse	€ 6.899,01
285	2024/165	Acquisition de conteneurs destinés au Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 26.813,60
		* Lot 1 (Conteneur à déchets lourds)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	A J K, KETTINGBRUGWEG, n°38 à 3950 Bocholt	€ 17.061,00

		* Lot 2 (Conteneur ouvert)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	A J K, KETTINGBRUGWEG, n°38 à 3950 Bocholt	€ 9.752,60
286	2024/166	Fourniture et placement d'aménagements pour divers véhicules du Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 11.670,17
		* Lot 1 (Aménagement d'une camionnette tôlée)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	SYNCRO SYSTEM SPRL, rue Georges Cosse 4a à 5380 Fernelmont	€ 4.596,67
		* Lot 2 (Caisson sécurisé pour benne de camionnette)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/12/2024	SYNCRO SYSTEM SPRL, rue Georges Cosse 4a à 5380 Fernelmont	€ 7.073,50
174	2024/054	Placement de modules préfabriqués à l'Ecole Communale d'Aische-en-Refail	procédure négociée sans publication préalable	23/12/2024	Modulco, Rue Du Grand Peuplier, 16 à 7110 Strepy-Bracquegnies	€ 130.168,00
210	2M23-171-172-173	Aménagements à Mehaigne (Place de Mehaigne, rues du Monceau, de la Wagère, de Frise, de l'Epine, et Pierre Laurent) - PIC-PIMACI 2022/2024 - Investissements 08-09-19	procédure ouverte	23/12/2024	ENTREPRISES Jean NONET et FILS, Rue de la Vieille-Sambre, Morn. 162 à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre	€ 1.125.248,66
211	2M23-153-154-155-156-157	Aménagements à Hanret - Saint-Germain - Mehaigne - Liernu - PIC-PIMACI 2022-2024 - Investissements 13-14-21-22-24	procédure ouverte	23/12/2024	PIERRE FRERE ET FILS, Rue de l'Eperonnerie 71 à 4041 Milmort	€ 842.326,91
213	BAT-23-5210	Rénovation du mur du cimetière de Branchon - PIC-PIMACI 2022-2024 - Investissement 05	procédure négociée directe avec publication préalable	23/12/2024	ARTEBAT SPRL, Rue des Comognes 9 à 5330 ASSESSE	€ 225.506,84
233	2024/112	Fourniture et pose de Films solaires au CPAS et à l'Administration communale d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 4.141,83
		* Lot 1 (Fourniture et pose de films solaires pour le CPAS)	facture acceptée (MP de faible montant)	23/12/2024	ALPHA SOLAR SECURITY (ASS) SPRL, rue du Ministre 4 à 1170 Watermael-Boitsfort	€ 3.049,20

		* Lot 2 (Fourniture et pose de films solaires à l'Administration Communale d'Eghezée)	facture acceptée (MP de faible montant)	23/12/2024	ALPHA SOLAR SECURITY (ASS) SPRL, rue du Ministre 4 à 1170 Watermael-Boitsfort	€ 1.092,63
9	2023/007	Travaux de réfection (déjointoyage, sablage, rejointoyage et hydrofuge) de deux façades et d'un muret à l'école communale de Tavier	procédure négociée sans publication préalable	30/12/2024	Beine Gatien, Rue de Frise 54 à 5310 Mehaigne	€ 34.492,40
149	2024/027	Entretien extraordinaire de voiries de l'entité	procédure ouverte	30/12/2024	SOTRAPLANT, Rue des Dizeaux 2 à 1360 Perwez	€ 300.000,00
212	2024/092	Travaux d'aménagements à effectuer sur le site footballistique de Semrée	procédure ouverte			€ 117.808,43
		* Lot 1 (Aménagement d'un parking)	procédure ouverte	30/12/2024	ENTREPRISES Jean NONET et FILS, Rue de la Vieille-Sambre, Morn. 162 à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre	€ 91.551,43
		* Lot 2 (Puits)	procédure ouverte	30/12/2024	ECOFORAGE, Route de Williers 11 à 6820 Florenville	€ 26.257,00
293	2025/003	Reportages événementiels pour l'année 2025 jusqu'au 28 février 2026	facture acceptée (MP de faible montant)	10/02/2025	LA MEUTE MUSIC ASBL, rue Emile Roder 5/1 à 4280 Hannut	€ 5.989,50
292	2025/002	Réception des nouveaux habitants de l'année 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	SEBASTIEN PYCK TRAITEUR, route de Ramillies 12b à 5310 Eghezée	€ 5.372,50
299	2025/009	Traitement des déchets inertes non dangereux (béton-mixte-tarmac et terres) (2025-2026)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 25.299,89
		* Lot 1 (Béton - mixte - tarmac)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 17.338,09
		* Lot 1 (Béton - mixte - tarmac)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 17.338,09
		* Lot 2 (Terres)	facture acceptée (MP de faible montant)	10/02/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 7.961,80
295	2025/005	Réceptions Noces 2025	facture acceptée (MP de faible montant)	24/02/2025	SEBASTIEN PYCK TRAITEUR, route de Ramillies 12b à 5310 Eghezée	€ 2.639,40

300	2025/010	Organisation des stages sportifs 2025	facture acceptée (MP de faible montant)	24/02/2025	OH MY SPORT ASBL, rue Chapelle de la Paix 8 à 5070 Fosses-la-Ville	€ 31.711,68
297	2025/007	Transports scolaires : troisième lot de demandes de transports	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 6.662,09
		* Lot 1 (Transports scolaires du 18 avril 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	03/03/2025	VOYAGES ANGELINA SRL, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 826,80
		* Lot 2 (Transports scolaires du 22 mai 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	AUTOCARS TOUSSAINT SRL, rue des Ardennes 321 à 5570 Winenne	€ 1.175,00
		* Lot 3 (Transports scolaires du 2 juin 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 793,94
		* Lot 4 (Transports scolaires du 17 juin 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 612,68
		* Lot 5 (Transports scolaires du 19 juin 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	VOYAGES & AUTOCARS SAMBRE ET MEUSE AVITOUR, rue de Bavière 3 à 5000 Namur	€ 735,75
		* Lot 6 (Transports scolaires du 20 juin 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	VOYAGES & AUTOCARS SAMBRE ET MEUSE AVITOUR, rue de Bavière 3 à 5000 Namur	€ 656,92
		* Lot 7 (Transports scolaires du 30 juin 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	AUTOCARS TOUSSAINT SRL, rue des Ardennes 321 à 5570 Winenne	€ 960,00
		* Lot 8 (Transports scolaires du 1er juillet 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/02/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 901,00
328	2025/039	Transports scolaires des 20 mars et 24 avril 2025	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 685,82
		* Lot 1 (Transport scolaire du 20 mars 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	10/03/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 348,74
		* Lot 2 (Transport scolaire du 24 avril 2025 (A))	facture acceptée (MP de faible montant)	10/03/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 168,54

		* Lot 3 (Transport scolaire du 24 avril 2025 (B))	facture acceptée (MP de faible montant)	10/03/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 168,54
317	2025/028	Fourniture et livraison d'une tonnelle/tente pliante personnalisée et de ses accessoires	facture acceptée (MP de faible montant)	17/03/2025	SCHREIBER SA, Chaussée de Liège 52 à 4710 Lontzen	€ 3.655,41
318	2025/030	Fourniture et livraison de quatre radars préventifs	facture acceptée (MP de faible montant)	17/03/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 8.558,86
321	2025/032	Acquisition de plantes annuelles : confection de vasques et de jardinières (fleurissement 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 5.779,86
		* Lot 2 (Confection de vasques et de jardinières fleuries)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/03/2025	PEPINIERE PAQUET, Chaussée de Namur 413 à 5030 Beuzet	€ 5.416,86
		* Lot 1 (Fourniture de nappes d'irrigation)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/03/2025	PEPINIERE PAQUET, Chaussée de Namur 413 à 5030 Beuzet	€ 363,00
303	2025/013	Contrôles périodiques des équipements du Département Infrastructures et Logistique de la Commune d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	NORMEC BTV ASBL, Roderveldlaan 2 à 2600 Berchem (Antwerpen)	€ 3.357,41
		Reconduction 1 (Contrôles périodiques des équipements du Département Infrastructures et Logistique de la Commune d'Eghezée)	facture acceptée (MP de faible montant)		NORMEC BTV ASBL, Roderveldlaan 2 à 2600 Berchem (Antwerpen)	€ 3.357,41
		Reconduction 2 (Contrôles périodiques des équipements du Département Infrastructures et Logistique de la Commune d'Eghezée)	facture acceptée (MP de faible montant)		NORMEC BTV ASBL, Roderveldlaan 2 à 2600 Berchem (Antwerpen)	€ 3.357,41
		Reconduction 3 (Contrôles périodiques des équipements du Département Infrastructures et Logistique de la Commune d'Eghezée)	facture acceptée (MP de faible montant)		NORMEC BTV ASBL, Roderveldlaan 2 à 2600 Berchem (Antwerpen)	€ 3.357,41
324	2025/035	Acquisition de mobilier scolaire pour les modules de l'école d'Aische-en-Refail	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 9.802,28
		* Lot 1 (Tables, chaises et bancs pour classe maternelle)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	BURO SHOP SRL, rue des Biolleux 2/Z à 4800 Verviers	€ 2.452,54

		* Lot 2 (Chaises et bancs pour classe primaire)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	BURO SHOP SRL, rue des Biolleux 2/Z à 4800 Verviers	€ 1.358,71
		* Lot 3 (Tables scolaires doubles)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	BURO SHOP SRL, rue des Biolleux 2/Z à 4800 Verviers	€ 508,20
		* Lot 4 (Bureau pour enseignant)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	ALVAN DIFFUSION SRL, ZI de Martinrou, rue Berlaimont 2 à 6220 Fleurus	€ 260,11
		* Lot 6 (Bibliothèque mobile à présentoir de livres)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	BURO SHOP SRL, rue des Biolleux 2/Z à 4800 Verviers	€ 595,44
		* Lot 7 (Meuble mobile sur roulettes avec bacs de rangement en plastique)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	BURO SHOP SRL, rue des Biolleux 2/Z à 4800 Verviers	€ 595,44
		* Lot 8 (Meuble de change avec coussin)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	ALVAN DIFFUSION SRL, ZI de Martinrou, rue Berlaimont 2 à 6220 Fleurus	€ 795,04
		* Lot 5 (Tableau mural magnétique blanc)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	ALVAN DIFFUSION SRL, ZI de Martinrou, rue Berlaimont 2 à 6220 Fleurus	€ 76,11
		* Lot 9 (Meubles de rangement mélaminé hêtre)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	BURO SHOP SRL, rue des Biolleux 2/Z à 4800 Verviers	€ 1.359,86
		* Lot 10 (Armoires métalliques)	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	ALVAN DIFFUSION SRL, ZI de Martinrou, rue Berlaimont 2 à 6220 Fleurus	€ 1.800,83
326	2025/037	Hanret - Académie - Fourniture spots LED, matériel sono et câblage	facture acceptée (MP de faible montant)	24/03/2025	LIVE 4 LIFE SPRL, rue Herman Meganck 7 à 5032 Isnes	€ 12.714,21
301	2025/011	Acquisition de cadeaux personnalisés pour les mariages et noces (stylo-bille, boîtier, et coffret de verres à vin)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 4.252,84
		* Lot 1 (Acquisition de stylos-billes personnalisés avec le logo communal et destinés en cadeau souvenir aux mariés lors de la célébration des mariages civils)	facture acceptée (MP de faible montant)	07/04/2025	EMPREINTE.BE, Allée des Foires 2 (Zoning de Biron) à 5590 Ciney	€ 375,92

		* Lot 2 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 65 ans et 70 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)	07/04/2025	STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 177,27
		* Lot 3 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 60 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)	07/04/2025	STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 510,02
		* Recondution 1 (Acquisition de stylos-billes personnalisés avec le logo communal et destinés en cadeau souvenir aux mariés lors de la célébration des mariages civils)	facture acceptée (MP de faible montant)		EMPREINTE.BE, Allée des Foires 2 (Zoning de Biron) à 5590 Ciney	€ 375,92
		* Recondution 2 (Acquisition de stylos-billes personnalisés avec le logo communal et destinés en cadeau souvenir aux mariés lors de la célébration des mariages civils)	facture acceptée (MP de faible montant)		EMPREINTE.BE, Allée des Foires 2 (Zoning de Biron) à 5590 Ciney	€ 375,92
		* Recondution 3 (Acquisition de stylos-billes personnalisés avec le logo communal et destinés en cadeau souvenir aux mariés lors de la célébration des mariages civils)	facture acceptée (MP de faible montant)		EMPREINTE.BE, Allée des Foires 2 (Zoning de Biron) à 5590 Ciney	€ 375,92
		* Recondution 1 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 65 ans et 70 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)		STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 177,27
		* Recondution 2 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 65 ans et 70 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)		STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 177,27
		* Recondution 3 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 65 ans et 70 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)		STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 177,27
		* Recondution 1 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 60 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)		STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 510,02
		* Recondution 2 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 60 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)		STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 510,02
		* Recondution 3 (Acquisition de cadeaux pour nos jubilaires fêtant leurs 60 ans de mariage)	facture acceptée (MP de faible montant)		STUDIO C LEUZE SA, Chaussée de Namur 177 à 5310 Leuze	€ 510,02
334	2025/044	Réalisation et fourniture de cinq certificats PEB pour des unités résidentielles (cinq logements)	facture acceptée (MP de faible montant)	07/04/2025	David DELVAULX, Route de Gembloux 244 à 5310 Eghezée	€ 1.300,00

305	2025/015	Campagnes de dératisation de l'ensemble du territoire de l'entité d'Eghezée (2025-2026)	procédure négociée sans publication préalable	23/04/2025	ANTICIMEX NAMUR, rue des Artisans 3C à 5150 Floreffe	€ 22.013,53
		Reconduction 1 (Campagnes de dératisation de l'ensemble du territoire de l'entité d'Eghezée (2025-2026))	procédure négociée sans publication préalable		ANTICIMEX NAMUR, rue des Artisans 3C à 5150 Floreffe	€ 22.013,53
330	2025/041	Location d'une camionnette destinée au Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	23/04/2025	SOBELTAX LOCATION SA, rue des Métiers 6 à 5020 Rhisnes	€ 9.053,22
320	2025/029	Acquisition de produits d'entretien des espaces verts communaux	procédure négociée sans publication préalable			€ 36.146,26 (estimation)
		* Lot 1 (Substrats - Amendements)	procédure négociée sans publication préalable	05/05/2025	FERAUCHE & GILLET SA, rue de Roumont 21 à 6890 Libin	€ 12.268,25
		* Lot 2 (Produits de paillage)	procédure négociée sans publication préalable	05/05/2025	FERAUCHE & GILLET SA, rue de Roumont 21 à 6890 Libin	€ 5.184,74
		* Lot 3 (Copeaux de schiste)	procédure négociée sans publication préalable	05/05/2025	JOASSIN RENE SA, rue Fernand Marchand 1 à 5020 Flawinne	€ 11.664,40
		* Lot 4 (Engrais)	procédure négociée sans publication préalable	05/05/2025	FERAUCHE & GILLET SA, rue de Roumont 21 à 6890 Libin	€ 1.624,48
		* Lot 5 (Aménagement)	procédure négociée sans publication préalable	05/05/2025	FERAUCHE & GILLET SA, rue de Roumont 21 à 6890 Libin	€ 1.498,65
		* Lot 6 (Semences)	procédure négociée sans publication préalable	05/05/2025	FERAUCHE & GILLET SA, rue de Roumont 21 à 6890 Libin	€ 3.905,74
340	2025/050	Acquisition d'un smartphone pour le Département Infrastructures et Logistique)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/05/2025	MEDIAMARKT, Chaussée de Charleroi 18 à 1420 Braine-L'alleud	€ 511,83

341	2025/051	Fourniture et placement d'un écran de télévision plat destiné au bureau du bourgmestre de l'Administration communale d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	05/05/2025	KRÉFEL NAMUR, Chaussée de Louvain 328 à 5004 Bouge	€ 1.025,00
343	2025/053	Acquisition de matériaux nécessaires à la modification d'un trottoir situé Route de Perwez à Saint-Germain	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 2.257,26
		* Lot 2 (Béton et stabilisé)	facture acceptée (MP de faible montant)	12/05/2025	BETON BOUFFIOUX SRL, rue de Perwez 25 à 5031 Grand-Leez	€ 1.083,56
		* Lot 3 (Mélange de 2/8 et de poussier)	facture acceptée (MP de faible montant)	12/05/2025	BETON BOUFFIOUX SRL, rue de Perwez 25 à 5031 Grand-Leez	€ 453,75
		* Lot 4 (Location d'engins)	facture acceptée (MP de faible montant)	12/05/2025	CDM - LOCATOUT SPRL, Chaussée de Louvain 1007 à 5022 Cognelée	€ 719,95
329	2025/040	Acquisition de pneus destinés aux véhicules de la commune (2025-2026)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 15.376,26 (estimation)
		* Lot 1 (Petits véhicules, camionnettes, pick-up permis B et remorques)	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	Q-TEAM Naninne, rue des Pieds d'Alouette 4 à 5100 Naninne	€ 4.451,03
		* Lot 2 (Camions, cars scolaires et pick-up permis C)	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	Q-TEAM Naninne, rue des Pieds d'Alouette 4 à 5100 Naninne	€ 4.056,21
		* Lot 3 (Tracteurs et engins)	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	Q-TEAM Naninne, rue des Pieds d'Alouette 4 à 5100 Naninne	€ 6.869,02
338	2025/048	Acquisition de mobilier nécessaire à l'aménagement de cour de récréation de l'école communale de Noville-sur-Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 3.576,76
		* Lot 1 (Fauteuils extérieurs en forme de donut)	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.036,97
		* Lot 3 (Sets de panneaux d'escalade horizontale)	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 2.041,27

		* Lot 6 (Panneau ludique mural)	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 498,52
360	2025/075	Acquisition d'une paire de feux tricolores destinée au Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	26/05/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 3.608,70
335	2025/045	Fourniture et livraison de quarts de baguette garnis (réunions équipe Climat)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/06/2025	LA BOUCHERIE DU MARCHE, Chaussée de Louvain 29 à 5310 Eghezée	€ 373,50 (estimation)
359	2025/074	Acquisition de bordures nécessaires à la modification d'un trottoir situé Route de Perwez à Saint-Germain	facture acceptée (MP de faible montant)	02/06/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 234,99
283	2025/038	Acquisition de graviers, dolomie et sables destinés au Département Infrastructures & Logistique (2025-2026) (marché stock)	procédure négociée sans publication préalable			€ 36.118,40 (estimation)
		* Lot 1 (Gravier calcaire 0/20C)	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 13.192,63
		* Lot 2 (Gravier gris calcaire 2/7)	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 1.561,51
		* Lot 3 (Gravier gris calcaire 7/14)	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 13.948,88
		* Lot 4 (Petits enrochements 32/63)	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 2.544,63
		* Lot 5 (Petits enrochements 90/130)	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 2.880,41

		* Lot 8 (Sable jaune demi rude)	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 1.004,91
		* Lot 9 (Mélange béton 0/6 (en big bag))	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 483,64
		* Lot 10 (Mélange béton 0/20 (en big bag))	procédure négociée sans publication préalable	11/06/2025	RECYNAM SA, rue du Tronquoy 24 à 5380 Bierwart	€ 501,79
342	2025/052	Acquisition de quatre sièges de bureau	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.758,84
		* Lot 1 (Siège de bureau destiné au Département Infrastructures et Logistique (atelier))	facture acceptée (MP de faible montant)	11/06/2025	JACLI SA, rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 443,34
		* Lot 2 (Siège de bureau destiné au Département Infrastructures et Logistique (accueil))	facture acceptée (MP de faible montant)	11/06/2025	JACLI SA, rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 438,50
		* Lot 3 (Siège de bureau destiné à l'accueil)	facture acceptée (MP de faible montant)	11/06/2025	JACLI SA, rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 438,50
		* Lot 4 (Siège de bureau destiné au Service Juridique-Sécurité)	facture acceptée (MP de faible montant)	11/06/2025	JACLI SA, rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 438,50
363	2025/078	Travaux de placement/enlèvement de citernes servant d'ossuaire ou de caveau dans les cimetières de Branchon et Aisne-en-Refail	facture acceptée (MP de faible montant)	11/06/2025	Funérailles KIMPLAIRE SRL (siège social), rue du Garde 4 à 4210 Burdinne	€ 8.354,51
355	2025/069	Acquisition de matériel audio et électro pour l'école de Tavier	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 557,81
		* Lot 1 (Enceinte Bluetooth)	facture acceptée (MP de faible montant)	23/06/2025	MEDIAMARKT, Chaussée de Charleroi 18 à 1420 Braine-L'alleud	€ 428,34
		* Lot 2 (Micro sans fil)	facture acceptée (MP de faible montant)	23/06/2025	MEDIAMARKT, Chaussée de Charleroi 18 à 1420 Braine-L'alleud	€ 129,47

362	2025/077	Acquisition de panneaux de vidéosurveillance personnalisés et de poteaux	facture acceptée (MP de faible montant)	23/06/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 592,30
365	2025/080	Acquisition d'un ordinateur destiné à l'Académie de Musique d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	23/06/2025	LAB9 NAMUR, Place de l'Ange 38 à 5000 Namur	€ 1.331,00
366	2025/082	Achat de matériel sanitaire et électrique pour la salle de réunion du Centre Sportif	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.532,04
		* Lot 1 (Matériel sanitaire)	facture acceptée (MP de faible montant)	23/06/2025	DESCO SA, rue de la Posterie 2 (bte A) à 5030 Gembloux	€ 890,18
		* Lot 2 (Matériel électrique)	facture acceptée (MP de faible montant)	23/06/2025	ELECTROPLUS CUYERS SA, Chaussée de Wavre 71b à 1360 Perwez	€ 641,86
350	2025/060	Achat de matériel électrique nécessaire au raccordement électrique de l'Annexe Communale d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	30/06/2025	ELECTROPLUS CUYERS SA, Chaussée de Wavre 71b à 1360 Perwez	€ 1.901,94
361	2025/076	Acquisition de matériaux nécessaires à la modification d'un trottoir situé Route de Ramillies à Tavier	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 5.593,75
		* Lot 1 (Bordures béton préfabriquées)	facture acceptée (MP de faible montant)	30/06/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 269,75
		* Lot 2 (Béton et stabilisé)	facture acceptée (MP de faible montant)	30/06/2025	GNB BETON, rue du Grand Champ 15 à 5380 Noville-les-Bois	€ 5.324,00
373	2025/088	Acquisition et personnalisation de bouteilles isothermes pour le Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	30/06/2025	PUBLISPORTIME, rue Moulin Brabant (Quartier d'Enée) 17 à 5030 Gembloux	€ 2.800,09
378	2025/093	Acquisition de matériel électrique nécessaire à l'installation d'une armoire sur le site footballistique de Semrée	facture acceptée (MP de faible montant)	30/06/2025	REXEL BELGIUM SA - Naninne, Chaussée de Marche 726 à 5100 Naninne	€ 6.382,92
327	APVoirieFrocourt	Mission Auteur de Projet et suivi de l'exécution : Voirie et équipements de la zone Frocourt (Eghezée)	Procédure ouverte	07/07/2025	C²PROJECT, Chemin de la Maison du Roi, 30D à 1380 Lasne	€ 184.888,00

385	2025/100	Acquisition de plantations vivaces pour le parc de la Maison Communale et pour des ronds-points (2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	16/07/2025	PEPINIERE PAQUET, Chaussée de Namur 413 à 5030 Beuzet	€ 2.327,45
367	2025/081	Acquisition de matériaux pour la réparation du pont situé rue Sanson à Longchamps	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 7.294,80
		* Lot 2 (Visqueen)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 180,29
		* Lot 3 (Ecarteurs métalliques)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 83,49
		* Lot 4 (Ecarteurs béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 51,43
		* Lot 1 (Location d'engins et outillages)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	CDM - LOCATOUT SPRL, Chaussée de Louvain 1007 à 5022 Cognelée	€ 1.038,79
		* Lot 5 (Treillis à béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 1.562,11
		* Lot 6 (Béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BETON BOUFFIOUX SRL, rue de Perwez 25 à 5031 Grand-Leez	€ 3.340,81
		* Lot 7 (Joint de dilatation)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BTC (BOUW TECHNIEK COMPAKTA) NV, Heirweg 196 à 9270 Laarne	€ 1.019,43
		* Lot 8 (Fil à ligaturer)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	GOBERT MATERIAUX SA, rue des Combattants 88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 18,45
374	2025/089	Acquisition de matériaux nécessaires à la réfection du mur du cimetière de Aische-en-Refail	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 16.186,52
		* Lot 1 (Location d'engins)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	CDM - LOCATOUT SPRL, Chaussée de Louvain 1007 à 5022 Cognelée	€ 2.122,34

		* Lot 2 (Béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	GNB BETON, rue du Grand Champ 15 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.282,60
		* Lot 3 (Blocs béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	GOBERT MATERIAUX SA, rue des Combattants 88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.364,47
		* Lot 4 (Briques)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	GOBERT MATERIAUX SA, rue des Combattants 88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 6.377,47
		* Lot 5 (Crochets pour maçonnerie)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 38,72
		* Lot 6 (Mortier de jointoiement pour maçonnerie)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 471,90
		* Lot 7 (Couvre mur béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 1.509,84
		* Lot 8 (Mastic pour maçonnerie)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 201,59
		* Lot 9 (Membrane EPDM)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 305,31
		* Lot 10 (Ciment)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 946,12
		* Lot 11 (Sable)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 468,08

		* Lot 12 (Adjuvant pour mortier)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 160,93
		* Lot 13 (Treillis soudé)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/08/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 937,15
344	2025/054	Acquisition de mobilier nécessaire à l'aménagement de cour de récréation de l'école communale de Warêt-la-Chaussée	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 12.510,77
		* Lot 1 (Module – parcours d'équilibre)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 5.977,59
		* Lot 2 (Banc hexagonal ou octogonal)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.679,29
		* Lot 3 (Table pique-nique)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	IDEMA, rue de l'Avenir 8 à 4890 Thimister	€ 968,00
		* Lot 4 (Bac à sable)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 1.768,78
		* Lot 5 (Bancs type « zig zag »)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	PONCELET SIGNALISATION SA, rue de l'Arbre Saint-Michel 89 à 4400 Awirs	€ 2.117,11
354	2025/068	Acquisition de mobilier nécessaire à l'aménagement de cour de récréation de l'école communale de Noville-sur-Mehaigne (bis)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.009,72
		* Lot 2 (Maisonnette/cabane pour l'extérieur)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	BRICOLUX, rue Saint-Isidore 2 à 6900 Marloie	€ 499,95
		* Lot 3 (Panier de basket à fixer au mur)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	IDEMA, rue de l'Avenir 8 à 4890 Thimister	€ 509,77

358	2025/073	Acquisition de dolomie et sable de Rhin destinés au Département Infrastructures et Logistique (2025-2026) (marché stock)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 3.024,40 (estimation)
		* Lot 1 (Dolomie 0/5)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	BIG MAT - SONIMAT - GEMBLOUX, Chaussée de Tirlemont 125 à 5030 Gembloux	€ 2.577,91
		* Lot 2 (Sable de Rhin 0/2)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	WALMAT - MATERIAUX DU PAVILLON SRL, Chaussée de Namur 123 à 1367 Ramillies	€ 446,49
375	2025/090	Acquisition de mobilier de bureau destiné au Bourgmestre	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 11.462,33
		* Lot 1 (Fourniture et installation d'un ensemble de mobilier de bureau)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	JACLI SA, rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 10.514,90
		* Lot 2 (Fourniture d'un siège de bureau)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	JACLI SA, rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 947,43
384	2025/099	Acquisition de plants d'arbres destinés à la « Fête de l'Arbre 2025 » et à l'opération « Un enfant Un arbre »	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 2.942,03
		* Lot 1 (Arbres et arbustes " Fête de l'Arbre ")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	WILLAERT PEPINIERE SA, Zielverbergstraat 171 à 8800 Roeselare	€ 2.336,77
		* Lot 2 (Opération "Un enfant Un arbre ")	facture acceptée (MP de faible montant)	18/08/2025	WILLAERT PEPINIERE SA, Zielverbergstraat 171 à 8800 Roeselare	€ 605,26
380	2025/095	Fourniture de consommables informatiques – Marché conjoint Commune/CPAS (août 2025 à juillet 2026)	facture acceptée (MP de faible montant)	25/08/2025	BELTA SA, Chaussée d'Asse 126a à 7850 Enghien	€ 22.711,10 (estimation)
383	2025/098	Location de matériel dans le cadre de la Fête de la Mobilité 2025	facture acceptée (MP de faible montant)	25/08/2025	D&P EVENTS, Route d'Andenne 21A à 5310 Eghezée	€ 379,94
393	2025/109	Fête du Sport 2025	facture acceptée (MP de faible montant)	25/08/2025	SEBASTIEN PYCK TRAITEUR, route de Ramillies 12b à 5310 Eghezée	€ 1.383,30

391	2025/108	Transports scolaires - spectacles Ecrin (premier lot de demandes)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 2.191,77
		* Lot 1 (Transport scolaire du 16 septembre 2025 (Terre Franche) - A)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	BUS ET CARS ROQUET SRL, rue du Goyet 2 à 5340 Haltinne	€ 293,01
		* Lot 3 (Transport scolaire du 16 septembre 2025 (Terre Franche) - C)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	BUS ET CARS ROQUET SRL, rue du Goyet 2 à 5340 Haltinne	€ 265,00
		* Lot 4 (Transport scolaire du 17 septembre 2025 (Terre Franche) - A)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	BUS ET CARS ROQUET SRL, rue du Goyet 2 à 5340 Haltinne	€ 317,00
		* Lot 7 (Transport scolaire du 30 septembre 2025 (bibliothèque) - A)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 168,54
		* Lot 6 (Transport scolaire du 17 septembre 2025 (Terre Franche) - C)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 274,54
		* Lot 2 (Transport scolaire du 16 septembre 2025 (Terre Franche) - B)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	BUS ET CARS ROQUET SRL, rue du Goyet 2 à 5340 Haltinne	€ 261,00
		* Lot 5 (Transport scolaire du 17 septembre 2025 (Terre Franche) - B)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 338,14
		* Lot 8 (Transport scolaire du 30 septembre 2025 (bibliothèque) - B)	facture acceptée (MP de faible montant)	01/09/2025	VOYAGES PEETERS, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 274,54
386	2025/101	Acquisition de matériaux destinés à l'aménagement de l'ancien Recyparc	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 31.066,75
		* Lot 1 (Blocs béton empilables)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/09/2025	BETON BOUFFIOUX SRL, rue de Perwez 25 à 5031 Grand-Leez	€ 19.360,00
		* Lot 2 (Béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/09/2025	BETON BOUFFIOUX SRL, rue de Perwez 25 à 5031 Grand-Leez	€ 11.706,75
397	2025/113	Travaux portant sur la plantation de deux vergers et d'une haie et la pose de clôtures à Hanret et Longchamps	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 8.532,58
		* Lot 1 (Fourniture et plantation d'arbres fruitiers pour le verger de la petite académie d'Hanret)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/09/2025	PHITECH SRL, rue Banterley 83 à 1471 Loupoigne	€ 3.196,14

		* Lot 2 (Fourniture et plantation d'arbres fruitiers et d'une haie composée essentiellement de petits fruits pour le verger du presbytère de Longchamps)	facture acceptée (MP de faible montant)	17/09/2025	PHITECH SRL, rue Banterley 83 à 1471 Loupoigne	€ 5.336,44
399	2025/115	Conception et impression de la brochure « Fête du Développement durable 2025 »	facture acceptée (MP de faible montant)	17/09/2025	IMPRIMERIE DONEUX SA, rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet	€ 1.065,41
403	2025/119	Acquisition d'un réfrigérateur combiné (réfrigérateur-congélateur) à haut rendement énergétique destiné à l'Ecole Communale de Dhuy	facture acceptée (MP de faible montant)	29/09/2025	ELECTRO DEPOT BELGIUM SA, Route de Lennik 371 à 1070 Anderlecht	€ 734,95
	Feder/FTJ1243	Aménagement de la rue de la Gare à Eghezée – Mission auteur de projet et suivi de l'exécution	Procédure négociée directe avec publication préalable	29/09/2025	C²PROJECT, Chemin de la Maison du Roi, 30D à 1380 Lasne	€117.546,66
413	2025/130	Location d'un logiciel de topographie GeoGex CAD pour le Service Cadre de Vie	Procédure négociée directe avec publication préalable	29/09/2025	SOGELINK, Chemin du Bac à Taille, 131 à 69300 Coluire-et-Cuire (France)	€ 2.693,46
370	2025/085	Acquisition d'une caméra de surveillance destiné à la lutte contre les dépôts sauvages	facture acceptée (MP de faible montant)	06/10/2025	NETCOM ICT SPRL, Route de Bastogne 13 Bte A à 6970 Tenneville	€ 19.904,66
401	2025/117	Location d'un serveur de gestion des boîtes mails pour la Commune et le CPAS – Marché conjoint Durée 12 mois	procédure négociée sans publication préalable	06/10/2025	TRUSTTEAM WALLONIE SA, Avenue Einstein 6F à 1300 Wavre	€ 39.706,17
406	2025/122	Acquisition de fondant chimique destiné au traitement hivernal du réseau routier 2025/2026	facture acceptée (MP de faible montant)	06/10/2025	WILLEMS NV, Sassenhout 61 à 2290 Vorselaar	€ 26.958,80 (estimation)
418	2025/129	Acquisition de sapins destinés aux fêtes de fin d'année 2025	facture acceptée (MP de faible montant)	06/10/2025	GRENSON FLORIAN, rue du Centre 5 à 5340 Sorée	€ 1.736,97
420	2025/135	Acquisition de matériaux nécessaires à la modification d'un trottoir situé Route de Ramillies à Tavier	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 7.931,55
		* Lot 1 (Dolomie 0/15 stabilisée)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/10/2025	HEIDELBERG MATERIALS MONT-SAINT-GUIBERT, rue des Sablières 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert	€ 2.904,00

		* Lot 2 (Stabilisé au sable de criblage)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/10/2025	HEIDELBERG MATERIALS MONT-SAINT-GUIBERT, rue des Sablières 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert	€ 5.027,55
419	2025/134	Transports scolaires (deuxième lot de demandes)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 2.449,00
		* Lot 4 (Transports scolaires du 22 juin 2026)	facture acceptée (MP de faible montant)	13/10/2025	VOYAGES ANGELINA SRL, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 550,00
		* Lot 1 (Transports scolaires du 6 novembre 2025)	facture acceptée (MP de faible montant)	13/10/2025	VOYAGES ANGELINA SRL, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 550,00
		* Lot 2 (Transports scolaires du 6 janvier 2026)	facture acceptée (MP de faible montant)	13/10/2025	VOYAGES ANGELINA SRL, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 739,00
		* Lot 3 (Transports scolaires du 13 janvier 2026)	facture acceptée (MP de faible montant)	13/10/2025	VOYAGES ANGELINA SRL, rue de Huy 35 à 4280 Hannut	€ 610,00
426	2025/141	Acquisition de meubles pour une classe de l'Ecole communale de Noville-sur-Mehaigne	procédure négociée sans publication préalable	20/10/2025	KEWLOX SA, rue Sainte-Anne 7 à 5310 Leuze (Nam.)	€ 374,00

2. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000

	Appartements	Unifamiliaux
Oct 2000	193	4742
Oct 2001	211	4788
Oct 2002	227	4827
Oct 2003	305	4885
Oct 2004	305	4931
Oct 2005	331	4990
Oct 2006	441	5056
Oct 2007	473	5102
Oct 2008	505	5164
Oct 2009	527	5250
Oct 2010	569	5301
Oct 2011	573	5355
Oct 2012	595	5414
Oct 2013	619	5448
Oct 2014	661	5504
Oct 2015	691	5542
Oct 2016	719	5599
Oct 2017	725	5676
Oct 2018	745	5731
Oct 2019	821	5780
Oct 2020	821	5857
Oct 2021	875	5912
Oct 2022	911	5984
Oct 2023	932	6056
Oct 2024	936	6100
Oct 2025	958	6140

3. POPULATION PAR SECTIONS - EVOLUTION 2024-2025

Sections	Femmes		Hommes		Total	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Aische-en-Refail	608	619	636	629	1.244	1.248
Bolinne	459	449	437	444	896	893
Boneffe	228	241	214	214	442	455
Branchon	255	259	305	305	560	564
Dhuy	694	691	728	719	1.422	1.410
Eghezée	1.348	1.345	1.179	1.185	2.527	2.530
Hanret	581	579	552	552	1.133	1.131
Leuze	1.179	1.178	1.170	1.184	2.349	2.362
Liernu	492	481	484	498	976	979
Longchamps	444	451	383	384	827	835
Mehaigne	338	337	353	354	691	691
Noville-sur-Mehaigne	462	458	450	461	912	919
Saint-Germain	339	345	335	339	674	684
Taviers	420	411	413	404	833	815
Upigny	126	135	129	143	255	278
Warêt-la-Chaussée	629	626	588	582	1.217	1.208
TOTAL	8.602	8.591	8.356	8.397	16.958	17.002

4. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ

Chiffres arrêtés au 31/10/2025 :

NATIONALITE	Total
Albanie	1
Allemagne (Rép.féd.)	10
Autriche	1
Danemark	1
Espagne	32
France	188
Royaume-Uni	2
Luxembourg (Grand-Duché)	3
Grèce	4
Hongrie (Rép.)	1
Irlande	3
Pologne (Rép.)	11
Portugal	28
Roumanie	33
Suède	2
Suisse	1
Italie	68
Pays-Bas	11
Lituanie	1
Bélarus	1
Ukraine	26
Fédération de Russie	4
Croatie	1
Belgique	16.445
Kosovo	4
Macédoine du Nord	1
Taiwan	1
Philippines	3
Chine	6
République socialiste du Vietnam	1
Thaïlande	4
Arménie	8
Géorgie	2
Pakistan	1
Syrie (République Arabe)	3
Turquie	1
Palestine	2
Cameroun	6
République Centrafricaine	1
Congo (Rép. dém.)	4
Congo (Rép. pop du)	2
Burkina Faso	1

Côte d'Ivoire	1
Maurice	2
Sénégal	1
Madagascar	3
Rwanda	1
Algérie	4
Maroc	11
Tunisie	2
Canada	5
Etats-Unis d'Amérique	5
Mexique	1
Haïti	2
République Dominicaine	1
Bolivie	1
Brésil	15
Colombie	1
Equateur	1
Paraguay	4
d'origine libanaise	1
d'origine palestinienne	1
d'origine syrienne	1
d'origine afghane	2
d'origine congolaise (Rép. dém.)	2
Apatride	1
Indéterminé	3
	17.002